

**KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESSE
WETENSCHAPPEN**

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

Nieuwe Reeks
Nouvelle Série

34 (1)

Jaargang 1988
Année

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

Driemaandelijkse publikatie

JAARBOEK - 1988 - ANNUAIRE

**ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER**

Sous la Haute Protection du Roi



BULLETIN DES SÉANCES

Publication trimestrielle

BERICHT AAN DE AUTEURS

De Academie geeft de studies uit waarvan de wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden.

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de *Mededelingen der Zittingen* gepubliceerd, terwijl omvangrijkere werken in de verzameling der *Verhandelingen* kunnen opgenomen worden.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, Defacqzstraat 1 bus 3, 1050 Brussel. Ze zullen rekening houden met de aanwijzingen aan de auteurs voor het voorstellen van de handschriften (zie *Meded. Zitt.*, N.R., 28-1, pp. 103-109) waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

De teksten door de Academie gepubliceerd verbinden slechts de verantwoordelijkheid van hun auteurs.

AVIS AUX AUTEURS

L'Académie publie les études dont la valeur scientifique a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres.

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin des Séances*, tandis que les travaux plus importants peuvent prendre place dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, rue Defacqz 1 boîte 3, 1050 Bruxelles. Ils seront conformes aux instructions aux auteurs pour la présentation des manuscrits (voir *Bull. Séanc.*, N.S., 28-1, pp. 111-117) dont le tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

Les textes publiés par l'Académie n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement 1988 (4 num.): 2 500 F

Defacqzstraat 1 bus 3
1050 Brussel
Postrek. 000-0024401-54
van de Academie
1050 BRUSSEL (België)

Rue Defacqz 1 boîte 3
1050 Bruxelles
C.C.P. 000-0024401-54
de l'Académie
1050 BRUXELLES (Belgique)

**KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESSE
WETENSCHAPPEN**

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

Nieuwe Reeks
Nouvelle Série

34 (1)

Jaargang 1988
Année

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

Driemaandelijkse publikatie

JAARBOEK - 1988 - ANNUAIRE

**ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER**

Sous la Haute Protection du Roi

BULLETIN DES SÉANCES

Publication trimestrielle



TABLEAU

VAN DE ACADEMIE

DE L'ACADÉMIE

DE KONING

LE ROI

HOGES BESCHERMER

HAUT PROTECTEUR

R. SOKAL

VOORZITTER 1988

PRÉSIDENT 1988

J.-J. SYMOENS

VAST SECRETARIS

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

AGENDA 1988

MAAND	KLASSEN (1)			COMMISSIES (2)		
	Morele en Polit. Wetensch. (3de dinsd.)	Natuur- en Geneesk. Wetensch. (4de dinsd.)	Technische Wetensch. (laatste vrijdag)	Geschiedenis (2de woensdag)	Administr. (3de woensdag)	Biografie (laatste woensdag)
Januari	19	26	29	—	—	—
Februari	16	23	26	—	—	—
	Vaststellen onderwerp wedstrijd 1990					
Maart	15	22	25	—	16	30
	Tekst vragen wedstrijd 1990					
April	19	26	29	—	—	—
	<i>Voorstellen kandid. openstaande plaatsen</i>					
Mei	17	24	27	11	—	—
	<i>Verkiezingen</i>					
	Aanduiden verslaggevers wedstrijd 1988					
Juni	21	28	24	—	—	—
	Toekennen prijzen wedstrijd 1988					
Juli	—	—	—	—	—	—
Augustus	—	—	—	—	—	—
September	—	—	—	—	21	—
Oktober	Plenaire zitting : 12			—	—	—
November	8	22	25	9	—	30
	<i>Voorstellen kandid. openstaande plaatsen</i>					
	<i>Bespreken vice-directeurs 1989</i>					
December	13	20	16	—	—	—
	<i>Verkiezingen</i>					
	<i>Aanduiden vice-directeurs 1989</i>					
Januari 1989	17	24	27	—	—	—

(1) De Klassen houden hun vergaderingen te 14 h 30 in het Paleis der Academiën, Regentlaan, 1000 Brussel ; plenaire zitting, Auditorium, gelijkvloers ; maandelijkse zittingen, eerste verdieping.

(2) De Commissies vergaderen te 10 h in de Secretarie, Defacqzstraat 1, 1050 Brussel.
Cursief : Geheim comité.

In vet : niet traditionele data.

MOIS	CLASSES (1)			COMMISSIONS (2)		
	Sc. mor. et pol. (3 ^e mardi)	Sc. natur. et médic. (4 ^e mardi)	Sciences techniques (dernier vendredi)	Histoire (2 ^e mercredi)	Admin. (3 ^e mercredi)	Biographie (dernier mercredi)
Janvier	19	26	29	—	—	—
Février	16	23	26	—	—	—
	Détermination matière concours 1990					
Mars	15	22	25	—	16	30
	Texte questions concours 1990					
Avril	19	26	29	—	—	—
	<i>Présentation candidats places vacantes</i>					
Mai	17	24	27	11	—	—
	<i>Élections</i>					
	Désignation rapporteurs concours 1988					
Juin	21	28	24	—	—	—
	Attribution prix concours 1988					
Juillet	—	—	—	—	—	—
Août	—	—	—	—	—	—
Septembre	—	—	—	—	21	—
Octobre	Séance plénière : 12			—	—	—
Novembre	8	22	25	9	—	30
	<i>Présentation candidats places vacantes</i>					
	<i>Discussion vice-directeurs 1989</i>					
Décembre	13	20	16	—	—	—
	<i>Élections</i>					
	<i>Désignation vice-directeurs 1989</i>					
Janvier 1989	17	24	27	—	—	—

(1) Les Classes tiennent leurs séances à 14 h 30 au Palais des Académies, Bid du Régent, 1000 Bruxelles ; séance plénière, auditorium du rez-de-chaussée ; séances mensuelles au premier étage.

(2) Les Commissions se réunissent à 10 h au Secrétariat, rue Defacqz 1, 1050 Bruxelles.
En italique : Comité secret.

En gras : dates non traditionnelles.

Jaarlijkse wedstrijden

(Uittreksel van het Huishoudelijk Reglement,
Belgisch Staatsblad van 4 april 1985)

Art. 47. Elke Klasse schrijft jaarlijks een wedstrijd uit over twee vragen die verband houden met de door haar behandelde materies. De werken die als antwoord op deze vragen aangeboden worden mogen reeds uitgegeven zijn. Zij moeten in dit geval echter uitgegeven zijn na de datum waarop de vragen werden gesteld.

Art. 48. De leden van de Academie mogen niet deelnemen aan de jaarlijkse wedstrijden.

Art. 49. Elk werk dat door de Academie op de jaarlijkse wedstrijd bekroond wordt, ontvangt een prijs van 30 000 BF.

Art. 50. Op de zitting van februari bepalen de Klassen de onderwerpen waarop de vragen betrekking zullen hebben; zij wijzen voor elk onderwerp twee leden aan die belast zijn met het opstellen van de vragen; zij mogen vroeger gestelde vragen opnieuw stellen.

Art. 51. Op de zitting van maart nemen de Klassen kennis van de verslagen over de voorgestelde vragen en stellen er de definitieve tekst van op.

Art. 52. De auteurs van de voor de wedstrijd ingezonden werken mogen anoniem blijven. In dat geval voegen zij bij hun werk een verzegelde omslag die hun naam en adres bevat en een leus draagt die ook vooraan in het werk vermeld wordt. Deze omslag wordt opengemaakt na de toekenning van de prijs.

Art. 53. De voor de wedstrijd ingediende werken moeten op de secretarie van de Academie toekomen, in vijf exemplaren, vóór de eerste mei van het tweede kalenderjaar dat volgt op de bekendmaking van de vragen.

Concours annuels

(Extrait du Règlement d'ordre intérieur,
Moniteur belge du 4 avril 1985)

Art. 47. Chaque Classe met annuellement au concours deux questions sur les matières dont elle s'occupe. Les travaux présentés en réponse à ces questions peuvent ne pas être inédits. Mais, en ce cas, leur date de publication doit être postérieure à celle des questions du concours.

Art. 48. Les membres de l'Académie ne peuvent prendre part aux concours annuels.

Art. 49. Chaque travail couronné par l'Académie au concours annuel reçoit un prix de 30 000 FB.

Art. 50. A la séance de février, les Classes déterminent les matières sur lesquelles porteront les questions; elles nomment, pour chacune de ces matières, deux membres chargés de formuler les questions; elles peuvent reprendre des questions posées antérieurement.

Art. 51. A la séance de mars, les Classes entendent les rapports sur les questions proposées et arrêtent définitivement le texte de celles-ci.

Art. 52. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'anonymat. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté contenant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage. Ce pli est ouvert après l'attribution du prix.

Art. 53. Les ouvrages présentés au concours doivent parvenir au secrétariat de l'Académie en cinq exemplaires avant le premier mai de la deuxième année calendrier qui suit celle de la publication des questions.

Art. 54. Op hun zitting van mei wijzen de Klassen voor elke vraag drie leden aan, die belast worden met een verslag over de ingediende werken.

Art. 55. Tien dagen vóór hun bespreking worden de verslagen en de werken neergelegd op de secretarie van de Academie, waar alle leden er inzage kunnen van nemen.

Art. 56. De prijzen worden door de Klasse toegekend in de maand juni of, uitzonderlijk, op de volgende zitting, na voorlezing en goedkeuring van de verslagen.

Art. 57. Indien de Klasse beslist dat een prijs niet hoeft toegekend te worden, kan zij een eervolle vermelding toekennen. Deze onderscheiding geeft de begunstigde niet het recht de titel van laureaat van de Academie te dragen.

Art. 58. De Academie behoudt zich het recht voor de bekroonde en nog niet gedrukte werken te publiceren.

Art. 54. Dans leur séance de mai, les Classes désignent pour chaque question trois membres chargés de faire rapport sur les ouvrages présentés.

Art. 55. Dix jours avant qu'ils soient mis en délibération, les rapports, ainsi que les ouvrages sont déposés au secrétariat de l'Académie, où tous les membres peuvent en prendre connaissance.

Art. 56. Les prix sont attribués par la Classe au mois de juin ou, exceptionnellement à sa séance suivante, après lecture et approbation des rapports.

Art. 57. Si la Classe décide qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut attribuer une mention honorable. Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de lauréat de l'Académie.

Art. 58. L'Académie se réserve le droit de publier les ouvrages couronnés et non encore imprimés.

**Vragen gesteld
voor de wedstrijd van 1988**

Eerste vraag. — Men vraagt een studie die volgende vragen beantwoordt : Welk was het rechtsbeleid van één (of meer) Afrikaanse Staat (of Staten) sinds zijn (of hun) onafhankelijkheid ? In welke maat ging de voorkeur naar ontwikkeling van het rechtssysteem overgeërfd van het koloniaal bestuur, of een teruggrijpen naar eigen traditionele waarden, of de toepassing van nieuwe gedachtenstromingen ? Kan men, op grond van die gegevens, een socio-juridische methode ontwerpen, strevend naar harmonisering van deze verschillende oriënteringen van het rechtsbeleid ?

2de vraag. — Men vraagt een socio-economische studie over de rol van de commercialisering in het dynamisme van de ontwikkeling van een Afrikaans land.

3de vraag. — Men vraagt een originele studie op het gebied van de tropische cryptogamie.

4de vraag. — Men vraagt een studie over het diachrone radiatiegedrag van natuurlijke en/of gekweekte plantenbestanden eigen aan het intertropische gebied. Dit radiatiegedrag dient afgeleid uit multispektrale geteledeteerde informatie, zoveel mogelijk gekonfronteerd met waarnemingen op de grond en metingen vanop geringe hoogte. Korrelatie met de eigen fenologie van de bestanden, bodemaard, lithologie, meteorologie en landschapsvorm zijn essentieel.

5de vraag. — Men vraagt een werk over het onderhoud in de nijverheid van de procédés in het vooruitzicht van een toepassing in de ontwikkelingslanden. Deze studie zou onder andere de volgende punten in acht kunnen nemen : de beschikbaarheid van apparaturen en hun invloed op de produktieresultaten ; het beheer van de voorraden van

**Question posées
pour le concours de 1988**

Première question. — On demande une étude répondant aux interrogations ci-après : Quelle fut la politique juridique suivie par un (ou plusieurs) pays africain(s) depuis son (ou leur) indépendance ? Dans quelle mesure a-t-il (ont-ils) opté, soit pour le développement du droit hérité de l'époque coloniale, soit pour le retour vers les valeurs traditionnelles, soit pour la mise en application des nouveaux courants de pensée ? Peut-on, sur base de ces données, construire une méthode socio-juridique tendant à harmoniser actuellement ces différentes orientations du droit ?

2e question. — On demande une étude socio-économique sur le rôle de la commercialisation dans le dynamisme du développement d'un pays d'Afrique.

3e question. — On demande une étude originale dans le domaine de la cryptogamie tropicale.

4e question. — On demande une étude sur le comportement diachronique des radiances propres à des couverts végétaux naturels et/ou cultivés de la zone intertropicale. Ce comportement sera déduit d'une information multispectrale télédéetectée qui dans la mesure du possible aura été confrontée avec des observations effectuées au sol ou à faible altitude. Des corrélations avec la phénologie propre des couverts, avec la nature des sols, la lithologie, la météorologie et la géomorphologie sont essentielles.

5e question. — On demande un travail sur la maintenance dans l'industrie des procédés dans la perspective d'application aux pays en développement. Cette étude pourrait notamment prendre en compte : la disponibilité des équipements et son incidence sur les résultats de production ; la gestion des stocks de pièces de rechange (approvisionnement,

vervangstukken (bevoorrading, leveringstijd, beschikbaarheid van deviezen, enz.); de vorming van het onderhoudspersoneel; het voorzien van mogelijke verbeteringen van bestaande toestanden (moderne onderhoudsmethoden, informatisering, revalorisatie van de onderhoudsdienst); het onderhoud en de uitvoerbaarheid van nieuwe ontwerpen.

6de vraag. — Men vraagt een studie over de economische betrokkenheid van de informatica in de openbare en parastatale sector van een land in ontwikkeling; of over de opleiding van het personeel met het oog op de ontwikkeling van de informatica in die sectoren.

*
* *

De voor de wedstrijd ingediende werken moeten op de secretarie van de Academie toekomen vóór 1 mei 1988.

délais, disponibilité de devises, etc.); la formation du personnel de maintenance; les améliorations envisageables aux situations existantes (méthodes modernes de maintenance, informatisation, revalorisation du service de maintenance, etc.); la maintenance et la faisabilité des nouveaux projets.

6e question. — On demande une étude sur les implications économiques de l'informatique dans le secteur public et parastatal d'un pays en développement; ou sur la formation du personnel en vue du développement de l'informatique dans ces secteurs.

*
* *

Les ouvrages présentés au concours doivent parvenir au secrétariat de l'Académie avant le 1^{er} mai 1988.

**Vragen gesteld
voor de wedstrijd van 1989**

Eerste vraag. — Men vraagt een studie over de invloed van de arabisch-swahilese cultuur op een Midden-Afrikaanse streek.

2de vraag. — Men vraagt een studie over de betrekkingen tussen Belgen en Afrikanen in België tijdens een periode vóór de Onafhankelijkheid van Zaïre.

3de vraag. — Men vraagt opzoekingen in verband met de medikamenteuze behandeling van slaapziekte.

4de vraag. — Men vraagt een bijdrage tot de interpretatie van regionale bodemkundige studies in de tropen.

5de vraag. — Men vraagt een studie over de optimalisatie van stalen constructies in de Derde Wereld, waarbij in het bijzonder zal rekening gehouden worden met de verhouding van de kostprijzen van arbeid en materiaal.

6de vraag. — Men vraagt een bijdrage tot de kennis van de periodieke klimaatschommelingen in de tropische gebieden. De studie zou moeten de feiten en de oorzaken in het licht stellen van periodieke fluctuaties van de klimaatveranderlijken en van hun interacties met het oog op het afbakenen van het probleem van de voorspelling van de klimaattendenzen op middellange termijn (over meerjarige perioden) en het evalueren van de terugslag van cyclische neerslagtekorten op de verschijnselen van desertificatie.

* *

De voor de wedstrijd ingediende werken moeten op de secretarie van de Academie toekomen vóór 1 mei 1989.

**Questions posées
pour le concours de 1989**

Première question. — On demande une étude sur l'impact de la culture arabo-swahili sur une région de l'Afrique Centrale.

2e question. — On demande une étude sur les relations entre Belges et Africains en Belgique pendant une période avant l'Indépendance du Zaïre.

3e question. — On demande des recherches concernant le traitement médicamenteux de la maladie du sommeil.

4e question. — On demande une contribution à l'interprétation d'études pédologiques régionales dans les régions tropicales.

5e question. — On demande une étude concernant l'optimisation de constructions en acier dans le Tiers Monde, étude dans laquelle il sera tenu compte en particulier du rapport des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux.

6e question. — On demande une contribution à la connaissance des variations périodiques du climat en région tropicale. L'étude devrait mettre en évidence les faits et causes des fluctuations périodiques des variables climatiques et de leurs interactions en vue de cerner le problème de la prévision des tendances climatiques à moyen terme (sur des périodes pluri-annuelles) et d'évaluer l'incidence de déficits pluviométriques cycliques sur les phénomènes de désertification.

* *

Les ouvrages présentés au concours doivent parvenir au secrétariat de l'Académie avant le 1^{er} mai 1989.

Lucien Cahen Fonds

Tekst vastgesteld door de Bestuurscommissie tijdens haar zitting van 4 juli 1984 en aangevuld tijdens haar zitting van 10 oktober 1984

1. Om de herinnering levendig te houden aan Lucien Cahen en zijn werk op het gebied van de overzeese aardkunde, richt de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen in haar schoot een Lucien Cahen Fonds op.

2. Het Fonds is samengesteld uit een beginkapitaal dat bestaat uit giften die voor dit doel aan de Academie geschonken werden.

Het zal verhoogd worden met de interessen die het kapitaal zal opbrengen, alsook met de eventuele schenkingen en legaten aan de Academie om het Fonds te vergroten.

3. Het Fonds wordt beheerd door de Bestuurscommissie van de Academie die er een aparte boekhouding van houdt.

4. Het Fonds wordt opgericht om met een prijs genaamd Lucien Cahen Prijs een auteur te belonen van een verhandeling van hoge wetenschappelijke waarde, die onuitgegeven is of gepubliceerd sinds minder dan 3 jaar, opgesteld in het Nederlands, het Frans of het Engels, over een onderwerp in verband met de overzeese aardkundige wetenschappen.

5. De prijs wordt voorbehouden ofwel voor Belgische personaliteiten, ofwel voor personaliteiten van vreemde nationaliteit die regelmatig verbonden zijn sinds minstens vijf jaar aan een Belgische instelling van hoger onderwijs of van onderzoek.

6. De waarde van de prijs bedraagt tegenwoordig 100 000 BF.

Hij zal alle drie jaar toegekend worden en voor de eerste maal in 1987.

Fonds Lucien Cahen

Texte arrêté par la Commission administrative en sa séance du 4 juillet 1984 et amendé en sa séance du 10 octobre 1984

1. En vue d'entretenir le souvenir de Lucien Cahen et de son œuvre dans le domaine de la géologie de l'Outre-Mer, l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer crée en son sein un Fonds Lucien Cahen.

2. Le Fonds est constitué par un capital initial représenté par les libéralités faites à cette fin à l'Académie.

Il sera augmenté des intérêts que rapportera son capital, ainsi que des dons et legs éventuels faits à l'Académie en vue de l'accroissement dudit Fonds.

3. Le Fonds est géré par la Commission administrative de l'Académie qui en tient une comptabilité distincte.

4. Le Fonds est constitué en vue de récompenser par un prix dit Prix Lucien Cahen, l'auteur d'un mémoire de haute valeur scientifique, inédit ou publié depuis moins de 3 ans, rédigé en français, en néerlandais ou en anglais, sur un sujet relevant des sciences géologiques Outre-Mer.

5. Le prix est réservé soit à des personnalités belges, soit à des personnalités de nationalité étrangère régulièrement attachées depuis au moins cinq ans à un établissement belge de haut enseignement ou de recherche.

6. Le montant du prix est actuellement fixé à 100 000 FB.

Il sera attribué tous les trois ans et pour la première fois en 1987.

De Bestuurscommissie kan alle tien jaar het bedrag en de periodiciteit van de prijs veranderen en dit voor de eerste maal in 1998.

7. De ingediende verhandelingen dienen in drie exemplaren op de Academie toe te komen vóór 1 februari van het jaar waarin de prijs toegekend wordt.

8. De prijs wordt uitgereikt door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen op voorstel van een Commissie *ad hoc*.

Deze is als volgt samengesteld :

- a) Mevrouw Lucien Cahen ;
- b) De vaste secretaris, die er het secretariaat van waarneemt ;
- c) Drie leden aangeduid door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen tijdens haar zitting die gehouden wordt in de maand maart die volgt op het neerleggen van de verhandelingen, gekozen uit de werkende, erewerkende, geassocieerde en eregeassocieerde leden van de Academie.

Nochtans, wanneer de Klasse zou oordelen, naargelang de ingediende verhandelingen, dat het nuttig zou zijn een ander specialist te raadplegen, dan kan één van de drie leden voorzien in c) aangeduid worden onder de corresponderende of erecorresponderende leden of buiten de Academie.

9. Het verslag van de Commissie *ad hoc* wordt megedeeld aan de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen vóór de 10de mei die volgt op de samenstelling van deze Commissie.

10. De Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen duidt de laureaat aan tijdens haar zitting van mei. Deze aanduiding zal geschieden door stemming met opgeheven hand van de aanwezige titelvoerende, geassocieerde en corresponderende

La Commission administrative pourra modifier tous les 10 ans et, pour la première fois en 1998, le montant du prix et sa périodicité.

7. Les mémoires présentés devront parvenir au secrétariat de l'Académie en trois exemplaires avant le 1^{er} février de l'année où le prix est attribué.

8. Le prix est attribué par la Classe des Sciences naturelles et médicales, sur proposition d'une Commission *ad hoc*.

Celle-ci est constituée de :

- a) Madame Lucien Cahen ;
- b) Le secrétaire perpétuel qui en assure le secrétariat ;
- c) Trois membres désignés par la Classe des Sciences naturelles et médicales, en sa séance tenue au mois de mars qui suit le dépôt des mémoires, parmi les membres titulaires, titulaires honoraires, associés et associés honoraires de l'Académie.

Toutefois, dans les cas où, au vu des sujets des mémoires déposés, la Classe estimerait opportun de consulter un autre spécialiste, un des trois membres prévus au c) pourra être désigné parmi les membres correspondants ou correspondants honoraires de l'Académie ou en dehors de celle-ci.

9. Le rapport de la Commission *ad hoc* est communiqué à la Classe des Sciences naturelles et médicales avant le 10 mai suivant la constitution de ladite Commission.

10. La Classe des Sciences naturelles et médicales désigne le lauréat en sa séance de mai. Cette désignation résultera d'un vote à main levée des membres titulaires, associés et correspondants de la Classe présents. Pour être désigné, un candidat devra obtenir la

leden. Om aangeduid te worden dient een kandidaat de volstrekte meerderheid van de stemmen te bekomen. Indien geen enkel kandidaat deze meerderheid bekomt na drie achtereenvolgende stemmingen, wordt de prijs niet toegekend en wordt het bedrag dat voorzien werd voor deze toekenning bij het Fonds gevoegd.

11. De prijs zal niet kunnen gesplitst worden.

12. De auteur van het bekroonde werk zal de titel dragen van „Laureaat van de Lucien Cahen Prijs”.

13. De Academie kan de publikatie door haar zorgen van de bekroonde en nog niet gepubliceerde verhandeling overwegen.

14. In geval het vermogen van het Fonds niet meer voldoende zou zijn om een prijs van een merkelijke waarde toe te kennen, zal de Bestuurscommissie kunnen besluiten, ofwel van hem aan te vullen door een afhouding van het patrimonium van de Academie, ofwel van het saldo van het Fonds bij zijn patrimonium te integreren.

Een eventuele beslissing van integratie van het Fonds bij het patrimonium van de Academie kan echter niet beslist worden vóór vijftig jaar na zijn oprichting.

majorité absolue des votes. Si aucun candidat n'obtient une telle majorité après trois tours de scrutin, le prix n'est pas attribué et le montant réservé à son octroi reste acquis au Fonds.

11. Le prix ne pourra être divisé.

12. L'auteur de l'ouvrage couronné prendra le titre de «Lauréat du Prix Lucien Cahen».

13. L'Académie pourra envisager la publication par ses soins du mémoire couronné et non encore imprimé.

14. Au cas où les avoirs du Fonds ne suffiraient plus à décerner un prix d'un montant appréciable, la Commission administrative pourra décider, soit de le réalimenter par un prélèvement sur le patrimoine de l'Académie, soit d'intégrer le solde du Fonds à son patrimoine.

Une éventuelle décision d'intégration du Fonds au patrimoine de l'Académie ne pourra toutefois être décidée moins de cinquante ans après sa création.

**Prijs van het Honderdjarig Bestaan
van de «Cercle Royal Africain
et de l'Outre-Mer»**

(Reglement)

1. Ter gelegenheid van het Honderdjarig Bestaan van zijn oprichting organiseert de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» een wedstrijd om met een Prijs de auteur te belonen van een wetenschappelijk werk over volgend onderwerp : Complementariteit tussen de openbare diensten en de privé-ondernemingen ter bevordering van de Belgische economie naar de Overzeese landen en hun bijdrage tot de economische en sociale ontwikkeling van deze landen.

Na een bondig overzicht van de verwezenlijkingen sinds het einde van de 19^e eeuw tot vandaag zal de auteur de vooruitzichten bespreken en suggesties formuleren voor het jaar 2000.

2. De prijs is voorbehouden voor personen van Belgische nationaliteit.

3. De prijs bedraagt 100 000 BF.

4. De werken ingediend voor de Wedstrijd dienen onuitgegeven te zijn of sinds minder dan drie jaar gepubliceerd. Zij zullen opgesteld zijn in het Frans of in het Nederlands. De neergelegde teksten zouden de honderd bladzijden niet mogen overschrijden. Zij zullen voorafgegaan worden door een samenvatting van ongeveer 4 bladzijden die het plan en de belangrijkste besluiten van het werk uiteenzet.

5. De voorgestelde verhandelingen moeten in drie exemplaren toegestuurd worden aan de secretarie van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, Defacqzstraat 1, te 1050 Brussel, vóór 1 september 1989.

De personen die het inzicht hebben een verhandeling voor te stellen zouden zich, zo

**Prix du Centenaire
du Cercle Royal Africain
et de l'Outre-Mer**

(Règlement)

1. A l'occasion du Centenaire de sa création, le Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer organise un concours en vue de récompenser par un Prix l'auteur d'un mémoire scientifique sur le sujet suivant : Complémentarité entre les pouvoirs publics et les entreprises privées pour la promotion de l'économie belge vers les pays d'outre-mer et leur contribution au développement économique et social de ceux-ci.

Après un bref rappel des réalisations de la fin du 19^e siècle à ce jour, l'auteur abordera les perspectives et formulera des suggestions pour l'horizon 2000.

2. Le prix est réservé à des personnes de nationalité belge.

3. Le montant du prix est de 100 000 FB.

4. Les mémoires présentés au Concours devront être inédits ou publiés depuis moins de trois ans. Ils seront rédigés en français ou en néerlandais. Les textes déposés ne devraient pas dépasser cent pages. Ils seront précédés d'un résumé d'environ 4 pages exposant le plan et les conclusions principales du travail.

5. Les mémoires présentés devront parvenir en trois exemplaires au secrétariat de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, rue Defacqz 1, à 1050 Bruxelles, avant le 1^{er} septembre 1989.

Les personnes qui ont l'intention de présenter un mémoire devraient, si possible, se

mogelijk, moeten bekend maken bij de secretarie van de Academie vóór 31 december 1988.

6. De prijs wordt toegekend door de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» op voordracht van een Commissie *ad hoc*.

Deze is samengesteld uit :

- a) Drie leden aangeduid door de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» ;
- b) Zes leden aangeduid in verhouding van twee door elke Klasse van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen ;
- c) De vaste secretaris van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, die er het secretariaat van waarneemt.

7. De aanduiding van de laureaat zal volgen uit een stemming met opgeheven hand door de leden van de Commissie *ad hoc*. Om aangeduid te worden moet de kandidaat de volstreekte meerderheid van de stemmen bekomen. Indien geen enkel kandidaat een dergelijke meerderheid bekomt na drie stemronden wordt de prijs niet toegekend en het bedrag bestemd voor zijn toekenning blijft aan de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer».

8. De Commissie *ad hoc* zal een bereede verslag uitbrengen over de aanduiding van de laureaat bij het Comité van de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer».

9. Het Comité van de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» zal beslissen over de toekenning van de Prijs vóór 31 oktober 1989.

10. De beraadslagingen van de Commissie *ad hoc* en deze van het Comité van de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» in verband met de aanduiding van de laureaat en de uitreiking van de Prijs zijn vertrouwelijk.

Hun beslissing zal onherroepelijk zijn.

faire connaître au secrétariat de l'Académie avant le 31 décembre 1988.

6. Le prix est attribué par le Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer sur proposition d'une Commission *ad hoc*.

Celle-ci est constituée de :

- a) Trois membres désignés par le Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer ;
- b) Six membres désignés à raison de deux par chacune des Classes de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer ;
- c) Le secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer qui en assure le secrétariat.

7. La désignation du lauréat résultera d'un vote à main levée des membres de la Commission *ad hoc*. Pour être désigné, un candidat devra obtenir la majorité absolue des votes. Si aucun candidat n'obtient une telle majorité après trois tours de scrutin, le prix n'est pas attribué et le montant réservé à son octroi reste acquis au Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer.

8. La Commission *ad hoc* communiquera un rapport motivé sur la désignation du lauréat au Comité du Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer.

9. Le Comité du Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer décidera de l'attribution du Prix avant le 31 octobre 1989.

10. Les délibérations de la Commission *ad hoc* et celles du Comité du Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer relatives à la désignation du lauréat et à l'attribution du Prix sont confidentielles.

Leur décision sera sans appel.

11. De prijs zal niet kunnen gesplitst worden.

12. De bekendmaking van de uitslag van de wedstrijd en de uitreiking van de Prijs zullen plaats vinden ter gelegenheid van de herdenking van het Honderdjarig Bestaan van de «Cercle Royal Africain et de l'Ou-tre-Mer».

11. Le prix ne pourra être divisé.

12. La proclamation du résultat du concours et la remise du Prix auront lieu à l'occasion de la commémoration du Centenaire du Cercle Royal Africain et de l'Ou-tre-Mer.

LIJST VAN DE VOORZITTERS
EN VASTE SECRETARISSEN

LISTE DES PRÉSIDENTS
ET SECRÉTAIRES PERPÉTUELS

1929-1988

Voorzitters/Présidents

1929-1930	Pierre NOLF (†)	1960	Marcel VAN DEN AREELE (†)
1931	Marcel DEHALU (†)	1961	Eugène MERTENS DE WILMARS (†)
1932	Léon DUPRIEZ (†)	1962	Léon GUÉBELS (†)
1933	Jérôme RODHAIN (†)	1963	Walter ROBYNS (†)
1934	Paul FONTAINAS (†)	1964	Ferdinand CAMPUS (†)
1935	Albrecht GOHR (†)	1965	Guy MALENGREAU
1936	Paul FOURMARIER (†)	1966	Jacques LEPERSONNE
1937	Gustave GILLON (†)	1967	Léon TISON (†)
1938	Henri CARTON DE TOURNAI (†)	1968	Natal DE CLEENE (†)
1939	Pol GÉRARD (†)	1969	Joseph VAN RIEL
1940	Jean MAURY (†)	1970	Pierre EVRARD
1941	Antoine SOHIER (†)	1971	Marcel WALRAET (†)
1942	Albert DUBOIS (†)	1972	Joseph OPSOMER
1943	Georges MOULAERT (†)	1973	Franz BULTOT
1944	Félicien CATTIER (†)	1974	Marcel STORME(†)
1945	Léopold FRATEUR (†)	1975	Jean LEBRUN (†)
1946	Marcel DEHALU (†)	1976	Jean CHARLIER
1947	Albert DE VLEESCHAUWER (†)	1977	Jean-Paul HARROY
1948	Maurice ROBERT (†)	1978	Raymond VANBREUSEGHEM
1949	Karel BOLLENGIER (†)	1979	Edward CUYPERS
1950	A. MOELLER DE LADDERSOUS (†)	1980	Jean STENGERS
1951	Paul FOURMARIER (†)	1981	Jean-Jacques SYMOENS
1952	Marcel VAN DE PUTTE (†)	1982	Paul FIERENS
1953	Joseph VAN WING (†)	1983	André HUYBRECHTS
1954	Jérôme RODHAIN (†)	1984	Paul RAUCQ
1955	Georges MOULAERT (†)	1985	André VAN HAUTE
1956	Octave LOUWERS (†)	1986	Jacques DENIS
1957	Pol GÉRARD (†)	1987	Carolus SYS
1958	Marcel LEGRAYE (†)	1988	Raoul SOKAL
1959	Arthur WAUTERS (†)		

Vaste secretarissen * / Secrétaires perpétuels *

Théophile SIMAR (1929-1930)
Edouard DE JONGHE (1930-1950)
Egide DEVROEY (1950-1969)
Pierre STANER (1970-1976)
Frans EVENS (1977-1980)
Raymond VANBREUSEGHEM (suppl. 1980-1981), honoraire (9.V.1981)
Jean-Jacques SYMOENS (1981-)

* Zij droegen de titel van secretaris-generaal tot 1954.

* Ils portèrent le titre de secrétaire général jusqu'en 1954.

JAARBOEK 1988

ANNUAIRE 1988

JAARBOEK 1988

Voorzitter voor 1988 : De H. SOKAL, Raoul, ere-adjunkt-directeur van Electrobél, rue du Marteau 55, 1040 Brussel.

Vast Secretaris : De H. SYMOENS, Jean-Jacques, hoogleraar aan de Vrije Universiteit Brussel en aan de „Université de l'État à Mons”, St.-Quentinstraat 69, 1040 Brussel. Tel. pr. (02)230.85.33 ; bur. Acad. (02)538.02.11 en 538.47.72 ; Univ. (02)641.34.13 en 641.34.21. Telex 61051 vubco b. Fax (02)641.22.82.

SECRETARIE

De Secretarie van de Academie is ondergebracht : Defacqzstraat 1 bus 3, 1050 Brussel. Tel. (02)538.02.11 en (02)538.47.72.

Postrekening 000-0024401-54 van de Academie, 1050 Brussel.

BESTUURSCOMMISSIE

Voorzitter : De H. SOKAL, R.

Leden : De HH. CUYPERS, E. ; DELHAL, J. ; FIERENS, P. ; MORTELMANS, J. ; VANDERLINDEN, J. ; Mevr. VERHASSELT, Y.

Secretaris : De H. SYMOENS, J.-J.

COMMISSIE VOOR DE BELGISCHE OVERZEESE BIOGRAFIE

Voorzitter : De H. SALMON, P.

Leden :

Vertegenwoordigers van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen : De HH. LUWEL, M. ; SALMON, P. ; STENGERS, J.

Vertegenwoordigers van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen : De HH. D'HOORE, J. ; LAWALRÉE, A. ; VANBREUSEGHEM, R.

Vertegenwoordigers van de Klasse voor Technische Wetenschappen : De HH. CUYPERS, E. ; DEELSTRA, H. ; LEDERER, A.

Secretaris : De H. SYMOENS, J.-J.

COMMISSIE VOOR GESCHIEDENIS

Voorzitter : De H. STENGERS, J.

Leden : De HH. DUCHESNE, A. ; EVERAERT, J. ; LEDERER, A. ; LUWEL, M. ; SALMON, P. ; STOLS, E. ; VAN BILSEN, A. ; VANDERLINDEN, J. ; VANDEWOUDE, E. ; VANSINA, J. ; VELLUT, J.-L. ; VERHAEGEN, B.

Corresponderende leden : EE.PP. BONTINCK, F. ; RENAULT, F.

Secretaris : De H. SYMOENS, J.-J.

ANNUAIRE 1988

Président pour 1988 : M. SOKAL, Raoul, directeur adjoint honoraire d'Electrobel, rue du Marteau 55, 1040 Bruxelles.

Secrétaire perpétuel : M. SYMOENS, Jean-Jacques, professeur à la «Vrije Universiteit Brussel» et à l'Université de l'État à Mons, rue St-Quentin 69, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)230.85.33 ; bur. Acad. (02)538.02.11 et 538.47.72 ; Univ. (02)641.34.13 et 641.34.21. Téléx 61051 vubco b. Fax (02)641.22.82.

SECRETARIAT

Le Secrétariat de l'Académie est établi : rue Defacqz 1 boîte 3, 1050 Bruxelles. Tél. (02)538.02.11 et (02)538.47.72.

C.C.P. 000-0024401-54 de l'Académie, 1050 Bruxelles.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Président : SOKAL, R.

Membres : MM. CUYPERS, E. ; DELHAL, J. ; FIERENS, P. ; MORTELMANS, J. ; VANDERLINDEN, J. ; Mme VERHASSELT, Y.

Secrétaire : M. SYMOENS, J.-J.

COMMISSION DE LA BIOGRAPHIE BELGE D'OUTRE-MER

Président : M. SALMON, P.

Membres :

Représentants de la Classe des Sciences morales et politiques : MM. LUWEL, M. ; SALMON, P. ; STENGERS, J.

Représentants de la Classe des Sciences naturelles et médicales : MM. D'HOORE, J. ; LAWALRÉE, A. ; VANBREUSEGHEM, R.

Représentants de la Classe des Sciences techniques : MM. CUYPERS, E. ; DEELSTRA, H. ; LEDERER, A.

Secrétaire : M. SYMOENS, J.-J.

COMMISSION D'HISTOIRE

Président : M. STENGERS, J.

Membres : MM. DUCHESNE, A. ; EVERAERT, J. ; LEDERER, A. ; LUWEL, M. ; SALMON, P. ; STOLS, E. ; VAN BILSEN, A. ; VANDERLINDEN, J. ; VANDEWOUDE, E. ; VANSINA, J. ; VELLUT, J.-L. ; VERHAEGEN, B.

Membres correspondants : RR.PP. BONTINCK, F. ; RENAULT, F.

Secrétaire : M. SYMOENS, J.-J.

Lijst van de werkende,
geassocieerde en
corresponderende leden
van de Academie *

Liste des membres
titulaires, associés
et correspondants
de l'Académie *

KLASSE VOOR MORELE
EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN

CLASSE DES SCIENCES
MORALES
ET POLITIQUES

Directeur pour 1988 : M. SALMON, Pierre, prof. à l'Univ. Libre de Bruxelles, rue du Charme 17, 1190 Bruxelles.

Vice-Directeur voor 1988 : Mevr. VERHASSELT, Yola, gewoon hoogl. aan de Vrije Univ. Brussel, Perkhoevelaan 19, 2610 Wilrijk.

Erewerkende leden

Membres titulaires honoraires

DENIS, Jacques G. L. (6 juin 1922), membre de la Cie de Jésus, dr en géogr., prof. aux Fac. Univ. N.-D. de la Paix, rue de Bruxelles 61, 5000 Namur. Tél. (081)22.90.61. Télex 59222 facnam b (9 avril 1968/**19 janvier 1988**).

DEVAUX, Victor (12 avril 1889), procureur général honoraire près la Cour d'Appel d'Elisabethville, professeur émérite de l'Univ. Cath. de Louvain, av. Emile Vandervelde 5, 1200 Bruxelles. Tél. (02)770.71.02 (8 octobre 1945/**22 juillet 1975**).

D'HERTEFELT, Marcel (23 april 1928), lic. wijsb. en lett., dr. ekw. op publ., hoofd Afd. Soc. Antropologie en Etnogeschied. Kon. Mus. Midden-Afrika, docent «Univ. de Liège», buitengew. docent Kath. Univ. Leuven, stwg op Brussel 66 bus 5, 1980 Tervuren. Tel. pr. (02)767.70.08 ; bur. (02)767.54.01 (3 augustus 1978/**11 maart 1986**).

DUCHESNE, Albert (30 mai 1917), dr en philos. et lettres, conserv. hon. Mus. r. Armée, secr. gén. hon. Commiss. intern. d'hist. militaire, rue A. et M.-L. Servais-Kinet 41, 1200 Bruxelles. Tél. pr. (02)733.54.52 (10 septembre 1968/**21 septembre 1984**).

* De naast de naam vermelde datum is die van de geboorte. De data na het adres vermeld betreffen de benoeming tot werkend, geassocieerd of corresponderend lid van de Academie. Voor de geassocieerde leden is de *cursief* gedrukte datum deze van de benoeming tot corresponderend lid ; voor de werkende leden, deze van de eerste benoeming bij de Academie : de bevordering tot het erelidmaatschap wordt in het vet aangeduid.

* La date mentionnée à côté du nom est celle de la naissance. Les dates mentionnées après l'adresse concernent la nomination en qualité de membre titulaire, associé ou correspondant de l'Académie. Pour les membres associés, la date en caractères *italiques* est celle de la nomination en qualité de membre correspondant ; pour les membres titulaires, celle de la première nomination à l'Académie ; la promotion à l'honorariat est indiquée en gras.

- GÉRARD, Albert S.J. (12 juillet 1920), dr en philos. et lett., agr. enseign. sup., prof. émér. de l'Univ. de Liège, rue Louvrex 51 bte 023, 4000 Liège. Tél. (041)23.05.07 (9 avril 1968/5 septembre 1985).
- HARROY, Jean-Paul J. E. (4 mai 1909), ir comm., résident gén. hon. du Ruanda-Urundi, prof. émér. de l'Univ. Libre de Bruxelles, av. des Scarabées 9, bte 3, 1050 Bruxelles. Tél. (02)649.87.70 (25 juillet 1956/10 octobre 1979).
- LAMY, Emile M. M. J. (5 janvier 1921), dr en droit, prof. honor. de l'Univ. nat. du Zaïre, conseiller techn. à la Cour Suprême de Justice (Zaïre), maître de confér. à l'Univ. de Liège, av. du Monceau 20, 4050 Méry-Esneux. Tél. (041)88.26.67 (6 mai 1969/16 avril 1986).
- LUWEL, Marcel A. A. (2 november 1921), dr. in de wijsb. en lett., conserv. Kon. Mus. Midden-Afrika, Tervurenlaan 267 bus 7, 1150 Brussel. Tel. pr. (02)771.84.74 ; bur. (02)767.54.01 (2 september 1970/11 augustus 1987).
- MAESEN, Albert A. L. (2 maart 1915), dr. in de kunstgeschied. en de oudheidk., ere-conserv. aan het Kon. Mus. Midden-Afrika, Kapitein Piretlaan 29, 1150 Brussel. Tel. (02)770.75.49 (18 februari 1964/29 april 1983).
- MALENGREAU, Guy (19 mai 1911), dr en droit et en sci. histor., prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, av. des Mésanges 9, 5890 Bonlez. Tél. (010)68.90.32 (8 octobre 1946/10 octobre 1979).
- RUBBENS, Antoine E. V. M. (6 september 1909), emer. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Vrijwilligerslaan 243 bus 13, 1150 Brussel. Tel. (02)771.70.04 (6 oktober 1947/22 januari 1979).
- SOHIER, Jean E. F. A. (4 juin 1921), lic. en sci. polit., vice-près. trib. de 1^{re} Instance de Liège, rue des Tilleuls 42, Houssonloge, 4070 Aywaille. Tél. (086)43.32.72 (25 juillet 1956/19 janvier 1988).
- STENGERS, Jean (13 juin 1922), dr en philos. et lett., prof. à l'Univ. Libre de Bruxelles, av. de la Couronne 91, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)647.91.83 ; bur. (02)642.38.03 et 642.38.07 (13 février 1952/19 janvier 1988).
- VANSINA, Jan M. J. (14 september 1929), dr. geschied., prof. University of Wisconsin, 2810 Ridge Road, Madison, Wis. 53705 (U.S.A.) (27 augustus 1958/1 juli 1976).

Werkende leden

Membres titulaires

- BAECK, Louis (3 juni 1928), dr. econom. wetensch., M.A. (Berkeley, U.S.A.), hoogl. Kath. Univ. Leuven, voorz. Interfakult. Raad voor Ontwikkelings-samenwerking en van Centrum voor Ontwikkelingsplanning, afgev.-beh. van de Univ. Sticht., Jachtlaan 13, 3030 Heverlee. Tel. pr. (016)22.86.61 ; bur. (016)28.31.47 (3 september 1969/15 oktober 1980).

- BOELENS-BOUVIER, Paule (23 décembre 1931), dr en sci. polit. et administr., prof. à la Fac. Sci. polit. et économ. de l'Univ. Libre de Bruxelles, chemin des Oiseleurs 105, 1180 Bruxelles. Tél. (02)375.33.95 (15 octobre 1980/16 avril 1986).
- COPPIETERS, Emmanuel (1 januari 1925), dr. econ., dr. juris, M. Sc. (Econ.), gew. hoogl. Univ. Antwerpen (RUCA), ere-docent K.M.S., dir.-gen. Kon. Inst. Intern. Betrekk., ere-res. Lt-Kol., Kroonlaan 88, 1050 Brussel. Tel. pr. (050)82.28.88 ; bur. (02)648.20.00 (26 augustus 1963/30 maart 1977).
- COUPEZ, André J. Cl. (5 octobre 1922), dr en philos. et lett., chef de Section au Mus. r. Afrique centrale, prof. ord. Univ. Libre de Bruxelles, av. des Hospices 182, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)374.35.19 ; bur. (02)767.54.01 (16 septembre 1965/13 novembre 1979).
- EVERAERT, John G. (29 maart 1936), dr. in de geschied., hoogl. Rijksuniv. Gent (kol. en overzeese geschied.), Vogelenzang 21, 9620 Zottegem-Grotenberge. Tel. pr. (091)60.13.72 ; bur. (091)25.75.71, post 4885 (13 oktober 1980/24 maart 1987).
- HUYBRECHTS, André H. A. C. (7 september 1927), dr. econ. wetensch., dr. rechten, hoofdadministr. EEG, prof. «Inst. Cath. Hautes Ét. Comm.», hoofdredact. *Reflets et Perspectives de la Vie économique*, dir. *Revue générale*, Hertogweg 41, 1970 Wezembeek-Oppem. Tel. pr. (02)767.65.26 ; bur. (02)235.14.28 (1 september 1971/30 maart 1977).
- JACOBS, John E. J. A. (3 november 1924), dr. in de lett. en wijsb., geaggr. hoger onderw., gew. hoogl. Rijksuniv. Gent, Louizastraat 32 bus 9, 2000 Antwerpen. Tel. pr. (03)232.49.25 ; bur. (091)23.38.21, post 2295 (2 september 1970/11 september 1974).
- RYCKMANS, Jacques (comte) (22 octobre 1924), dr en philol. et histoire orientales, prof. Univ. Cath. de Louvain, Biest 2, 3042 Lovenjoel-Bierbeek. Tél. pr. (016)46.00.09 ; bur. (010)47.42.88 (26 septembre 1978/14 juillet 1986).
- SALMON, Pierre M. Ch. (30 novembre 1926), dr en philos. et lett., agr. enseign. moyen du degré sup., prof. à l'Univ. Libre de Bruxelles, rue du Charme 17, 1190 Bruxelles. Tél. pr. (02)344.28.80 ; bur. (02)642.33.12 (9 mars 1977/19 mars 1985).
- STENMANS, Alain J. M. (23 juin 1923), dr en droit, secr. gén. Serv. Prem. Min., Progr. Polit. scientif., rue Haute 22, 1340 Ottignies. Tél. pr. (010)45.03.76 ; bur. (02)230.38.41 (4 février 1954/12 septembre 1985).
- STOLS, Eddy O. G. (19 oktober 1938), dr. wijsb. en lett., lic. moderne geschied., docent Kath. Univ. Leuven, Toverbergstraat 3 bus 10, 3008 Veltem-Beisem. Tel. pr. (016)28.46.11 ; bur. (016)23.88.51 (30 maart 1977/13 maart 1985).

VANDERLINDEN, Jacques P. M. (9 juillet 1932), dr en droit, agr. enseign. sup., prof. ord. à l'Univ. Libre de Bruxelles, av. de l'Arbalète 46, 1170 Bruxelles. Tél. pr. (02)673.49.62 ; bur. (02)642.36.11 et 642.36.13. Téléx 23069 unilib b. Fax (02)642.35.95 (1^{er} septembre 1971/9 mars 1977).

VANDEWOUDE, Emile (21 juni 1923), dr. wijsb. en lett., afdelingshoofd Alg. Rijksarchief Brussel, Archivaris van het Koninklijk Paleis, Dereymaeckerlaan 20, 1980 Tervuren. Tel. pr. (02)767.68.47 ; bur. (02)513.07.70 (2 september 1970/13 augustus 1985).

VERHAEGEN, Benoît J. J. (8 januari 1929), dr. rechten, dr. econ. wetensch., prof. en decaan Fac. Soc. Wetensch. Univ. Kisangani, dir. CEDAF, Napelsstraat 15, 1050 Brussel. Tel. pr. (02)511.46.80 (18 september 1970/11 augustus 1987).

VERHASSELT, Yola (14 augustus 1937), dr. in de wetensch., gew. hoogl. Vrije Univ. Brussel (menselijke aardrijksk.), Perkhoevelaan 19, 2610 Wilrijk. Tel. bur. (02)641.33.81 en 641.33.82. Telex 61051 vubco b. Fax (02)641.22.82 (21 maart 1984/19 maart 1986).

Eregeassocieerde leden

Membres associés honoraires

BAPTIST, Albertus M. G. (12 september 1907), landbouwk. ir., Ph. D, erector, prof. emer. Rijksuniv. Gent, Patijntjestraat 61, 9000 Gent. Tel. pr. (091)22.48.28 (2 september 1970/6 juli 1979).

BEZY, Fernand (1^{er} mars 1922), dr en droit et en sc. économ., prof. ord. Univ. Cath. de Louvain, rue de l'Élevage 28, 1340 Ottignies. Tél. (010)45.25.92 (3 septembre 1969/19 janvier 1988).

DORSINFANG-SMETS, Annie (16 juillet 1911), dr philos. et lett., lic. histoire de l'art et arch., prof. hon. Univ. Libre de Bruxelles, av. Orban 9 bte 9, 1150 Bruxelles. Tél. (02)771.93.68 (13 mars 1972/3 octobre 1979).

DRACHOUSSOFF, Vladimir (6 juin 1917), ir agron., dir. de bureau d'étude, rue Gén. MacArthur 48, 1180 Bruxelles. Tél. (02)343.71.52 (25 septembre 1972/1^{er} février 1985).

GANSHOF VAN DER MEERSCH, Walter J. (vicomte) (18 mai 1900), dr en droit, proc. gén. émér. Cour de Cass., juge Cour europ. Droits de l'Homme, prof. émér. de l'Univ. Libre de Bruxelles, prof. Fac. intern. droit comp. (Strasbourg), av. Jeanne 33 bte 11, 1050 Bruxelles. Tél. (02)647.29.14 (1^{er} mars 1967/3 octobre 1979).

PÉTILLON, Léon A. M. (22 mai 1903), dr en droit, gouv. gén. hon. du Congo belge et du Ruanda-Urundi, square Goldschmidt 33, 1050 Bruxelles. Tél. (02)647.69.68 (25 juillet 1956/17 juin 1976).

SPAE, Jozef J. (25 november 1913), pater, dr. orientalism, gewezen secret.-gen. SODEPAX (Geneva), Dennenstraat 8, 3031 Oud-Heverlee. Tel. (016)22.93.16 (2 september 1970/28 april 1983).

VAN BILSEN, Anton A. J. (13 juni 1913), gew. hoogl. Rijksuniv. Gent, Mooi Loverlaan 1a, 1950 Kraainem. Tel. (02)731.28.66 (2 augustus 1972/14 oktober 1980).

VAN DER DUSSEN DE KESTERGAT, Jean-Marie (8 avril 1922), journaliste, stwg naar Kester 16, 1670 Pepingen. Tél. pr. (02)532.46.89 (31 mars 1982/19 janvier 1988).

Geassocieerde leden

Membres associés

BEGUIN, Hubert (26 juillet 1932), dr en sci. géogr., lic. en sci. économ. et financ., agr. de l'enseign. sup., prof. Univ. Catholique de Louvain, av. de l'Observatoire 10, 4000 Liège. Tél. pr. (041)52.91.35 ; bur. (010)43.28.73. Télex 59037 ucl b (15 octobre 1980).

DELEU, Jozef (17 november 1925), dr. lett. en wijsb., geaggreg. hoger onderw., gew. hoogl. Rijksuniv. Gent, Heidelaan 14, 9720 De Pinte. Tel. pr. (091)82.53.20 ; bur. (091)25.75.71, post 4175 en 4570 (13 oktober 1980).

DE MARET, Pierre-D. (5 février 1950), dr en philos. et lettres (Histoire de l'Art et Archéologie), prof. ordin. Univ. Libre de Bruxelles, rue Edith Cavell 103b, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)345.12.28 ; bur. (02)642.21.11 (23 décembre 1987).

ENGELBORGHES-BERTELS, Marthe (28 février 1928), lic. en sci. polit. et diplom., dir. du Centre d'Étude des Pays de l'Est, secr. gén. de l'Inst. de Sociol. (Univ. Libre de Bruxelles), av. de l'Université 67, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)647.02.63 ; bur. (02)642.33.85 et (02)642.33.87 (11 juillet 1984).

GRÉGOIRE, Claire (épse Janssens) (15 mai 1939), dr philol. et lettres (linguistique afric.), chargé cours Univ. Libre de Bruxelles, collab. scient. Mus. r. Afrique centrale, av. des Ortolans 16, 1170 Bruxelles. Tél. pr. (02)660.15.52 ; bur. (02)767.54.01 (12 février 1987).

HOUYOUX, Joseph S. P. (26 avril 1938), dr en sociol. et lic. en criminol., prof. et secr. acad. à l'Inst. Cath. des Hautes Ét. comm. (ICHEC), allée de la Peupleraie 17, 1300 Wavre. Tél. pr. (010)22.21.17 (31 mars 1982).

LESTHAEGHE, Ronny J. L. (2 juni 1945), Ph. D. in soc. wetensch. prof. en dir. van het «Interuniversity Programme in Demography» (Vrije Univ. Brussel), Clos des Peupliers 7, 5890 Chaumont-Gistoux. Tel. pr. (010)68.80.71 ; bur. (02)641.20.37. Telex 61051 vubco b. Fax (02)641.22.82 (27 februari 1986).

NENQUIN, Jacques A. E. (20 december 1925), dr. kunstgeschied. en oudheidk., Master of Arts, Dr. Philos. (Univ. Cambridge, G.-B.), hoogl. Rijksuniv. Gent, docent Vrije Univ. Brussel, Francisco Ferrerlaan 114, 9000 Gent. Tel. pr. (091)26.23.11 ; bur. (091)25.75.71 (11 mei 1982).

PLASSCHAERT, Sylvain R. F. (13 mei 1929), dr. rechten en econ. wetensch. (Kath. Univ. Leuven), Master of Laws (Harvard), gew. hoogl. Univ. Fac. St. Ignatius Antwerpen (UFSIA), buitengew. docent Kath. Univ. Leuven en College Ontwikkelingslanden, Rijksuniv. Centrum Antwerpen (RUCA), Heliotropenlaan 14, 1030 Brussel. Tel. pr. (02)241.40.89 ; bur. (03)231.66.60 (3 augustus 1978).

REYNTJENS, Filip-L.-A.-Chr. (14 juni 1952), dr. in de rechten, docent U.I.A., buitengew. docent Kath. Univ. Leuven, Keizerstraat 84, 2000 Antwerpen. Tel. pr. (03)232.75.80 ; bur. U.I.A. (03)828.25.28 (2 september 1987).

REZSOHAZY, Rudolf (3 janvier 1929), dr en philos. et lett. (histoire), prof. ordin. Univ. Catholique de Louvain, rue Demaret 39, 1350 Limal. Tél. pr. (010)41.77.93 ; bur. (010)43.42.16 et 43.45.99 (13 mai 1975).

VANDEN BERGHE, Louis C. S. (24 december 1923), dr. kunstgeschied. en oudheidk., gew. hoogl. Rijksuniv. Gent, Seminarie voor Archeol. v. Nabije Oosten, Blandijnberg 2, 9000 Gent. Tel. bur. (091)25.75.71, post 4608 (3 augustus 1978).

VELLUT, Jean-Luc (21 novembre 1936), lic. en histoire, Ph. D. (Australian National Univ.), prof. Univ. Cath. de Louvain, rue E. Gossart 17 bte 3, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)343.90.34 (20 février 1986).

VERHELST, Thierry (20 september 1942), dr. in de rechten, Master of Comparative Law, Projectendienst Broederlijk Delen v.z.w., Vinkstraat 62, 1170 Brussel. Tel. pr. (02)673.62.09 ; bur. (02)218.64.60 (21 maart 1984).

YAKEMTCHOUK, Romain (23 septembre 1925), dr. sci. polit. et diplomat., prof. Univ. Cath. de Louvain, av. Hanne 5, 5860 Chastre-Villeroux-Blanmont. Tél. pr. (010)65.67.40 ; bur. (010)43.21.11 (3 septembre 1969/2 avril 1973).

Erecorresponderende leden

Membres correspondants honoraires

BONTINCK, Frans R. (16 augustus 1920), van de Congreg. van Scheut, dr. in de kerkelijke geschied., gew. hoogl. aan de «Fac. de Théol. cathol. de Kinshasa», Scolasticat C.I.C.M., B.P. 215, Kinshasa XI (Zaire) (1 maart 1967/11 oktober 1985).

BRUNSCHWIG, Henri A. (2 juin 1904), agr. en histoire et en géogr., lic. en droit, dr ès lettres, dir. à l'Éc. des Hautes Ét. en Sci. soc. (France), 30, Cours Marigny,

- F-94300 Vincennes (France). Tél. (1)43.28.48.80 (25 septembre 1972/18 janvier 1979).
- COMHAIRE, Jean (29 juin 1913), ancien prof. d'anthropol. soc. en Amérique et en Afrique, ancien fonctionnaire international, rue des Deux-Églises 110, 1040 Bruxelles (13 novembre 1979/18 mai 1983).
- CORNEVIN, Robert (26 août 1919), breveté de l'École nat. de la France d'Outre-Mer, dr ès lettres, secrét. perpét. Acad. des Sci. d'Outre-Mer (France), prés. de l'ADELF (Ass. des Écrivains de Langue française), 10, rue Vandrezanne, F-75013 Paris (France). Tél. pr. (1)45.89.86.47 ; bur. (1)47.20.87.93 (25 septembre 1972/20 février 1986).
- DE VRIES, Egbert (29 januari 1901), rector emeritus van het Intern. Inst. voor Soc. Studiën (Den Haag), prof. emer. in Public and Intern. Affairs, Univ. of Pittsburgh, Pa., Deer Lake Park, Chalk Hill, Fayette County, Pa. 15421 (U.S.A.) (26 augustus 1963/10 mei 1978).
- FLACK, Michael (12 septembre 1920), Prof. of Intern. and Intercultural Affairs, River Park, 399 «O» Street, S.W. Washington, D.C. 20024 (U.S.A.). Tél. (202)484.8031 (19 octobre 1979/24 octobre 1985).
- HULSTAERT, Gustaaf Edw. (5 juli 1900), van de Congreg. der Missionarissen van het Heilig Hart, B.P. 276, Mbandaka (Zaïre) (8 oktober 1945/10 mei 1978).
- SENGHOR, Léopold S. (9 octobre 1906), homme de lettres, ancien prés. de la Républ. du Sénégal, membre de l'Acad. française, 1, square de Tocqueville, F-75017 Paris (France). Tél. pr. (1)42.67.34.74. — Au Sénégal : B.P. 5106, Dakar-Fann (Sénégal) (24 mars 1965/18 janvier 1979).
- THEUWS, Jacques (15 november 1914), dr. in de wijsb. en lett., missionaris, hoogl. emer. van de Kath. Univ. Leuven, Prosperdreef 9, 3046 Vaalbeek. Tel. (016)23.55.98 (19 oktober 1979/28 april 1983).

Corresponderende leden

Membres correspondants

- AKINOLA AGUDA, Timothy (10 juin 1923), dr en droit, LL.M et Ph. D. en droit africain, juge à la Cour Suprême du Nigéria, dir. de l'«Inst. of Advanced Legal Studies», c/o Nigerian Inst. of Advanced Legal Studies, Univ. of Lagos, Univ. P.O.B. 15, Lagos (Nigeria) (19 avril 1983).
- ALLOTT, Antony (30 juin 1924), Prof. of African Law, Head of Department of Law, School of Oriental and African Studies, Univ. of London, Malet Street, London WC1E 7HP (England) (19 octobre 1979).
- BENNETT, Norman (31 octobre 1932), Prof. of History, c/o History Department, 226, Bay State Rd, Boston Univ., Boston, Ma. 02215 (U.S.A.) (19 octobre 1979).

- BIEBUYCK, Daniel P. D. (1 oktober 1925), dr. in filos. en lett., H. Rodney Sharp Prof. of Anthropol. and Humanities, Department of Anthropol., Univ. of Delaware, 271, West Main Street, Newark, Del. 19716 (U.S.A.) (27 augustus 1958).
- BIZIMANA, Simon (4 février 1938), linguiste, c/o Institut National de la Recherche scientifique, B.P. 218, Butare (Rwanda) (23 décembre 1987).
- DE SAINT MOULIN, Léon V. J. G. L. (17 décembre 1932), dr en histoire, chargé de recherches au CEPAS, B.P. 3064, Kinshasa (Zaïre) (11 juillet 1986).
- IRELE, Francis A. (22 mai 1936), Bachelor of Arts, Prof. Univ. of Ibadan, Ibadan (Nigeria). Tél. (032)62550/1415 (3 août 1978).
- KAMBA MUZENGA (21 juin 1942), dr en linguist. africaine, prof. ass. à la Fac. des Lett. de l'Univ. de Lubumbashi et à l'Inst. sup. Pédagog. de Lubumbashi, c/o Inst. Sup. Pédagog. de Lubumbashi (I.S.P.), B.P. 1796, Lubumbashi (Zaïre) (11 septembre 1985).
- KANE, Mohamadou K. (5 février 1933), dr ès lettres, prof. Fac. Lett. et Sci. hum., Univ. de Dakar, Dakar (Sénégal) (3 août 1978).
- LAVROFF, Dmitri (10 novembre 1934), prés. de l'Univ. de Bordeaux I, 351, cours de la Libération, F-33405 Talence Cedex (France). Tél. bur. 56.80.71.90 (13 novembre 1979).
- LIHAU EBUA Libana la Molongo (29 septembre 1930), dr en droit, chercheur Inst. de Recherche Scient. du Zaïre, B.P. 794, Kinshasa XI (Zaïre). Tél. 31.013 (3 août 1978).
- MBAYE, Keba (5 août 1924), diplômé d'ét. sup. de droit privé et breveté de l'École nation. de la France d'Outre-Mer, Premier Prés. hon. de la Cour suprême du Sénégal, juge à la Cour intern. de Justice, Palais de la Paix, 's-Gravenhage (Nederland) (20 mai 1981).
- MIÈGE, Jean-Louis (20 août 1923), dr ès lettres, dir. Unité d'Enseignem. et de Rech. méditerranéennes, Univ. Aix-en-Provence, 29, av. Robert Schuman, F-13621 Aix-en-Provence (France) (11 juillet 1986).
- MUDIMBE, Valentin Y. (8 décembre 1941), dr en philos. et lettres, prof. d'Université, Dep. of Romance Lang., 205 Languages B1D, Duke University Durham, North Carolina 27706 (U.S.A.) (3 août 1978).
- OLIVER, Roland A. (30 mars 1923), dr en philos. et lettres, Frilsham Woodhouse, Nr. Newbury, Berkshire RG 16 9XB, England (3 mars 1962).
- RAYMAEKERS, Paul E. J. (28 juillet 1930), dr en sci. comm. et consul., prés. Bureau d'Études pour un Développement harmonisé (BEDH, Bruxelles), rue Dodonée 122 bte 1, 1180 Bruxelles. Tél. (02)344.53.51 (13 mars 1972).

ROCHER, Ludo (25 april 1926), dr. in de rechten en in de wijsb. en lett., geaggreg. prof. Vrije Univ. Brussel, prof. of Sanskrit, chairman of the Department of South Asia Regional Studies, The Univ. of Pennsylvania, Philadelphia, Pa. 19174 (U.S.A.) (16 september 1965/24 juli 1967).

TÉVOÉDJRÈ, Albert (10 novembre 1929), dr ès sci. écon. et soc., secr. gén. de l'Assoc. mondiale de Prospective soc. (AMPS), c/o UNITAR, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse). Tél. pr. (022)52.33.86 ; bur. (022)98.51.57. Téléx AMPS 23423 oik ch. — Au Bénin : «Le Refuge du Pèlerin», B.P. 1501, Porto-Novo (Rép. Pop. Bénin). Tél. 21.28.33 (20 mai 1981).

**KLASSE VOOR NATUUR- EN
GENEESKUNDIGE
WETENSCHAPPEN**

**CLASSE DES SCIENCES
NATURELLES ET
MÉDICALES**

Directeur pour 1988: M. MEYER, Joseph, prof. ordin. à l'Univ. Cath. de Louvain, av. Reine Fabiola 26, 1340 Ottignies.

Vice-Directeur voor 1988: De H. EYCKMANS, Luc, dir. Prins Leopold Inst. voor Trop. Geneesk., Wildenhoge 26, 3009 Winksele-Herent.

Lid honoris causa

Membre d'honneur

PLOWRIGHT, Walter (20 juillet 1923), Dr. V. Sc., Head of Depart. of Microbiology (Institute for Research and Animal Diseases, Berks., England), Whitehill Lodge, Reading Road, Goring-on-Thames, Reading RG8 OLL (England) (27 octobre 1986).

Erewerkende leden

Membres titulaires honoraires

BASILEWSKY, Pierre (21 août 1913), ir agron. et ir des eaux et forêts, chef hon. Départ. Zool. du Mus. r. Afrique centrale (Tervuren), square de Léopoldville 17 bte 14, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)648.79.96 ; bur. (02)767.54.01 (18 septembre 1970/18 mai 1983).

BENOIT, Pierre L. G. (21 octobre 1920), chef de service hon. du Mus. r. Afrique centrale (Tervuren), prof. hon. de l'Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers), corresp. Mus. nat. Histoire natur. (Paris), av. F. Peeters 13, 1150 Bruxelles. Tél. (02)731.46.37 (16 septembre 1965/11 mars 1986).

BERNARD, Etienne A. (26 mai 1917), lic. en sci. mathém. et en sci. actuarielles, ancien dir. Centre de Recherches de l'INEAC, ancien conseiller du Dir. du PNUD, météorol. hon. Inst. r. Météorol. de Belgique, av. Winston Churchill 253, 1180 Bruxelles (6 octobre 1947/21 septembre 1984).

BONÉ, Georges J. G. (17 avril 1914), dr en méd. et en sci. zool., prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, rue F. Martin 6, 1160 Bruxelles. Tél. pr. (02)660.63.59 ; bur. (02)762.34.00, ext. 7229 (15 janvier 1970/18 mai 1983).

D'HOORE, Jules L. M. (7 mei 1917), ir. scheid. en landbouwindustr., dr. landbouwwetensch., emer. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Schoonzichtlaan 94, 3009 Winksele (Herent). Tel. (016)48.83.74 (6 december 1977/20 juli 1984).

DONIS, Camille A. V. J. (12 janvier 1917), ir agron., prof. émér. de la Fac. des Sci. agron. État Gembloux, av. Jeanne 35 bte 12, 1050 Bruxelles. Tél. (02)647.63.42 (5 septembre 1957/21 septembre 1984).

- FAIN, Alexandre M. A. J. (9 août 1912), dr en méd., prof. hon. de l'Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers) et de l'Univ. Cath. de Louvain, membre tit. Acad. r. Méd. Belgique, av. Lambeau 20, 1200 Bruxelles. Tél. (02)735.19.64 (4 février 1956/3 avril 1980).
- GILLAIN, Jean A. J. (26 novembre 1902), dr en médec. vétérin., 1073, San Pablo Drive, Lake San Marcos, Californie 92069 (U.S.A.) (13 février 1952/5 février 1963).
- JADIN, Jean B. J. Ch. (29 août 1906), dr en méd., dir. de laboratoire hon., prof. hon. de l'Inst. Méd. trop. Prince Léopold, Rosier 16, 2000 Antwerpen. Tél. (03)232.56.76 (21 janvier 1953/17 juin 1976).
- JANSSENS, Pieter G.P.M. (18 juli 1910), dr. in de genees-, heel- en verlosk., ere-dir. Prins Leopold Inst. Trop. Geneesk., «Sparrenkrans», Vogel-sanck 12, 2232 Schilde - 's-Gravenwezel. Tel. (03)353.16.90 (8 juli 1960/6 mei 1969).
- LEPERSONNE, Jacques (26 octobre 1909), ir-géol., chef de départ. hon. du Mus. r. Afrique centrale, av. de la Joyeuse-Entrée 14 bte 5, 1040 Bruxelles. Tél. (02)231.08.16 (8 octobre 1946/10 octobre 1979).
- OPSOMER, Joseph E.L.A.M.Gh. (6 décembre 1907), ir agron., prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, av. de l'Orée 22 bte 13, 1050 Bruxelles. Tél. (02)649.77.97 (21 février 1953/17 juin 1976).
- PEETERS, Leo (6 mei 1920), lic. geol. en aardrijksk., geaggr. hoger midd. onderw., dr. in de wetensch., emer. hoogl. Vrije Univ. Brussel en Rijksuniv. Centrum Antwerpen (RUCA), Perkhoevelaan 21, 2610 Wilrijk. Tel. bur. Brussel (02)641.33.83, Antwerpen (03)218.07.54 en 218.07.55 (28 februari 1972/2 september 1985).
- RAUCQ, Paul E.E.M. (24 mai 1920), dr en sci. géol. et minéral., géol.-conseil, rue Marie-Thérèse 37, 1040 Bruxelles. Tél. (02)230.96.13 (8 juillet 1960/16 avril 1986).
- TAVERNIER, René J. F. (26 augustus 1914), dr. in de wetensch. (aard- en delfstofk.), emer. hoogl. Rijksuniv. Gent, Rysenbergstraat 99, 9000 Gent. Tel. pr. (091)22.26.80 ; bur. (091)22.57.15, post 2735 (2 september 1970/29 april 1983).
- VANBREUSEGHEM, Raymond A. A. (21 décembre 1909), dr en méd., secr. perp. hon. Académie, prof. hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles et de l'Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers), membre tit. de l'Acad. r. Méd. Belgique, Clos du Parnasse 1 bte 6, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)512.45.62 ; bur. (02)642.51.11 (21 août 1954/10 octobre 1979).

VAN RIEL, Joseph F. V. L. (19 octobre 1899), dr en méd., prof. hon. Univ. Libre de Bruxelles et Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers), membre hon. de l'Acad. r. Méd. Belgique, bd Louis Schmidt 80 bte 3, 1040 Bruxelles. Tél. (02)734.15.25 (6 octobre 1947/3 mars 1975).

Werkende leden

Membres titulaires

ALEXANDRE, Jean M. N. (25 décembre 1925), dr en sci. géogr., lic. en sci. minéral. et géol., prof. Univ. de Liège, prés. Centre Coop. au Développ. Univ. de Liège (CECODEL), Bois de Mariomont 36, 4804 Jalhay. Tél. pr. (087)22.25.38 ; bur. (041)42.00.80 (31 mars 1982/12 septembre 1985).

BEGHIN, Ivan D. P. (24 mars 1932), dr en méd., Master of Science, prof. Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers), Nationalestraat 155, 2000 Antwerpen. Tél. pr. (02)537.46.15 ; bur. (03)238.58.80. Téléx 31648 b. Fax (03)216.14.31 (18 septembre 1970/21 octobre 1980).

BOUHARMONT, Jules M. G. (19 juillet 1929), ir agron., lic. botan., dr en sci., prof. ord. Univ. Cath. de Louvain, av. des Fougères 15, 1301 Wavre. Tél. pr. (010)41.73.44 ; bur. (010)41.81.81. Téléx 59037 ucl b (31 mars 1982/12 septembre 1985).

BOUILLON, Jean (20 décembre 1926), dr en sci., prof. ord. Univ. Libre de Bruxelles, Wouterbos 28, 1630 Linkebeek. Tél. pr. (02)380.03.43 ; bur. (02)642.22.62 et 642.25.17. Téléx 23069 unilib b. Fax (02)642.35.95 (2 avril 1973/26 février 1985).

DECELLE, Jean E. (29 juin 1925), ir agron. (groupe Eaux et Forêts), chef Section Entomol. et chef Départ. Zool. Mus. r. Afrique centrale, maître confér. Fac. Sci. agron. de l'Univ. Cath. de Louvain, drève de Nivelles 145 bte 15, 1150 Bruxelles. Tél. pr. (02)673.77.81 ; bur. (02)767.54.01, ext. 350. Téléx 27048 b (31 mars 1982/26 février 1985).

DELHAL, Jacques M. J. (22 septembre 1928), dr en sci. géol. et minéral., chef Section de Minéral. et de Pétrogr. au Mus. r. Afrique centrale, Résidence «Malmaison», Clos Manuel 17 bte 4, 1150 Bruxelles. Tél. pr. (02)770.70.76 ; bur. (02)767.54.01. Téléx 27048 b (2 avril 1973/21 octobre 1980).

DE MEUTER, Frans A. J. (4 augustus 1932), dr. genes-, heel- en verloskunde, geaggr. hoger onderw., dir. Pasteur Instit. van Brabant, buitengew. hoogl. Vrije Univ. Brussel, Beneluxlaan 3, 1800 Vilvoorde. Tél. pr. (02)251.37.08 ; bur. (02)230.73.75 (27 februari 1986/4 maart 1987).

DE SMET, Marcel Ph. (10 augustus 1922), dr. in de geneesk., chirurg, gewezen geneesh.-dir. NILCO, Rodedreef 39, 2230 Schilde. Tél. (03)353.85.24 (19 maart 1959/14 mei 1982).

- EYCKMANS, Luc A. F. (23 februari 1930), dr. in geneesk., geaggr. hoger onderw., dir. Prins Leopold Inst. Trop. Geneesk. (Antwerpen), Wildenhoge 26, 3009 Winksele-Herent. Tel. pr. (016)22.05.96 ; bur. (03)237.67.31. Telex 31648 b. Fax (03)216.14.31 (3 augustus 1978/13 augustus 1985).
- FIEREMANS, Carlos L. J. (2 september 1922), burgerl. mijnir. en aardk. ir., Hofveld 20, 1700 Asse. Tel. (02)452.62.96 (3 september 1969/22 december 1986).
- MEYER, Joseph (8 mars 1924), ir agron., lic. en sci. botan., dr en sci. agron., prof. ord. à l'Univ. Cath. de Louvain, av. Reine Fabiola 26, 1340 Ottignies. Tél. pr. (010)41.31.65 ; bur. (010)43.37.54. Télec 59037 ucl b (13 mars 1972/12 septembre 1985).
- MORTELMANS, Jos M. H. (25 mei 1924), dr. in de diergeneesk., prof. Prins Leopold Instit. Trop. Geneesk. (Antwerpen), buitengew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Beukenlaan 2, 2020 Antwerpen. Tel. pr. (03)827.16.64 ; bur. (03)238.58.80 (10 september 1968/16 december 1977).
- NICOLAÏ, Henri J. M. N. (11 février 1929), dr ès lett., lic. en sci. géogr., prof. ord. Univ. Libre de Bruxelles, bd Aug. Reyers 41 bte 6, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)734.39.95. Télec 23069 unilib b. Fax (02)642.35.95 (17 octobre 1980/12 septembre 1985).
- REYNDERS, Marcel I. (24 mei 1926), landbouwk. ir. (waters en bossen), dr. in de landbouwk. wetensch., werkleider Onderzoekscentrum voor Bosbouw, Rijksuniv. Gent, Grote Thems 18, 8202 Varsenare (Jabbeke). Tel. pr. (050)38.49.75 ; bur. (091)52.21.13 (14 mei 1982/15 februari 1985).
- SEMAL, Jean (8 mai 1928), ir agron., dr en sci. agron., prof. ord. Fac. Sci. agron. État Gembloux, av. du Venezuela 23, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)673.23.04 ; bur. (081)61.01.26 et 61.29.58, ext. 2431 (31 mars 1982/26 février 1985).
- SYMOENS, Jean-Jacques (21 maart 1927), dr. plantk., lic. scheik., vast secretaris Academie, hoogl. Vrije Univ. Brussel en „Univ. État Mons”, dir. „Fond. pour Favoriser Recherches scient. en Afrique”, Saint-Quentinstraat 69, 1040 Brussel. Tel. pr. (02)230.85.33 ; bur. Acad. (02)538.02.11 en 538.47.72 ; Univ. (02)641.34.13 en 641.34.21. Telex 61051 vubco b. Fax (02)641.22.82 (18 februari 1964/16 december 1977).
- SYS, Carolus C. (25 december 1923), landbouwk. ir., dr. in de landbouwwetensch., hoogl. Rijksuniv. Gent, James Ensorlaan 33, 9820 Gent (S.D.). Tel. pr. (091)22.68.48 ; bur. (091)22.57.15, post 2756. Telex 12754 rugent b (6 december 1977/20 april 1984).
- THYS VAN DEN AUDENAERDE, Dirk F. E. (14 maart 1934), landbouwk. ir. (waters en bossen), dr. landb. wetensch., dir. Kon. Mus. Midden-Afrika, P.

Marchandstraat 17, 1970 Wezembeek-Oppem. Tel. pr. (02)767.92.14 ; bur. (02)767.54.01, post 159. Telex 27048 b (3 augustus 1978/13 augustus 1985).

VIS, Henri L. (25 oktober 1928), dr. geneesk., prof. „Univ. Libre Bruxelles”, Louis Braillelaan 5, 1810 Wemmel. Tel. pr. (02)269.89.80 ; bur. (02)477.31.48 (6 december 1977/21 oktober 1980).

Eregeassocieerde leden

Membres associés honoraires

BOUILLON, Albert J. (25 août 1916), prêtre missionnaire C.I.C.M., dr en sci. zool., ancien prof. à l'Univ. nat. du Zaïre (campus Kinshasa), prof. à l'Univ. Cath. de Louvain, place Croix du Sud 4, Sc. 12 B 008, 1348 Louvain-la-Neuve. Tél. (010)43.34.06 (29 août 1967/31 mars 1982).

BURKE, Jean A. (11 maart 1921), dr. geneses-, heel- en verlosk., lic. en geaggr. in lichamel. opvoed., geneesh., Paul Michielslaan 57, 8400 Oostende. Tel. pr. (059)70.68.58 ; bur. (02)519.02.11 (3 augustus 1978/16 mei 1986).

DE HEINZELIN DE BRAUCOURT, Jean (6 augustus 1920), dr. geol. en mineralog. wetensch., dr ès sci. (Paris), lic. in de chemische wetensch., gew. hoogl. Rijksuniv. Gent, buitengew. hoogl. «Univ. Libre de Bruxelles», Brusselsestwg 292, 1950 Kraainem. Tel. (02)767.65.81 (6 december 1977/11 oktober 1985).

DE SCOVILLE, Albert (baron) (8 février 1922), dr en méd., méd.-hygiéniste, diplômé en méd. trop., prof. ord. Univ. de Liège, secrét. perp. de l'Acad. r. Méd. Belgique, Palais des Académies, rue Ducale 1, 1000 Bruxelles. Tél. bur. (02)513.26.06 (20 février 1986/19 janvier 1988).

DEVIGNAT, René L. M. (2 juin 1907), dr en méd., méd. provincial hon. du Congo belge, ancien dir. de l'Inst. d'Enseign. méd. d'Elisabethville, rue Wauters 318, 5240 Moha. Tél. (085)21.43.48 (5 septembre 1957/17 juin 1976).

GOUROU, Pierre (31 août 1900), agr. d'histoire et de géogr., dr ès lett., prof. hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles, place Constantin Meunier 13, 1180 Bruxelles. Tél. (02)344.35.30 (13 février 1952/17 juin 1976).

HENRY, Jean-Marie (14 novembre 1911), ir agron. (régions tropicales), av. John Kennedy 32 (r.c.), 1330 Rixensart. Tél. (02)653.73.18 (25 juin 1974/3 octobre 1979).

LAWALRÉE, André G.C. (2 février 1921), dr en sci. bot., chef de Départ. hon. Jardin bot. nat. de Belgique, av. Van Elderen 3, 1160 Bruxelles. Tél. pr. (02)672.17.72 ; bur. (02)269.39.05 (31 mars 1982/7 mai 1986).

POLL, Max F. L. (21 juillet 1908), dr en sci. zool., chef départ. hon. Mus. r. Afrique centrale, prof. hon. Univ. Libre de Bruxelles, rue Papenkasteel 19, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)374.46.59 ; bur. (02)642.22.31 (27 août 1958/3 octobre 1979).

SCHYNS, Charles (chevalier) (6 juin 1915), dr en méd., maître de conférences et représentant légal pour l'Afrique centrale de l'Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers), rue François Gay 33, 1150 Bruxelles. Tél. pr. (02)770.16.59 ; bur. (02)218.61.70 (17 octobre 1980/21 novembre 1983).

SOYER, Louis P. (14 octobre 1906), ir agron., ancien secrét. gén. de l'Inst. pour la Recherche scient. en Afrique centrale (IRSAC), bd Louis Schmidt 96, 1040 Bruxelles. Tél. (02)734.29.47 (19 mars 1959/3 octobre 1979).

Geassocieerde leden

Membres associés

BOLYN, Jacques H. L. (17 décembre 1926), dr en sci. agron., chef de travaux à la Chaire de Foresterie des Pays Chauds, Fac. des Sci. agron. État Gembloux, rue Elisabeth 25, 5800 Gembloux. Tél. pr. (081)61.01.58 ; bur. (081)61.29.58, ext. 2318 (1^{er} février 1985).

BRAEKMAN, Jean-Claude (11 octobre 1942), dr en sci. chim., maître de recherche Fonds nat. Recherche scient. (FNRS), prof. à l'Univ. Libre de Bruxelles (chim. organ.), av. Sainte-Thérèse 7, 1640 Rhode-St-Genèse. Tél. pr. (02)358.50.91 ; bur. (02)642.29.61. Télex 23069 unilib b. Fax (02)642.35.95 (2 mars 1984).

CAP, Jozef A. (25 januari 1924), gewezen dir. van de Nationale Antilepradienst (Ethiopië), Ten Bosch 19, 2770 Nieuwkerken-Waas. Tel. (03)777.16.97 (10 oktober 1979/26 september 1984).

DE LANGHE, Edmond (24 augustus 1929), landbouwk. ir. (Afdeling Tropen), dr. in de landbouwwetensch., lector Kath. Univ. Leuven, Leeuwerikenstraat 47/82, 3030 Heverlee. Tel. pr. (016)23.78.68 ; bur. (016)22.09.31, post 1420. Telex 25941 elekul b (20 april 1984).

DELIENS, Michel L. C. (27 février 1939), dr en sci. géol. et minéral., chef de travaux à la Section de minéral. et de pétrogr. du Départ. de Géol. et de Minéral. du Mus. r. Afrique centrale, av. des Cerisiers 177, 1200 Bruxelles. Tél. (02)735.31.84 (20 février 1986).

DUDAL, Raoul J. A. (1 mei 1926), landbouwk. ir., dr. in de landbouwwet., buitengew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Kard. Mercierlaan 92, 3030 Heverlee. Tel. (016)22.09.31 (10 oktober 1979/16 oktober 1986).

FRANKART, Raymond P.G. (25 juin 1926), dr en sciences agronomiques, prof. ordin. Univ. Cath. de Louvain, rue du Roetaert 144 bte 7, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)376.64.47 ; bur. (010)43.36.27 ou 43.36.33 (23 décembre 1987).

GOSSE, Jean-Pierre (14 mai 1924), ir agron. (groupe des Eaux et Forêts), ichtyologiste, bd. de la Meuse 115, 5100 Jambes. Tél. pr. (081)30.04.02 ; bur. (02)648.04.75 (1^{er} février 1985).

- MARSBOOM, Robert P. H. M. (7 juli 1926), dierenarts, Gierlebaan 5, 2350 Vosselaar. Tel. pr. (014)61.15.24 ; bur. (014)60.22.70, post 270 (3 augustus 1978).
- MICHA, Jean-Claude (11 août 1941), dr en sci. zool., prof. ord. aux Fac. Univ. N.D. Paix (Namur), chargé de cours extraord. (pisciculture) Univ. Cath. Louvain, rue Linette 19, 4051 Plainevaux. Tél. pr. (041)71.59.90 ; bur. (081)22.90.61, ext. 2434. Télex 59222 facnam b (10 mai 1983).
- PATTYN, Stefaan R. (9 september 1927), dr. in geneses-, heel- en verlosk., gew. hoogl. Univ. Inst. Antwerpen (U.I.A.), buitengew. hoogl. Prins Leopold Inst. Trop. Geneesk. (Antwerpen), C. Huysmanslaan 30, 2020 Antwerpen. Tel. pr. (03)238.43.40 ; bur. (03)828.25.28 en (03)238.58.80. Telex 31648 b. Fax (03)216.14.31 (3 augustus 1978).
- PIOT, Peter (17 februari 1949), dr. geneses-, heel- en verloskunde, geaggreg. hoger onderw., diensthoofd Lab. Microbiol. Prins Leopold Inst. Trop. Geneesk. (Antwerpen), Kard. Mercierlei 60, 2600 Berchem. Tel. pr. (03)230.12.72 ; bur. (03)238.58.80 (13 februari 1987).
- SAINTRAIN, Antoine J. F. M. (28 mars 1927), dr en droit, lic. en sci. polit. et soc., ambassadeur extraord. et plénipotentiaire, av. des Nerviens 65 bte 21, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)736.37.52 ; bur. (02)516.88.54 (17 octobre 1980).
- SUSANNE, Charles (13 november 1943), dr. in de wetenschappen, gew. hoogl. Vrije Univ. Brussel, M. De Jongelaan 13, 1080 Brussel. Tel. pr. (02)428.37.07 ; bur. (02)641.34.08. Telex 61051 vubco b. Fax (02)641.22.82 (2 september 1987).
- THOREZ, Jacques M. L. M. (13 juillet 1937), dr sci. géol. et minéral., prof. ass. Univ. de Liège, rue des Semailles 23, 4030 Grivegnée. Tél. pr. (041)43.13.36 ; bur. (041)42.00.80, ext. 428 (31 mars 1982).
- TOLLENS, Eric F. (21 oktober 1943), landbouwk. ir., Ph. D. in landbouwecon., (Michigan State Univ.), hoogl. Kath. Univ. Leuven (Fac. landbouwwetensch.), Kortrijkstraat 152, 3202 Linden. Tel. pr. (016)25.25.44 ; bur. (016)22.09.31, post 1616 (27 februari 1986).
- VAN DER VEKEN, Paul A. J. B. (15 augustus 1928), dr. in de wetensch. (plantk.), gew. hoogl. Rijksuniv. Gent, Ryvisschepark 12, 9710 Zwijnaarde. Tel. pr. (091)22.93.24 ; bur. (091)22.78.21 (3 augustus 1978).
- WÉRY, Marc J. P. (21 octobre 1935), dr en méd., prof. à l'Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers), Valkenlaan 6, 2120 Schoten. Tél. pr. (03)658.86.61 ; bur. (03)238.58.80 (1^{er} février 1985).

Erecorresponderende leden

Membres correspondants honoraires

- DA SILVA LACAZ, Carlos (19 septembre 1915), dr en méd., dir. du Laboratoire de Mycol. de l'«Instituto de Medicina Tropical» de São Paulo, Rua José Maria Lisboa 558-5° andar, CEP 01000 São Paulo (Brasil) (31 mars 1982/21 novembre 1983).
- DELSEMME, Armand H. (1^{er} février 1918), dr en sci. phys., Prof. of Astrophys. at the Univ. of Toledo, 2509 Meadow-Wood Dr., Toledo, Ohio 43606 (U.S.A.) (8 juillet 1960/20 février 1986).
- DE MURALT, Alexandre (19 août 1903), dr en phys. et en méd., prof. émer. de l'Univ. de Berne, Inst. de Physiol., Univ. de Berne, Bülhplatz 5, CH-3000 Berne (Suisse) (18 octobre 1976/18 janvier 1979).
- DUMONT, René F. (13 mars 1904), ir agron. et d'agron. trop., prof. hon. Inst. agron., 2, av. Roosevelt, F-94120 Fontenay-sur-Bois (France) (3 septembre 1969/18 janvier 1979).
- FOURNIER, Frédéric G. A. (13 décembre 1919), consultant du programme MAB, UNESCO, 27, rue Jacques Lemercier, F-78000 Versailles (France). Tél. pr. (1)39.54.70.98 ; bur. (1)45.68.37.61 (13 novembre 1979/20 février 1986).
- GARNHAM, Percy C. Cl. (15 janvier 1901), C.M.G., M.D., D.Sc., F.R.S., emer. prof. de protozool. méd., Senior research fellow, Imperial College Science, Southernwood, Farnham Common, Bucks. (England) (9 avril 1968/18 janvier 1979).
- GEIGY, Rudolf (20 décembre 1902), co-fondateur et anc. dir. de l'Inst. trop. suisse (Bâle), prof. émer. de l'Univ. de Bâle, membre hon. de la «Deutsche Tropenmedizinische Gesellschaft», Bäumlhof, CH-4052 Bâle (Suisse) (29 août 1967/18 janvier 1979).
- GIROUD, Paul M. J. (6 juin 1898), chef hon. du Service des Rickettsioses à l'Inst. Pasteur de Paris, membre de l'Acad. nat. de Méd., 34, rue du Dr Roux, F-75015 Paris (France) (9 août 1961/18 janvier 1979).
- HIERNAUX, Jean R. L. (9 mai 1921), dr méd., dr ès sci. anthrop., dir. de recherche au C.N.R.S., recteur hon. Univ. offic. Congo, prof. hon. Univ. Libre de Bruxelles, 4, rue James, F-17590 Ars-en-Ré (France). Tél. pr. (1)46.29.24.47 ; bur. (1)43.36.25.25, poste 5052 (5 septembre 1957/11 juillet 1986).
- HOGÉ, Alphonse R. (5 septembre 1912), dr. in de natuurwetensch., raadgever bij het „Institut Butantan” (São Paulo, Brasil), POB 11291, 01000 São Paulo, SP (Brasil). Tel. pr. 211-8605 (18 oktober 1976/3 april 1980).

LONDERO, Alberto T. (3 juin 1921), dr en méd. (M.D.), méd. Tuiuti 1809/201, 97100 Santa Maria, RS (Brasil). Tél. (055)221.24.68 (15 octobre 1980/23 décembre 1987).

MONOD, Théodore (9 avril 1902), dr ès sci. natur., membre de l'Inst. de France, prof. hon. du Mus. nat. d'Histoire natur., dir. hon. de l'Inst. fondamental d'Afrique noire, 43, rue Cuvier, F-75005 Paris (France). Tél. pr. (1)45.26.79.50 ; bur. (1)43.31.40.10 (17 décembre 1962/18 janvier 1979).

Corresponderende leden

Membres correspondants

AKE ASSI, Laurent (10 août 1931), dr ès sci., ir d'agron., dir. du Centre nat. de Floristique, Univ. d'Abidjan, 04 B.P. 322, Abidjan 04 (Côte d'Ivoire) (15 octobre 1980).

ALONI KOMANDA (1936), dr en sc. agronom., ir-agronome, prof. ordin. et doyen Fac. Sciences, Univ. Lubumbashi, B.P. 1825, Lubumbashi (Zaïre) (23 décembre 1987).

BOSE, Mahendra N. (3 mars 1925), M. Sc., Ph. D. en botan., dir. Birbal Sahni Inst. of Palaeobotany, Fellow Indian Nat. Sci. Acad. and Indian Acad. of Sci., B-965, Sector A. Mahanagar, Lucknow-226006 (India) (3 septembre 1969).

GATTI, Franco A. (29 octobre 1924), dr en méd. (pédiatrie-hygiène), av. A. Huysmans 77 bte 15, 1050 Bruxelles. Tél. (02)649.24.95 (3 août 1978).

HOPKINS, Donald (25 septembre 1941), M.D., M.P.H., Acting Director Centers for Disease Control, U.S. Dept. of Health and Human Services, Atlanta GA 30333 (U.S.A.) (5 novembre 1986).

KAMESWARAN, S. (31 juillet 1923), dir. «Institute of Oto-Rhino-Laryngology», Indira Nagar 458, Madras 600020 (India) (10 octobre 1979).

KREMER, Michel (15 juillet 1935), prof. à la Fac. de Méd., Laboratoire de Parasitologie, 3, rue Koeberlé, F-67000 Strasbourg (France). Tél. pr. 88.61.41.41 ; bur. 88.35.35.55 (13 novembre 1979).

LÉVÊQUE, Christian (26 octobre 1940), dr en sc. (océanographie), dir. de recherche à l'ORSTOM, affecté au Labor. d'Ichtyologie du Muséum nat. d'Histoire nat., 20, bld de la République, F-92210 Saint Cloud (France). Tél. pr. : (1)46.02.91.32 ; bur. : (1)43.31.40.10. Télex 214627 orstom f (23 décembre 1987).

MALAISSÉ, François P. (21 janvier 1934), ir agronome, dr en sci. botaniques, prof. ordin. Univ. de Lubumbashi, Hof ter Weerde 76, 1850 Grimbergen. Tél. (02)269.81.18 (23 december 1987).

- MEDINA, Ernesto (27 juillet 1938), dr sci. agron. (bot.), prof. d'Univ., Centro de Ecologia, c/o Instituto Venezolano de Investigaciones científicas (IVIC), Aptdo 1827, Caracas 1010-A (Venezuela) (3 août 1978).
- RIOUX, Jean A. (25 mai 1925), dr en méd., prof. tit. à la Fac. de Méd., Inst. de Bot., Lab. de Parasitol., 163, rue Auguste Broussonet, F-34000 Montpellier (France). Tél. pr. 67.63.37.00 ; bur. 67.63.33.16 (3 août 1978).
- SNOECK, Jacques (18 septembre 1928), ir agron., 27, rue du Vallon, Clapiers, F-34170 Castelnaud-le-Lez (France). Tél. pr. 67.59.44.22 ; bur. 67.63.91.70 (10 octobre 1979).
- SUBRAMANIAN, Chirayathumadom V. (11 août 1924), B. Sc. Hans, M.A., Ph. D., D. Sc., Senior Prof. de botan., Univ. Madras, Madras 600005 (India). Tél. pr. 42.32.99 ; bur. 84.87.78 (3 août 1978).
- TALLING, Jack F. (23 mars 1929), Senior Principal Scient. Officer, c/o The Freshwater Biological Association, Ambleside, Cumbria LA22 OLP (England). Tel. (09662)24.68/69 (10 octobre 1979).
- TOURÉ, Saydil M. K. (6 octobre 1936), dr vétérinaire, conseiller techn. principal, projet Trypanosomiase animale R.A.F./191, c/o FAO, B.P. 2540, Ouagadougou (Burkina Faso) (13 novembre 1979).
- UTZ, John (9 juin 1922), Dean, School of Med., Georgetown Univ., c/o School of Med., Georgetown Univ., Washington D.C. 2007 (U.S.A.) (10 octobre 1979).
- VAN WAMBEKE, Armand (16 mei 1926), dr. in de landbouwk. wetensch., Prof. Cornell Univ., Dept. of Agronomy, Cornell University, Ithaca, New York 14853 (U.S.A.) (16 oktober 1986).
- YANGNI-ANGATE, Antoine (30 décembre 1929), dr en méd., prof. de clinique chirurg., chirurgien chef de service au CHU de Treichville (Abidjan), doyen de la Fac. de Méd., Univ. d'Abidjan, B.P. V 166, Abidjan (Côte d'Ivoire) (22 février 1985).

**KLASSE VOOR TECHNISCHE
WETENSCHAPPEN**

**CLASSE DES SCIENCES
TECHNIQUES**

Directeur pour 1988 : M. SOKAL, Raoul, directeur adjoint hon. Electrobél, rue du Marteau 55, 1040 Bruxelles.

Vice-Directeur pour 1988 : De H. FROMENT, Gilbert, gew. hoogl. Rijksuniv. Gent, Ruitersdreef 4, 9831 Deurle-St-Martens Latem.

Erewerkende leden

Membres titulaires honoraires

DE MAGNÉE, Ivan H. (23 mai 1905), ir, prof. hon. de l'Univ. Libre Bruxelles, av. de l'Hippodrome 72 bte 3, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)648.56.83 ; bur. (02)642.29.56 (6 octobre 1947/**17 juin 1976**).

EVRARD, Pierre L. A. F. (9 août 1914), ir civ. des mines et ir géol., prof. hon. de l'Univ. de Liège, quai Mativa 54 bte 091, 4020 Liège. Tél. (041)42.25.32 ou Mierchamps 19, 6985 La Roche-en-Ardenne. Tél. (084)41.16.02 (21 août 1954/**12 février 1984**).

FIERENS, Paul J. Ch. (12 juin 1922), dr en sci. chim., prof. ord. à l'Univ. de l'État Mons, conseiller pour l'Europe du Centre Recherche industr. en Afrique centrale, «La Mélézière», Chemin de la Mélézière, 7460 Casteau. Tél. pr. (065)72.31.71 ; bur. (065)37.33.56 et 37.33.62. Tèlex 57764 uemons b. Fax (065)37.30.54 (5 septembre 1957/**4 janvier 1988**).

GILLON, Luc P.A. (Mgr) (15 septembre 1920), dr en sci., prof. ord. Univ. Cath. Louvain, administr. Centre d'Ét. nucléaires (Mol), rue du Blanc Try 23, 1301 Bierges. Tél. pr. (010)41.70.59 ; bur. (010)43.32.45 (25 juillet 1956/**16 avril 1986**).

HEYLBROECK, Gustaaf A. R. (15 november 1916), burg. bouwk. ir., hoofd-dir. SESTRACO, Kapellelaan 320, 1860 Meise-Eversem. Tel. pr. (02)269.11.01 ; bur. (02)215.18.05 (30 maart 1977/**20 juli 1984**).

JAUMOTTE, André L. (8 décembre 1919), ir civ. mécan. électr., prof. émér. de l'Univ. Libre de Brux., av. Jeanne 33 bte 17, 1050 Brux. Tél. pr. (02)647.54.13 ; bur. (02)642.21.11 (27 février 1975/**5 septembre 1985**).

LAMOEN, Jean (5 mai 1907), ir civ. des constr., prof. hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles et émér. de l'Univ. de Liège, Gitschotellei 367, 2200 Borgerhout. Tél. pr. (03)321.26.14 (13 février 1952/**10 octobre 1979**).

LEDERER, André A. R. (9 janvier 1910), ir civ., dir. hon. de l'OTRACO, prof. hon. de l'Univ. Cath. de Louvain, vice-prés. Acad. r. Marine, rue de la Tarentelle 15, 1080 Bruxelles. Tél. pr. (02)521.06.61 ; bur. (010)43.40.04, mardi et jeudi matin (25 juillet 1956/**10 octobre 1979**).

PRIGOGINE, Alexandre (12 avril 1913), dr en sci., agr. Univ. Libre de Brux., collab. scient. Inst. r. Sci. natur. de Belgique, av. des Volontaires 243 bte 27, 1150 Bruxelles. Tél. (02)762.50.39 (25 juillet 1956/21 octobre 1980).

SNEL, Marcel J. (25 mei 1921), burgerl. mijnir., ir.-hydroloog, eredir.-gen. Nat. Maatsch. der Waterleidingen, Elisabethlaan 14, 1980 Tervuren. Tel. (02)767.51.79 (27 augustus 1973/4 augustus 1986).

SPRONCK, René G. A. (11 janvier 1903), ir civ. des mines, des construct. et des constr. navales, prof. émer. de l'Univ. de Liège, quai de Rome 4 bte 031, 4000 Liège. Tél. (041)52.15.24 (27 août 1958/5 juin 1975).

Werkende leden

Membres titulaires

BULTOT, Franz O. H. (13 mai 1924), dr en sci. mathém., chef Sect. hydrol. de l'Inst. r. météorol., bd. G. Van Haelen 198 bte 1, 1190 Bruxelles. Tél. pr. (02)344.36.71 ; bur. (02)375.24.78 (25 juillet 1956/6 mai 1969).

CHARLIER, Jean J. H. G. (9 août 1926), ir civ. des constr., maître de confér. à l'Univ. Cath. de Louvain, ir-conseil, prés. a.s.b.l. Research and Development, Grand'route 176, 1428 Lillois-Witterzée. Tél. pr. (02)384.28.57 ; bur. (02)230.91.00 (20 juillet 1960/21 août 1970).

CUYPERS, Edward F. J. (31 december 1927), burg. scheepsbouw. ir., hoogl. „Univ. Cath. de Louvain”, Louislei 22, 2130 Brasschaat. Tel. (03)664.37.27 (3 september 1969/30 maart 1977).

DE CUYPER, Jacques A. J. (28 mars 1929), ir civ. des mines et métallurgiste, prof. ord. à la Fac. Sci. appliq. de l'Univ. Cath. de Louvain, Tramlaan 204, 1960 Sterrebeek. Tél. pr. (02)731.26.27 ; bur. (010)43.24.81 (29 août 1967/22 février 1985).

DEELSTRA, Hendrik A. (5 april 1938), dr. wetensch. (scheik.), hoogl. Univ. Inst. Antwerpen (U.I.A.), coördinator Belg. samenwerkingsproj. aan de Univ. van Burundi, Hof ter Bollen 10, 2672 Puurs. Tel. pr. (03)889.37.96 ; bur. (03)828.25.28, post 360 (11 mei 1982/13 augustus 1985).

DE MEESTER, Paul J. A. (13 april 1935), burg. metaalk. ir., dr. in toegepaste wetensch., hoogl. Kath. Univ. Leuven, St-Jansbergstwg 211, 3030 Heverlee. Tel. pr. (016)20.01.16 ; bur. (016)22.09.31 (30 maart 1977/15 oktober 1980).

DERUYTTERE, André E. A. (26 december 1925), burg. metaalk. ir., Ph. D. (metallurgy), gew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Herbert Hooverplein 24 bus 12, 3000 Leuven. Tel. pr. (016)22.81.35 ; bur. (016)22.09.31 (3 augustus 1978/22 februari 1985).

- FROMENT, Gilbert F. A. (1 oktober 1930), burg. scheik. ir., dr. toegepaste wetensch., gew. hoogl. Rijksuniv. Gent, Ruitersdreef 4, 9831 Deurle - St.-Martens-Latem. Tel. pr. (091)82.44.34 ; bur. (091)22.57.15 (30 maart 1977/15 oktober 1980).
- LEENAERTS, Robert P. E. F. (7 novembre 1934), ir civ. chim., prof. ord. Univ. Cath. de Louvain, av. Guillaume Macau 13, 1050 Bruxelles. Tél. bur. (010)43.23.22 (26 septembre 1978/26 février 1985).
- SOKAL, Raoul (7 juillet 1923), ir civ. des mines, maître de confër. Univ. Cath. Louvain, dir. adj. hon. à Electrobél, rue du Marteau 55, 1040 Bruxelles. Tél. (02)230.68.16 (25 septembre 1972/21 octobre 1980).
- STERLING, André (30 mars 1924), ir civ. des constr., prof. à l'Univ. Libre de Brux., av. du Pérou 29, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)672.94.02 ; bur. (02)736.79.30 (13 mars 1972/21 octobre 1980).
- SUYKENS, Ferdinand L. H. (5 november 1927), lic. handels- en financ. wetensch., lic. handels- en maritieme wetensch., dir.-gen. van Havenbedrijf Antwerpen, docent Univ. Antwerpen (UFSIA), De Moystraat 32, 2000 Antwerpen. Tel. pr. (03)238.40.03 ; bur. (03)231.16.90 (20 april 1978/22 februari 1985).
- THONNARD, Robert L. G. (22 février 1928), ir civ. des mines et ir géol., prof. extraord. à l'Univ. Libre de Bruxelles, chargé de cours à la «Vrije Univ. Brussel» et à la Fac. polytechn. de Mons, Pré-au-Bois 3, 1640 Rhode-St-Genèse. Tél. (02)358.17.26 (3 septembre 1969/12 septembre 1985).
- TILLÉ, René (16 juin 1926), ir civ. des mines, chargé de cours Univ. Libre Bruxelles, rue Léon Matheys 3, 1080 Bruxelles. Tél. pr. (02)427.14.21 ; bur. (02)642.29.09 (4 septembre 1974/3 octobre 1986).
- VAN HAUTE, André A. J. (28 april 1930), burg. scheik. ir. (Kath. Univ. Leuven), Master of Sc. in Chem. Engin. (Cal. Tech. - Pasadena, U.S.A.), gew. hoogl. en dir. Inst. voor Industr. Scheik., Kath. Univ. Leuven, Waversebaan 279, 3030 Heverlee. Tel. pr. (016)22.05.16 ; bur. (016)22.09.31, post 1211 (5 april 1974/30 maart 1977).
- VAN LEEUW, Jean Th. P. M. J. (21 août 1923), ir civ. des mines et construct. navales, ir à la Comp. Marit. Belge, prof. APEC, rue des Mimosas 5, 1030 Bruxelles. Tél. pr. (02)241.57.97 ; bur. (03)223.21.11 et 223.21.91 (31 mars 1982/19 janvier 1988).
- WAMBACQ, Roger F. A. (29 augustus 1924), burg. bouwk. ir., afgev.-beh. studiebur. GIREC (Brussel), I. Van Beverenstraat 90, 1720 Groot-Bijgaarden. Tel. pr. (02)465.51.89 ; bur. (02)640.33.20 (15 oktober 1980/3 maart 1986).

Eregeassocieerde leden

Membres associés honoraires

- ANTUN, Paul Th. A. (8 septembre 1920), dr sci. géol. et minéral., prof. hon. Univ. Nat. Zaïre, Hoscheidterhof, Vianden (G.-D. Luxembourg). Tél. (352)904.78 (31 mars 1982/**20 février 1986**).
- BOURGEOIS, Walther L. L. (19 mai 1907), ir civ. des mines et ir élect., prof. hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles, Villa Indépendance, bd Gentilhomme, F-06330 Roquefort-les-Pins (France). Tél. 93.77.08.54 (25 juillet 1956/**28 janvier 1977**).
- BRISON, Léon L. (22 décembre 1907), ir civ. des mines et ir élect., prof. émer. de la Fac. polytechn. Mons, bd Dolez 51b, 7000 Mons. Tél. (065)35.25.17 (20 juillet 1960/**3 octobre 1979**).
- CLERFAÏT, Albert E. J. (6 janvier 1900), ir civ. des mines, administr. et dir. hon. de sociétés, major hon., av. Franklin Roosevelt 218 bte 6, 1050 Bruxelles. Tél. (02)672.09.82 (25 septembre 1972/**17 juin 1976**).
- GROSEMANS, Paul E. L. (9 mars 1903), ir civ. des mines et ir géol., av. W. Churchill 59 bte 27, 1180 Brux. Tél. (02)343.52.05 (27 août 1958/**28 janvier 1977**).
- HOSTE, Julien (30 mei 1921), dr. wetensch. (scheik.), geaggreg. hoger onderw., ere-rector Rijksuniv. Gent, De Pintelaan 185, 9000 Gent. Tel. (091)22.20.78 (30 maart 1977/**4 augustus 1986**).
- PIETERMAAT, François P. (14 augustus 1919), ir., prof. emer. Kath. Univ. Leuven, bijz. hoogl. Techn. Hogesch. Eindhoven, dir. Nat. Belg. Labor. voor Electrothermie en Electrochemie, Baron d'Huartlaan 254/13, 1950 Kraainem. Tel. pr. (02)731.80.15 ; bur. (016)22.09.31 (19 maart 1959/**6 juni 1985**).
- SIMONET, Maurice F. A. (25 novembre 1914), ir civ., colon. e.r., av. Colon. Daumerie 7 bte 2, 1150 Bruxelles. Tél. (02)771.57.92 (18 septembre 1970/**21 novembre 1983**).
- VAN HOOFF, L. V. Armand (20 mei 1906), burg. mijnir., hoogl. emer. van de Kath. Univ. Leuven, Waversebaan 158, 3030 Heverlee. Tel. (016)22.26.49 (6 september 1971/**22 juni 1976**).

Geassocieerde leden

Membres associés

- AERNOUDT, Etienne (22 mei 1938), burg. metaalk. ir., gew. hoogl. aan de Kath. Univ. Leuven, Gloriantlaan 1, 3060 Bertem. Tel. pr. (016)48.80.83 ; bur. (016)22.09.31, post 1302 (26 januari 1983).
- AMELINCKX, Severin (30 oktober 1922), lic. wisk., dr. phys., geaggr. hoger onderw., buitengew. hoogl., dir.-gen. S.C.K., Mol, Gouverneur Holvoetlaan 34, 2100 Deurne. Tel. pr. (03)321.43.33 ; bur. (014)31.18.01 (30 maart 1977).

- DE BOODT, Marcel-F. (10 maart 1926), dr. in de landbouwwetensch., diensthoofd
Leerstoel Bodemfysika Rijksuniv. Gent, Patijntjestraat 113, 9000 Gent. Tel. pr.
(091)22.66.68 ; bur. (091)23.69.61 (2 september 1987).
- DELRUE, Jan (14 januari 1939), burg. ir.-architect., gew. hoogl. (bouwen in de
tropen, ziekenhuisbouw, rationalisatie van het bouwen, architectuurontwerpen)
Kath. Univ. Leuven, Groene Weg 127, 3030 Heverlee. Tel. pr. (016)23.68.10 ;
bur. (016)23.58.31 (15 oktober 1980).
- FRANÇOIS, Armand P. (28 décembre 1922), ir civ. des mines et ir géol.,
dr en sci. appl., ir-conseil, av. des Petits Champs 21, 1410 Waterloo. Tél.
(02)354.60.43 (18 septembre 1970/26 janvier 1979).
- GOOSSENS, Pierre J. E. (17 mars 1939), dr sci. géol., géologue minier et
d'explorat., dir. techn. Bur. Géologie pour la Coop. intern. (BUGECO), av. des
Marnières 14, 1410 Waterloo. Tél. pr. (02)384.15.13 ; bur. (02)767.54.01, ext.
313 (26 septembre 1986).
- LEJEUNE, André G.H. (2 août 1943), ir civ. construct., dr sci. appl., lic.
océanogr., prof. à l'Univ. de Liège, Allée Dubois 18, 4950 Beaufays. Tél. bur.
(041)52.01.80 (12 février 1987).
- LOY, Walter C. L. (8 april 1935), lic. in de geol. en mineral., dr. in de wetensch.,
hoofdgeol. bij de Nat. Maatsch. der Waterleidingen (Brussel), buitengew. docent
aan de Kath. Univ. Leuven, Molenstraat 9, 9430 Nieuwerkerken-Aalst. Tel. pr.
(053)21.41.43 ; bur. (02)230.97.40 en (016)22.69.20 (10 maart 1986).
- MICHOT, Jean P. G. (5 octobre 1930), dr en sci. géol. et minéral., prof. ord. à
l'Univ. Libre de Bruxelles, rue de la Motte 24, 5981 Grez-Doiceau (Archennes).
Tél. bur. (02)642.22.36. Télex 23069 unilib b. Fax (02)642.35.95 (22 février
1985).
- MONJOIE, Albéric (5 septembre 1937), ir civ. des mines, ir géol., dr sci. appl.,
prof. ord. Univ. de Liège, chargé de cours extraord. Univ. Cath. Louvain, prof.
visit. Univ. Libre de Bruxelles, rue Champs La-Haut 4, 4920 Embourg. Tél.
(041)65.32.86 ; bur. (041)56.22.16 (26 septembre 1978).
- PAEPE, Roland R. V. A. (13 oktober 1934), dr. in de geol., hoofdgeol.-dir. bij de
Geologische Dienst van België (Departement Overzee), hoogl. Vrije Univ.
Brussel, Doorn 27, 9560 Herzele. Tel. pr. (054)50.20.37 ; bur. (02)647.64.00
en 641.33.90 (26 januari 1983).
- PANOU, Georges (14 février 1934), ir civ. des mines, dr en sci. appl., prof. ord.
Univ. Libre de Bruxelles, av. Louise 213 bte 6, 1050 Bruxelles. Tél. pr.
(02)648.60.15 ; bur. (02)642.29.09 (26 avril 1978).

- ROOS, Jef R. (15 maart 1943), burg. metaalk. ir., gew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Losbergenlaan 12, 3200 Leuven. Tel. pr. (016)25.11.40 ; bur. (016)22.09.31 (26 januari 1983).
- VERHEYDEN, Adolf P. J. (10 december 1922), burg. bouwk. ir., dr. toegepaste wetensch., ere-hoofd-dir. Techn. Diensten Kath. Univ. Leuven, lid van de Kon. Comm. voor Monumenten en Landschappen, «Zonneheuvel», Koningsstraat 20, 3200 Kessel-Lo. Tel. pr. (016)25.64.42 (30 maart 1977).
- WINAND, René F. P. (15 novembre 1932), ir civ. mécan.-électr., dr sci. appl., prof. ord. Univ. Libre de Bruxelles, av. Jean XXIII 24, 1330 Rixensart. Tél. (02)653.30.22 (31 mars 1982).

Erecorresponderende leden

Membres correspondants honoraires

- HERRINCK, Paul Ch. J. R. (2 janvier 1917), dr ès sci. de l'Univ. de Paris, dir. Serv. gén. techn. et administr. du Centre commun de Recherche de la Commiss. des Commun. europ., Contrada Boné, 10, «Il Grillo», I-21030 Cocquio-Trevisago, Varese (Italia) (11 août 1955/1^{er} février 1985).
- IRMAY, Shragga (1 juillet 1912), prof. émér., Central Committee for Terminology in Technology, Technion-Israel Institute of Technology, 32000 Haifa (Israel). Tél. (04)22.71.11 (3 mars 1962/3 avril 1980).
- L'HERMITE, Robert G. (14 octobre 1910), dr ès sc., dir. gén. scient. et techn. pour les Fédér. nat. du Bâtiment et des Trav. publ., anc. prés. et secr. gén. de la Réunion intern. des Labor. d'Essai et de Recherche sur les matér. et les construct., 4, Boulevard Maillot, F-75016 Paris (France) (18 février 1964/18 janvier 1979).
- ROUTHIER, Pierre J. (15 juillet 1916), dr ès sci., agr. de l'Univ. (sci. natur.), dir. de recherche hon. au C.N.R.S., Labor. de Géol. appl., Université Pierre et Marie Curie, 21, rue Charles Fourier, F-75013 Paris (France) (18 septembre 1970/1^{er} février 1985).
- VAN LAMMEREN, Wilhelmus P. A. (26 mei 1908), ir., voorz. van het Nederl. Scheepsbouwk. Proefstation te Wageningen, «Burghtweide», Esschebaan 56, NL-5062 BD Oisterwijk (Nederland). Tel. (04242)887.42 (9 augustus 1961/10 mei 1978).
- VAN LANGENDONCK, Telemaco H. M. (2 avril 1909), bachelier ès sci. jurid. et soc., dr en sci. phys. et mathémat., dr en architect., ir civ., prof. émér. de l'Univ. de São Paulo, Rua Avaré 497, 01243 São Paulo (Brasil) (3 septembre 1969/18 janvier 1979).

Corresponderende leden

Membres correspondants

- ANANTHARAMAN, Tanjore R. (25 novembre 1927), Ph.D. (Physical Metallurgy), prof. of metallurgy (Depart. of metallurgical engin., Banaras Hindu Univ., Varanasi, India), c/o Banaras Hindu Univ., Varanasi, 221005 (India) (26 janvier 1983).
- BALAU, José A. C. (23 octobre 1947), ir naval, ir de la «Naval Engineering Division of I.P.T.» (Instituto de Pesquisas Tecnicas), Pça Gastão Cruis 320, 05451 São Paulo (Brasil) (15 octobre 1980).
- BUENO ZIRION, Gerardo M. (10 février 1935), dr en sci. écon. de l'Univ. de Yale, cherch. assoc. (El Colegio de Mexico), Concepcion Beistegui 522, Mexico 12 DF (Mexico) (19 décembre 1983).
- CAILTEUX, Jacques-L.-H. (22 décembre 1947), ir civil-géologue, dr en sciences appliquées, ir-géologue au Département géologique de la GECAMINES, c/o Département géologique de la GECAMINES, Likasi (Zaïre) (23 décembre 1987).
- GODIN, Benoît (19 mars 1938), ir civ. des construct., c/o Ambabel, Yaounde (Cameroun) ou c/o Minist. Relat. extérieures, rue des Quatre-Bras 2, 1000 Bruxelles (5 novembre 1986).
- LAKHSASSI, Mohammed (15 mai 1944), ir, dir. de l'École nat. de l'Industrie minérale, rue Abderrahman El Ghafikl, B.P. 753, Rabat-Agdal (Maroc). Tél. 700.81 (30 avril 1985).
- LEFEBVRE, Jean J. M. (12 mars 1943), ir (mécanique des roches), lic. sci. géol., dir. de la géologie à Sodomiza, c/o Sodomiza, P.O. Box 10450, Chingola (Zambia) (21 octobre 1986).
- MALU WA KALENGA (22 septembre 1936), dr en sci. appl., prof. ord. à l'Univ. de Kinshasa, B.P. 184, Kinshasa XI (Zaïre). Tél. 22.113 et 23.064, ext. 466, 467, 468, 469 (13 novembre 1979).
- MARINELLI, Giorgio (28 octobre 1922), dr sciences, lic. sci. natur., prof. à l'Univ. de Pise, via S. Maria 53, Pisa (Italia) (31 mars 1982).
- MPEYE NIANGO (8 décembre 1938), dr en sci. appl., recteur de l'Univ. de Kinshasa, Kinshasa XI (Zaïre) (27 juin 1984).
- MUTOMBO, Kana-Kahuayi (15 octobre 1936), ir civ. électr., secr. gén. de l'Union des Producteurs, Transporteurs et Distributeurs d'Énergie électrique d'Afrique (UPDEA), B.P. 1345, Abidjan 01 (Côte d'Ivoire) (13 novembre 1979).
- NEMĚC, Jaromir (3 novembre 1926), ir du génie civ., prof. invité à l'École polytechn. fédérale (Lausanne), dir. du Départ. d'Hydrol. et des Ressources en

- Eau, O.M.M. (Genève), Route de Valavran 92, CH-1294 Genthod, Ge. (Suisse) (18 février 1974).
- NEVILLE, Adam M. (5 février 1923), D. Sc., Ph. D. (Univ. Lond.), D.Sc. (Univ. Leeds), FRSE, prof. émé. en génie civ., 24 Gun Wharf, 130 Wapping High Street, London E1 9NH (Grande-Bretagne). Tel. (01)265.10.87 (4 septembre 1974).
- OWONO-NGUEMA, François (23 janvier 1939), dr en phys. nucl., rect. hon. Univ. Omar Bongo (Gabon), Min. de l'Environnement, Libreville (Gabon) (31 mars 1982).
- SALATIĆ, Dusan V. (3 mars 1929), ir des mines, dr ès sci., prof. à la Fac. des Mines et de Géol. de l'Univ. Belgrade, c/o Rudarsko Geoloski Fakultet, Džušina 7, YU-1000 Beograd (Yougoslavie). Tél. pr. (11)62.98.51 ; bur. (11)33.73.21 et 33.73.22 (15 octobre 1980).
- UMBA KYAMITALA (20 février 1937), prés. délégué gén. de la Gécamines (Zaire), rue Royale 56, 1000 Bruxelles (13 novembre 1979).
- WOLANSKI, Eric J. A. (19 octobre 1946), ir civ., M. Sc. in Civ. and Geolog. Engin. (Princeton Univ.), Ph. D. Environmental Engin. (Johns Hopking Univ.), hydrol., océanogr., 7 Trot Street, Mundingburra, Queensland 4812 (Australia) (18 octobre 1976).

DODENLIJST

NÉCROLOGE

EERSTE KLASSE

PREMIÈRE CLASSE

Erewerkende leden — Membres titulaires honoraires

LOUWERS, Octave	6. 3.1929*	23.10.1959**
ENGELS, Alphonse	25. 6.1931	31. 8.1962
DELLICOUR, Fernand	25. 6.1931	2. 2.1968
CARTON DE TOURNAI, Henri	6. 3.1929	18. 1.1969
VAN WING, Joseph	5. 2.1930	30. 7.1970
LAUDE, Norbert	30. 7.1938	22. 9.1974
CORNET, René	23. 8.1950	17. 8.1976
DE CLEENE, Natal	29. 1.1935	3. 1.1979
VAN LANGENHOVE, Fernand	21. 9.1964	29. 7.1982
BURSENS, Amaat	22. 1.1940	20.10.1983
DURIEUX, André	13. 2.1952	29.10.1983
VAN DER STRAETEN, P. Edgar	8.10.1945	3. 2.1986
GRÉVISSE, Fernand	6.10.1947	10.10.1986

Werkende leden — Membres titulaires

COLLET, Octave	6. 3.1929	19. 4.1929
SIMAR, Théophile	6. 3.1929	7. 7.1930
RENKIN, Jules	6. 3.1929	15. 7.1934
GOHR, Albrecht	13. 2.1930	7. 4.1936
FRANCK, Louis	6. 3.1929	31.12.1937
VANDERVELDE, Emile	6. 3.1929	27.12.1938
SPEYER, Herbert	6. 3.1929	14. 3.1942
DUPRIEZ, Léon	6. 3.1929	22. 8.1942
LOTAR, Léon	6. 3.1929	6.12.1943
RUTTEN, Martin	6. 3.1929	31.12.1944
CATTIER, Félicien	6. 3.1929	4. 2.1946
ROLIN, Henri	6. 3.1929	13. 6.1946
DE JONGHE, Edouard	6. 3.1929	8. 1.1950
CHARLES, Pierre	6. 3.1929	11. 2.1954
MARZORATI, Alfred	25. 6.1931	11.12.1955
DE MUELENAERE, Robert	30. 7.1938	14.10.1956
OLBRECHTS, Frans	22. 1.1940	24. 3.1958
RYCKMANS, Pierre	5. 2.1930	18. 2.1959
JENTGEN, Pierre	1. 9.1943	26. 9.1959
WAUTERS, Arthur	5. 2.1930	10. 4.1960
SMETS, Georges	28. 7.1933	3. 2.1961
CUVELIER, J.	1. 9.1942	13. 8.1962
HEYSE, Théodore	26. 6.1931	10. 1.1963
SOHIER, Antoine	5. 2.1930	22.11.1963
GUÉBELS, Léon	8.10.1945	28. 9.1966
JADOT, Joseph	8.10.1945	2. 7.1967
GHLAIN, Jean	8.10.1946	29. 9.1968

* Datum van eerste benoeming bij de Academie — Date de première nomination à l'Académie.

** Datum van overlijden — Date de décès.

VAN DER LINDEN, Fred	8.10.1945	1. 6.1969
MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred	5. 2.1930	20. 1.1970
DE VLEESCHAUWER, Albert	10.10.1945	24. 2.1970
JADIN, Louis	29. 8.1967	30. 3.1972
WALRAET, Marcel	21. 2.1953	9. 2.1973
VANHOVE, Julien	23. 8.1950	13.10.1976
ROEYKENS, Auguste	25. 7.1956	30. 5.1979
PAUWELS, Johan	30. 3.1977	29. 6.1985
STORME, Marcel	19. 3.1959	10. 7.1986

Eregeassocieerde leden — Membres associés honoraires

BOURGEOIS, Edmond	24. 3.1965	8. 2.1983
MOSMANS, Guy	5. 9.1957	25. 4.1983
DE BRIEY, Pierre	5. 9.1957	6. 9.1984
WIGNY, Pierre	5. 9.1957	21. 9.1986

Geassocieerde leden — Membres associés

BRUNHES, Jean	5. 2.1930	25. 8.1930
SALKIN, Paul	5. 2.1930	15. 4.1932
VAN EERDE, J.-C.	5. 2.1930	1. 4.1936
DE CLERCQ, Auguste	5. 2.1930	28.11.1939
VISCHER, Hans	5. 2.1930	19. 2.1945
LÉONARD, Henri	7. 1.1937	5. 4.1945
MONDAINI, Gennaro	5. 2.1930	2. 2.1948
JONES, Jesse-Th.	22. 1.1940	5. 1.1950
FERREIRA, Antonio, V.	5. 2.1930	29. 1.1953
GELDERS, Valère	22. 1.1940	28. 4.1954
OMBREDANE, André	13. 2.1952	19. 9.1958
DORY, Edouard	4. 2.1954	14.10.1958
DEPAGE, Henri	21. 2.1953	17. 2.1960
DE LICHTERVELDE, Baudouin	5. 2.1930	10. 4.1960
VERSTRAETE, Maurice	22.10.1958	16.12.1961
VAN BULCK, Gaston	13. 2.1952	6. 7.1966
BOELAERT, Edmond	6.10.1947	22. 8.1966
PÉRIER, Gilbert	19. 2.1951	13. 3.1968
COPPENS, Paul	19. 3.1959	22. 2.1969
RAË, Marcellin	8.10.1945	8. 7.1969
PIRON, Pierre	6.10.1947	7. 5.1973
DE ROP, Albert	30. 3.1977	10.10.1979

Erecorresponderende leden — Membres correspondants honoraires

DESCHAMPS, Hubert	9. 8.1961	19. 5.1979
CHARTON, Albert	19. 3.1959	29. 6.1980
KAGAME, Alexis	25. 8.1950	6.12.1981
BULCKE, Kamiel	15. 3.1973	17. 8.1982

Corresponderende leden — Membres correspondants

STROUVENS, Léon	13. 2.1952	1. 7.1952
CAPELLE, Emmanuel	23. 8.1950	19. 8.1953
COSTERMANS, Basiel	23. 8.1950	14. 5.1957
HAILEY, William	21. 2.1953	26. 3.1969
DELAVIGNETTE, Robert	5. 9.1957	4. 2.1976
KOUASSIGAN, Guy	3. 8.1978	24. 5.1981
TEIXEIRA DA MOTA, Avelino	3. 8.1978	1. 4.1982

TWEEDE KLASSE

DEUXIÈME CLASSE

Erewerkende leden – Membres titulaires honoraires

NOLF, Pierre	6. 3.1929	14. 9.1953
MARCHAL, Emile	22. 1.1930	17.11.1954
MOTTOULLE, Léopold	10. 1.1931	10. 1.1964
BUTGENBACH, Henri	6. 7.1929	29. 4.1964
HAUMAN, Lucien	19. 2.1936	16. 9.1965
PASSAU, Georges	22. 1.1930	17.11.1965
MOUCHET, René	22. 1.1930	15.12.1967
DUREN, Albert	25. 8.1942	23. 6.1971
WATTIEZ, Nestor	18. 7.1931	22.10.1972
BRIEN, Paul	8. 2.1948	19. 2.1975
JURION, Floribert	28. 8.1958	27. 5.1977
DUBOIS, Albert	22. 1.1930	19. 8.1977
LAMBRECHTS, Albert	5. 9.1957	21. 8.1978
VAN DEN ABEEL, Marcel	25. 8.1942	19. 1.1980
DE WITTE, Gaston	8.10.1946	1. 6.1980
HENDRICKX, Frédéric	31. 8.1959	20. 6.1980
CAHEN, Lucien	28. 2.1955	17. 5.1982
MORTELMANS, Georges	4. 2.1954	11. 1.1984
STANER, Pierre	27. 8.1949	24. 9.1984
LEBRUN, Jean	5. 9.1957	15. 9.1985
ROBYNS, Walter	22. 1.1930	27.12.1986

Werkende leden – Membres titulaires

CORNET, Jules	6. 3.1929	17. 5.1929
BRODEN, Alphonse	6. 3.1929	10.12.1929
PIERAERTS, Joseph	6. 3.1929	15. 1.1931
SALÉE, Achille	6. 3.1929	13. 3.1932
VANDERIJST, Hyacinthe	6. 3.1929	14.11.1934
DROOGMANS, Hubert	6. 3.1929	30. 8.1938
LEPLAE, Edmond	6. 3.1929	2. 2.1941
FRATEUR, Léopold	20. 2.1939	15. 3.1946
DELHAYE, Fernand	22. 1.1930	15.12.1946
DE WILDEMAN, Emile	6. 3.1929	24. 7.1947
LEYNEN, Emile	22. 7.1941	10. 6.1951
POLINARD, Edmond	25. 8.1953	23. 1.1954
RODHAIN, Jérôme	6. 3.1929	26. 9.1956
BRUYNOGHE, Richard	6. 3.1929	26. 3.1957
HENRY DE LA LINDI, Josué	22. 1.1930	31. 3.1957
SCHWETZ, Jacques	31. 3.1957	22. 4.1957
ROBERT, Maurice	6. 3.1929	27.10.1958
MATHIEU, Fernand	4. 8.1939	23.11.1958
GÉRARD, Pol	6. 3.1929	28.12.1961
VAN STRAELEN, Victor	19. 2.1936	29. 2.1964
VAN GOIDSENHOVEN, Charles	8.10.1946	26. 4.1969
FOURMARIER, Paul	6. 3.1929	20. 1.1970
BOUILLENNE, Raymond	8.10.1946	19. 3.1972
NEUJEAN, Georges	21. 2.1953	29. 7.1972
THOREAU, Jacques	21. 2.1953	12. 1.1973
CASTILLE, Armand	4. 2.1954	27. 4.1973
DENAEYER, Marcel	25. 7.1956	2. 6.1975
KUFFERATH, Jean	28. 2.1955	7.10.1977
EVENS, Frans	5. 9.1957	7. 1.1981
GERMAIN, René	27. 8.1958	4. 2.1982

Eregeassocieerde leden – Membres associés honoraires

CORIN, François	19. 3.1959	12. 2.1978
ADERCA, Bernard	5. 9.1957	13. 3.1978
THIENPONT, Denis	6.12.1977	4.11.1985
HOMÈS, Marcel	27. 8.1958	6.11.1986

Geassocieerde leden – Membres associés

LECOMTE, Henri	22. 1.1930	12. 6.1934
THEILER, A.	22. 1.1930	24. 7.1936
TROLLI, Giovanni	22. 1.1930	8. 2.1942
VAN DEN BRANDEN, Jean	22. 1.1930	6. 4.1942
SHALER, Millard King	22. 1.1930	11.12.1942
BURGEON, Louis	22. 1.1930	31.10.1947
LACROIX, Alfred	22. 1.1930	16. 3.1948
VAN HOOF, Lucien	8.10.1945	6.12.1948
CLAESSENS, Jean	18. 7.1931	21. 8.1949
DELEVOY, Gaston	22. 1.1930	17. 1.1950
JAMOTTE, André	8.10.1946	22. 6.1951
BRUMPT, Emile	22. 1.1930	7. 7.1951
LATHOUWERS, Victor	4. 8.1939	7. 6.1952
WANSON, Marcel	21. 2.1953	9. 4.1954
CHEVALIER, Auguste	29. 1.1935	4. 6.1956
HÉRISSEY, Henri	22. 1.1930	28. 1.1959
ASSELBERGHS, Etienne	21. 8.1954	20. 7.1959
BRUTSAERT, Paul	21. 8.1953	13. 2.1960
TULIPPE, Omer	8. 7.1960	22. 2.1968
SLADDEN, George	6.10.1947	26.12.1972
SINE, Léopold	17.10.1980	19.10.1980

Erecorresponderende leden – Membres correspondants honoraires

KELLOGG, Charles	3. 3.1962	9. 3.1980
RICHET, Pierre	16. 9.1965	27. 1.1983
HOOGSTRAAL, Harry	1. 3.1963	24. 2.1986

Corresponderende leden – Membres correspondants

WAYLAND, Edward	8.10.1945	11. 7.1966
VAUCEL, Marcel	5. 9.1957	15. 9.1969
VARLAMOFF, Nicolas	11. 8.1955	10. 4.1976
TROCHAIN, Jean	18.10.1976	16.11.1976
VAN DEN BERGHE, Louis	23. 8.1950	3. 1.1979
CAPOT, Jacques	13. 3.1972	29.10.1981

DERDE KLASSE

TROISIÈME CLASSE

Erewerkende leden – Membres titulaires honoraires

MAURY, Jean	6. 3.1929	22. 3.1953
MOULAERT, George	6. 3.1929	17. 9.1958
DEHALU, Marcel	6. 7.1929	15. 6.1960
LANCSWEERT, Prosper	24.10.1935	4. 1.1962
OLSEN, Frederik	6. 3.1929	17.11.1962
FONTAINAS, Paul	6. 3.1929	22. 2.1964
GILLON, Gustave	6. 7.1929	27. 1.1966

DEGUENT, René	6. 3.1929	20. 2.1966
JADOT, Odon	6. 3.1929	16. 4.1968
BETTE, Robert	3. 4.1930	23. 7.1969
DE BACKER, Eudore	26. 8.1931	12. 9.1970
MERTENS DE WILMARS, Eugène	21. 2.1953	23.11.1970
DU TRIEU DE TERDONCK, R.	8.10.1945	9.12.1970
ANTHOINE, Raymond	26. 8.1931	4. 6.1971
DEVROEY, E.-J.	9. 3.1938	23. 8.1972
VAN GANSE, René	21. 8.1953	23. 3.1981
DE ROSENBAUM, Guillaume	13. 2.1952	25. 9.1981
GEULETTE, Pascal	21. 8.1954	3. 4.1982
TISON, Léon	25. 7.1956	25.12.1982
CAMPUS, Ferdinand	23. 8.1950	20. 4.1983
ROLLET, Anatole	5. 9.1957	14. 1.1984
CALEMBERT, Léon	27. 8.1958	19. 7.1984
DE BACKER, Simon	6.10.1947	10. 9.1985
STEENSTRA, Benvenuto	18.10.1976	9. 1.1988

Werkende leden – Membres titulaires

LIEBRECHTS, Charles	6. 3.1929	14. 7.1938
PHILIPPSON, Maurice	6. 7.1929	22.12.1938
GEVAERT, Emile	7. 7.1929	28. 9.1941
ALLARD, Emile	6. 7.1929	5.11.1950
VAN DEUREN, Pierre	6. 3.1929	26. 7.1956
CAMBIER, René	12. 5.1942	15.12.1956
LEGRAYE, Michel	1. 2.1940	22. 6.1959
BOLLENGIER, Karel	6. 3.1929	5. 9.1959
BEEAERTS, Jean	3. 4.1930	7. 5.1967
CAMUS, Célestin	9. 3.1938	16. 4.1968
VANDER ELST, Nérée	6.10.1947	17. 8.1968
VAN DE PUTTE, Marcel	6. 3.1929	27. 9.1968
VAN DER STRAETEN, Jean	13. 2.1952	28.12.1968
VANDERLINDEN, Raymond	8.10.1945	7. 8.1971
JONES, Louis	27. 8.1958	19. 9.1975
BARTHOLOMÉ, Paul	16. 9.1965	14. 3.1978

Eregeassocieerde leden – Membres associés honoraires

KAISIN, Félix	31. 8.1959	5. 2.1979
HELLINCKX, Léon	2. 9.1970	8. 4.1980
PAUWEN, Léonard	5. 9.1957	27. 2.1982

Geassocieerde leden – Membres associés

WIENER, Lionel	3. 4.1930	5. 9.1940
ROUSSILHE, Henri	3. 4.1930	11. 5.1945
PERRIER, Georges	3. 4.1930	16. 2.1946
HANSENS, Emmanuel	12. 5.1942	16. 8.1946
WINTERBOTHAM, Harold	3. 4.1930	10.12.1946
CLAES, Tobie	3. 4.1930	3. 3.1949
CITO, Nicolas	3. 4.1930	18. 6.1949
LEEMANS, Pierre	3. 4.1930	10. 1.1951
LEEMANS, Franz	29. 7.1949	26. 6.1952
BOUSIN, Georges	3. 4.1930	7.10.1953
COMHAIRE, Ernest	1. 7.1941	16. 7.1954
SPORCQ, Pierre	6.10.1947	24. 2.1956

GILLIARD, Albert	3. 4.1930	8. 4.1956
TILHO, Jean	8.10.1945	12. 9.1960
DESCANS, Léon	24.10.1935	12. 4.1962
MARTHOZ, Aimé	28. 2.1955	12. 6.1962
MARCHAL, Albert	3. 4.1930	11.12.1963
QUETS, Jérôme	6.10.1947	29.10.1964
FRENAY, Eugène	5. 9.1957	25. 4.1967
ROGER, Emmanuel	3. 4.1930	9. 9.1968
VERDEYEN, Jacques	21. 8.1954	30.10.1969
DE ROOVER, Marcel	3. 4.1930	21. 6.1971
BARZIN, Henry	9. 3.1938	31.12.1971
BOURGEOIS, Paul	20. 6.1960	11. 5.1974
SNOEYS, Raymond	26. 1.1983	18.12.1987
BEUGNIES, Alphonse	26. 9.1978	18. 1.1988

Erecorresponderende leden – Membres correspondants honoraires

SAHAMA, Thure	17. 2.1969	8. 3.1983
HEDGES, Ernest	1. 3.1963	24.10.1984

Corresponderende leden – Membres correspondants

DE DYCKER, Raymond	6.10.1947	12.12.1947
WILLEMS, Robert	6.10.1947	5. 9.1952
VENING-MEINESZ, Felix	3. 4.1930	10. 8.1966
PARDÉ, Maurice	15. 7.1954	14. 6.1973
MEULENBERGH, Jean	27. 2.1975	21. 8.1977

NECROLOGISCHE

NOTA'S

NOTICES

NÉCROLOGIQUES



Frédéric Léon HENDRICKX
(Borgerhout, 13 février 1911 - Montbolo, 20 juin 1980)

Frédéric Léon HENDRICKX

(Borgerhout, 13 février 1911 - Montbolo, 20 juin 1980) *

Après des études secondaires à l'Athénée royal d'Anvers entre 1923 et 1929, Frédéric Léon Hendrickx conquiert les diplômes d'ingénieur agricole et d'ingénieur des industries agricoles à l'Institut agronomique de Gembloux en 1934, puis en 1937 celui de licencié en sciences, groupe des sciences botaniques, à l'Université Libre de Bruxelles. Il obtient également un certificat de Phytopathologie et de Cultures coloniales à l'Institut de Gembloux.

Il sera ainsi l'élève de deux de nos confrères aujourd'hui disparus : Lucien Hauman, qui le forme aux multiples facettes de l'étude des végétaux et Emile Marchal, avec qui il sera autorisé à effectuer son mémoire sur les trachéomycoses des plantes au Laboratoire de Phytopathologie de Gembloux. C'est avec beaucoup d'émotion qu'étant en charge de ce même laboratoire, je bénéficie de l'apport de tant de prédécesseurs prestigieux, dont Fred Hendrickx qui y fonctionna comme assistant volontaire après ses études.

Sa période de formation terminée, Hendrickx est admis au service de l'Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo (INEAC) comme mycologiste le 1^{er} septembre 1937. Embarqué à Marseille le 7 octobre de cette même année, il atteint Dar-Es-Salam le 24 octobre. Tout d'abord désigné pour la Station de Mulungu, au Kivu, il est transféré à Bambesa, dans les Uele, le 15 juillet 1939. Il revient à Mulungu en août 1940 pour y assurer les fonctions de chef de laboratoire de Phytopathologie.

Le deuil et les difficultés de tous ordres n'épargnent pas notre jeune chercheur au cours de ce premier terme, qui se prolongera jusqu'après la guerre, entrecoupé seulement de courtes périodes de congé dans les pays limitrophes du Congo ou en Afrique du Sud. Mais l'enthousiasme et l'ardeur juvénile du scientifique trouvent à se faire reconnaître et apprécier des hiérarchies administratives.

Hendrickx gravit régulièrement les échelons de la carrière : il est nommé agronome de 1^e classe le 24 octobre 1940 et agronome principal 3 ans plus tard. Ses prestations pendant la période des hostilités lui vaudront l'attribution de la Médaille de l'Effort de guerre colonial 1940-1945.

Pendant cette période, Hendrickx nous apparaît avant tout comme un grand naturaliste, un explorateur de la vie dans toutes ses manifestations, qu'elles relèvent

* Éloge prononcé à la séance de la Classe des Sciences naturelles et médicales tenue le 24 novembre 1987.

de la botanique des Phanérogames ou de la mycologie, qu'elles traduisent les activités culturelles des hommes (il pratiquait le Swahili et le Bangala) ou la diversité de la faune sauvage ou domestique. Mais il est aussi un agronome accompli, soucieux de promouvoir au mieux les productions agricoles. Son activité professionnelle fut centrée sur la pathologie des cultures, et notamment les maladies et ravageurs du Caféier, victime à l'époque d'une épidémie d'anthracnose due à *Colletotrichum coffeanum*. Sa compétence scientifique et sa disponibilité le faisaient vivement apprécier des planteurs. Il s'intéressera également aux affections du pyrèthe, du thé et du quinquina, au mildiou de la pomme de terre, aux virus de la patate douce et à une mycose des criquets provoquée par *Empusa grylli*.

Pendant ses congés et son temps libre, Hendrickx élargit considérablement ses objectifs, se consacrant à l'étude botanique et zoologique des montagnes d'altitude. Par ailleurs, il travaille d'arrache-pied à son œuvre magistrale, le *Sylloge* des champignons du Congo. Mais le manque d'infrastructure dans le Mulungu de l'époque crée des aléas qui pèsent lourdement sur les activités du jeune mycologue. En 1944, le séchoir à pyrèthe de Tshibinda, qui hébergeait sa collection d'exsiccata fongiques, s'envole en fumée. Qu'à cela ne tienne, Hendrickx reprend sa tâche, restaure ses collections, entretient une correspondance suivie avec ses collègues des colonies anglaises. En 1944, malgré la pénurie d'essence et l'état des pneus de son véhicule, il se rend à Kampala par la route pour y étudier des collections mycologiques.

En 1946, à la demande du Gouverneur de la Province de Costermansville, il rédige une étude sur l'introduction de la truite dans les régions d'altitude du Kivu. Il fait de nombreuses expéditions botaniques et publie notamment une note sur la flore des Mufumbirus.

En février 1948, il mettra sa connaissance étendue du mont Kahuzi à la disposition du Commissaire du gouvernement auprès de l'IRSAC, afin de choisir l'emplacement d'un observatoire.

Cette activité débordante et cette disponibilité caractérisent bien notre confrère. Pour Hendrickx, le travail de l'homme de science, l'activité créatrice du chercheur, sont avant tout un apostolat qui relève plutôt de l'ordre chevaleresque que du contrat d'emploi. Son sens de l'équité et de la justice, sa rigueur scientifique et morale, son élégance tant spirituelle que physique, lui permettent de passer en parfait gentleman au travers des dédales de la vie.

Pour son premier congé d'après guerre, notre confrère quitte Mulungu le 2 janvier 1946 et s'envole de Léopoldville vers l'Europe le 6 janvier. Malgré les difficultés de l'entreprise à cette époque, il effectue un séjour à l'Imperial Bureau of Mycology, à Kew. Le 28 juin 1946, il est à nouveau à son poste comme agronome en chef, puis est nommé directeur de la Station de Mulungu-Tshibinda en septembre 1947, succédant à Ernest Stoffels qu'il retrouvera plus tard comme collègue à la Faculté de Gembloux. Hendrickx est désigné en mars 1953 comme chef du secteur Kivu de l'INEAC, avec le titre de directeur régional.

En 1949, paraît le «Sylloge Fungorum congensium», vaste ouvrage de plus de 200 pages recensant près de 1500 espèces de mycètes, avec références, synonymes, localisation, biotope et nom vernaculaire. Cette œuvre maîtresse vaudra à son auteur le prestigieux prix Simon Daniel Barman pour le progrès de l'agriculture coloniale, qui lui fut décerné pour la période 1939-46, consacrant ainsi son impressionnante contribution à la connaissance de la flore mycologique de l'Est Africain.

Notre confrère fut aussi un talentueux taxonomiste des Phanérogames. Aidé par un récolteur particulièrement habile, fils de sorcier, pour lequel les plantes n'avaient point de secret, il réalisa de nombreuses herborisations qui apportèrent une contribution déterminante à la floristique des régions africaines d'altitude. Nombre de ses herbiers sont déposés au Jardin botanique national qu'il fréquenta assidûment lors de ses retours en Belgique.

Fred Hendrickx était par ailleurs un sportif accompli et avait vaincu les différents volcans de l'Est africain. Si le sommet du Ruwenzori lui résista, c'est qu'une tempête de neige avait bloqué sa caravane en cours d'ascension.

Le week-end était l'occasion pour la famille Hendrickx de se retrouver au bord du lac Kivu, dans une résidence blottie au milieu des fruits et des fleurs, port d'attache d'un voilier dont notre confrère aimait tenir la barre.

Il était aussi un passionné des oiseaux. En compagnie de son épouse, elle-même ornithophile avertie, il consacrait ses moments de détente à parcourir le Kivu à la recherche de quelque nouvelle espèce que Madame Hendrickx naturalisait avec art, rassemblant progressivement une collection de grande valeur et de toute beauté. L'un et l'autre avaient constitué une bibliothèque remarquable et entretenaient des contacts suivis avec des ornithologues étrangers. En 1954, ils publièrent de concert, dans la revue anglaise *Ibis*, la diagnose de la femelle, jusqu'alors inconnue, de l'espèce aviaire *Cinnyris rockfelleri*, un nectarin des forêts d'altitude du Kivu dont le mâle avait été décrit par un de leurs correspondants, le spécialiste américain Chapin. En 1960, une partie de la collection Hendrickx put être transférée en Europe où elle fut confiée au Musée royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

En octobre 1956, le Comité de Direction de l'INEAC affecte Fred Hendrickx à la Commission de Coopération Technique en Afrique au Sud du Sahara, et au Conseil scientifique pour l'Afrique au Sud du Sahara, le CCTA/CSA, en tant que secrétaire scientifique attaché au siège de Bukavu. Au terme de cette mission, il écrira quelques années plus tard «Je ne regrette pas le temps que j'ai passé à la CCTA. J'y ai appris beaucoup de choses, surtout j'y ai côtoyé les plus éminents gens de science qui travaillent en Afrique. Je garderai d'eux un excellent souvenir».

Notre confrère quittera le service de l'INEAC le 30 novembre 1959, après un séjour ininterrompu de 22 années en Afrique (à l'exception des congés légaux) et après avoir parcouru une carrière exemplaire, sanctionnée régulièrement par des appréciations synthétiques flatteuses où fleurissent les mentions «Elite», accompagnées des commentaires laudatifs de la Direction générale de l'INEAC.

Au 1^{er} novembre 1959, il est nommé professeur ordinaire, titulaire des enseignements d'Agronomie tropicale à la jeune Faculté d'Agronomie de l'Université

officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi, au siège d'Astrida. Il élargissait ainsi une carrière académique universitaire qui avait débuté en 1949 par une charge de cours à l'Institut agronomique de Gembloux, où il enseigna la systématique des plantes tropicales pendant ses périodes de séjour en Europe, jusqu'en septembre 1959.

Mais l'indépendance du Congo allait bouleverser les perspectives qui se dessinaient. Après les événements de 1960, notre confrère continua à enseigner jusqu'en 1961 à la Faculté universitaire, qui avait été transférée à Usumbura, puis revint en Europe pour être désigné comme secrétaire général de l'Institut Belge pour l'Encouragement de la Recherche scientifique Outre-Mer, l'IBERSOM, fonction qu'il occupa jusqu'en 1963.

Hendrickx est ensuite affecté comme attaché de recherche au Ministère de l'Éducation nationale à Bruxelles, où il participe, entre autres, aux travaux de la CREA, Commission de Réformes des Études agronomiques. En compagnie d'une délégation de recteurs des Instituts agronomiques belges, il visite différents centres de haut enseignement agronomique en Allemagne, en France et en Hollande et participe à la rédaction d'un rapport relatif aux nouveaux programmes d'étude des grades d'ingénieur agronome et d'ingénieur chimiste et des industries agricoles. Ces programmes seront promulgués dans le cadre d'une législation qui est toujours en vigueur de nos jours.

Au 1^{er} janvier 1964, Fred Hendrickx rejoint le corps professoral de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux, en tant que professeur associé à la Chaire de Phytotechnie des Régions chaudes, dont le titulaire était le professeur Ernest Stoffels, lui aussi ancien directeur de la Station de Mulungu. Après l'admission de Stoffels à l'éméritat, Hendrickx est promu au titre de professeur ordinaire, titulaire de la Chaire, au 1^{er} décembre 1969.

Des missions au Zaïre et au Rwanda lui permettent de suivre sur place l'évolution des problèmes agraires et des Institutions agronomiques en Afrique Centrale. Entouré d'une équipe dynamique d'anciens de l'INEAC, il maintient à un niveau élevé la participation de son service à l'enseignement et à la recherche Outre-Mer.

Ses collaborateurs d'alors le décrivent comme un homme de devoir et de dévouement, donnant jour après jour, très simplement, l'exemple d'une grande intégrité morale et intellectuelle. Sa connaissance impressionnante du monde végétal et notamment de la flore africaine et de ses composantes mycologiques, a contribué à la formation de maintes générations d'agronomes se destinant à une carrière dans les régions chaudes du globe. Mais ce sont aussi les qualités humaines de Fred Hendrickx et sa grande expérience des conditions socio-écologiques de l'Afrique qui auront marqué les jeunes et les moins jeunes qui eurent la faveur de l'approcher.

C'est à cette époque que j'ai eu le privilège de le fréquenter régulièrement, ce qui me permit d'approcher l'Homme et le Savant par delà les formes de déférence respectueuse que je devais au Maître et à l'Ainé.

Je trouvai en lui un interlocuteur ouvert et attentif, dont la conversation, nourrie

d'humanisme et d'érudition, sans être jamais pédante, me tenait sous le charme d'un message très riche où l'on retrouvait les lumières associées du cœur et de l'esprit.

Son affabilité exquise, son entregent, faisaient de notre confrère un adversaire des violences, qu'elles fussent brutales ou sournoises. A l'affrontement, il préférait la valorisation des différences, pour autant que la liberté, le bon droit et l'indépendance d'esprit y trouvent leur compte. Car il ne supportait ni l'injustice, ni les courtisans et son courage moral était sans défaillance. Il me fut raconté par un de ses amis, qu'au cours d'une expédition, Hendrickx tomba nez à nez avec une troupe de gorilles. Tandis que l'escorte de pygmées s'égaillait dans la nature après avoir planté les lances dirigées contre les intrus, il tint tête aux anthropoïdes. Après que le mâle dominant eut fait quelques gesticulations menaçantes, les gorilles se retirèrent sous les frondaisons, permettant à la prospection de reprendre son cours.

Que de fois ai-je perçu chez lui cette nostalgie des régions équatoriales d'altitude, et notamment de son cher Kivu ! Il m'entraînait en pensées dans la réserve naturelle qu'il avait aménagée dans une presqu'île au bord du lac, ou me faisait gravir les pistes des forêts de montagne pour y découvrir avec lui les merveilles de la flore et de la faune.

Mais des problèmes de santé allaient bientôt amener notre confrère à devoir réduire une vie professionnelle des plus active ; il fut admis à l'éméritat le 1^{er} décembre 1977.

Après leur retour en Europe, notre confrère et Madame Hendrickx cherchèrent à aménager un coin de terre qui réponde à leur amour de la nature et à leur passion pour les flores de montagne. Ils fixèrent leur choix sur une propriété boisée entourant une ancienne ferme-bergerie sur les hauteurs du village de Montbolo, dans les Pyrénées Orientales. Montbolo, un nom dont la consonance africaine est tout un symbole. C'est là que la famille passait ses vacances, herborisant et plantant. C'est là qu'elle séjourna régulièrement après que le professeur Hendrickx eut pris sa retraite. C'est là aussi que notre regretté confrère devait disparaître en juin 1980, repris par cette nature mère qu'il avait tant aimée. Qu'il nous soit permis de rendre un respectueux hommage au courage qui fut celui de Madame Hendrickx en cette pénible circonstance.

Tel fut l'homme dont l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer honore aujourd'hui la mémoire. Notre Compagnie l'avait accueilli comme membre correspondant le 31 août 1959. Il était devenu associé le 28 février 1966, membre titulaire le 8 décembre 1977 et avait été promu à l'honorariat le 10 octobre 1979. Dans l'entre temps, il avait été membre de la Commission pour l'organisation de l'assistance technique belge en 1974 et avait collaboré à la Revue bibliographique de l'Académie.

Notre regretté confrère était également membre de la Société botanique de Belgique, de l'American Association for the Advancement of Science et de la British Ornithological Society.

Il avait été fait chevalier de l'Ordre royal du Lion le 23 mai 1951 et commandeur de l'Ordre de la Couronne en 1970.

L'image parfaite de Frédéric Hendrickx se reflète dans la notice biographique de feu Emile Marchal, qu'il rédigea à la demande de l'Académie royale de Belgique et qui fut publiée dans l'Annuaire de 1977 de notre Sœur aînée Thérésienne. Les exceptionnelles qualités scientifiques et humaines du fondateur de l'École de Phytopathologie de Gembloux y sont relatées et illustrées, par la plume élégante et enthousiaste de celui qui fut son fidèle disciple. Ce sont ces mêmes qualités scientifiques et humaines que j'ai retrouvées chez le regretté confrère que nous honorons, lui qui sut si bien faire fructifier en terre africaine le capital de connaissance et d'humanisme dont il s'était nourri en Europe.

Le souvenir impérissable des qualités d'intelligence et de cœur de Fred Hendrickx demeurera à jamais gravé dans notre mémoire collective.

J. SEMAL

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE DE F. HENDRICKX

- 1935 Le caoutchouc synthétique. — *Ann. Gembloux*, 41 : 274-291.
Un nouvel hôte de *Bacterium tumefaciens* Sm. et Towns. — *Bull. Inst. Agron. Stat. Rech. Gembloux*, 4 : 90.
Liste annotée des organismes végétaux signalés sur le genre *Coffea*. — *Ann. Gembloux*, 41 : 408-419.
- 1936 Liste annotée des organismes végétaux signalés sur le genre *Coffea*. — *Ann. Gembloux*, 42 : 20-25 et 446-465.
- 1937 Les champignons pigmentogènes du bois. — *Ann. Gembloux*, 43 : 97-113.
Sur l'antagonisme existant entre une bactérie et l'agent (*Ophiostoma ulmi* (Schartz) Nannfeldt) de la maladie de l'orme (*Ulmus* spp.). — *C.R. Soc. Biol.*, 126 : 99-101.
- 1939 Observations phytopathologiques à la Station expérimentale de Mulungu. — Rapp. annuel INEAC pour l'année 1938, 2^e partie, pp. 117-128.
Observations sur la maladie verruqueuse des fruits du caféier. — *Publ. INEAC*, Sér. scient., n° 19, 11 pp.
Le «Mealy bug» du caféier *Pseudococcus kenyae* Le Pelley. — *Bull. Café C.B.*, 4 : 243.
Les maladies cryptogamiques du caféier au Kivu. — In : VIII^e Congr. int. Agron. trop. (Tripoli), 10 pp.
- 1942 Contribution à l'étude des dégâts causés par les *Antestia* aux caféiers (*Coffea arabica* L.) (en collaboration avec J. V. LEROY). — *Publ. INEAC*, Sér. scient., n° 26, pp. 3-9.
Colletotrichum ou *Antestia*. — *Publ. INEAC*, Sér. scient., n° 26, pp. 10-16.
Un nouveau dégât des *Antestia* : la castration totale ou partielle des boutons floraux. — *Publ. INEAC*, Sér. scient., n° 26, pp. 17-22.
Observations récentes sur les *Antestia* (en collaboration avec LEFEVRE). — *Publ. INEAC*, Sér. scient. n° 26, pp. 23-33.
- 1943 Le mildiou de la pomme de terre. — *Cent. Afr.*, janvier 1943.
Le mildiou de la pomme de terre au Kivu. — *Cent. Afr.*, décembre 1943.

- Un nouveau dégât occasionné par *Dasus simplex* E. aux caféiers (*Coffea arabica* L.).
— *Comm. INEAC*, Recl. 1 : 7-11.
- Sur les fructifications conidiennes de *Glomerella ingulata* (Ston.) Spauld. et v. schr.
(*Spaeriaceae*). — *Comm. INEAC*, Recl. 1 : 12-15.
- Une épidémie fongique du criquet *Zonocerus variegatus* L. due à *Empusa grylli* (Fres.)
Nowak. — *Comm. INEAC*, Recl. 1 : 16-20.
- 1944 Liste annotée de champignons congolais. I. — *Comm. INEAC*, Recl. 2 : 125-144.
Some Kivu birds and their native name. — *Ostrich*, Nov. 1944.
Esquisse de la végétation des Mufumbiru. — *Rev. Agron. colon.* — *Bull. SCAIGx*, 1 :
1-12.
- 1946 Esquisse de la végétation du Kahusi. — *Rev. Agron. colon.* — *Bull. SCAIGx*, 2 : 25-32.
De quelques notions entomologiques (en collaboration avec LEFÈVRE, P.). — *Parasiti-
tica*, 2 : 95-97.
Observations préliminaires sur la résistance de lignées de *Coffea arabica* L. à quelques
ennemis (en collaboration avec LEFÈVRE, P.). — *Bull. Agric. Congo belge*, 37 :
783-800.
Le mildiou de la pomme de terre au Congo. — *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 17 :
996-1005.
L'acclimatation de la truite est-elle possible au Kivu ? — *Rev. Agron. colon.* — *Bull.
SCAIGx*, 2 : 1-10.
- 1947 Plantes alimentaires et agriculture des régions d'altitude du Kivu. — In : C.R. Semaine
agricole de Yangambi, Comm. n° 74, pp. 385-392.
- 1948 La pourriture des capitules de pyrèthre (*Chrysanthemum cinerariaefolium* (Trev.)
Bocc. — *Parasitica*, 4 : 186-188.
Sylloge Fungorum Congensium. — *Publ. INEAC*, Sér. scient., n° 35, 216 pp.
- 1949 La culture du Tung (Aleurite spp) au Nyassaland. — *Bull. Doc. techn. Agric. Bukavu*,
3 (10) : 3-11.
Contribution à l'étude de la flore adventice des plantations de caféiers (*Coffea arabica*
L.). — In : C.R. Conf. Afr. des Sols (Goma, 8-16 novembre 1948), *Bull. agric.
Congo belge*, 40 (n° 1) : 749-761.
La jachère à bananier (en collaboration avec HENDERICKX, J.). — In : C.R. Conf. Afr.
des Sols (Goma, 8-16 novembre 1948), *Bull. agric. Congo belge*, 40 (n° 2) :
1735-1744.
- 1952 Note on *Cinnyris rockfelleri* Chapin (en collaboration avec MASSART-LIS). — *Ibis*, 94 :
531-532.
- 1953 Quelques problèmes posés par l'élevage bovin au Kivu. — *Bull. agric. Congo belge*, 44 :
383-392.
- 1956 Le poste météorologique du Mont Bukulumisa. — *Bull. Inform. INEAC*, 5 : 345-349.
- 1962 Phytopathologie et entomologie agricole. — In : Livre Blanc, Académie royale des
Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, t. 2 : 825-834.
- 1974 La Semaine d'étude des problèmes agronomiques intertropicaux (Gembloux, 11-15
sept. 1972). — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 20 : 183-196.
- 1977 Notice sur Emile Marchal. — *Annuaire Acad. r. Belg.*, 143 : 6-71.



Léonard Joseph PAUWEN
(Oupeye, Liège, 23 septembre 1893 - Embourg, 27 février 1982)

Léonard Joseph PAUWEN

(Oupeye, Prov. Liège, 23 septembre 1893 - Embourg, 27 février 1982) *

Après d'excellentes études secondaires à l'Athénée royal de Liège, Léonard-Joseph Pauwen a été diplômé par l'Université de Liège docteur en sciences physiques et mathématiques avec la plus grande distinction en novembre 1920 (après l'armistice de novembre 1918, à la fin des hostilités).

Appelé par l'Université de Liège le 1^{er} janvier 1921, il est chargé des répétitions et des travaux pratiques d'Astronomie, de Géodésie et de Calcul des probabilités à la Faculté des Sciences.

Il est nommé chef de travaux et chargé des répétitions et travaux pratiques près la Faculté technique (tout en conservant ses anciennes attributions).

Par arrêté royal du 12 février 1927, il est chargé en outre du cours de Géographie mathématique (licence en géographie).

En 1930, il est chargé du cours de Physique du globe et de Météorologie (licence en géographie) et en 1931, du cours de Météorologie (licence en sciences physiques).

En novembre 1932, il est nommé professeur extraordinaire et professeur ordinaire en 1935.

Il sera doyen de la Faculté des Sciences de 1935 à 1936, puis de 1940 à 1945. Il atteint l'éméritat en 1963. Il était membre de la Société royale des Sciences de Liège depuis 1925, membre du Comité de rédaction de la revue *Ciel et Terre* depuis 1929 ; membre associé du Comité national d'Astronomie depuis 1931.

Il dirigea les opérations topographiques des deux tunnels sous l'Escaut à Anvers.

Il collabora, dans de nombreux charbonnages des différents bassins houillers belges, à des opérations spéciales de topographie de surface et de topographie souterraine.

Il a effectué des observations astronomiques de latitude, longitude et azimut en de nombreux points géodésiques de 1^{er} ordre en Belgique.

En 1929, il a passé quatre mois aux États-Unis comme «Advanced Fellow». Il a séjourné dans divers laboratoires et institutions scientifiques à Paris, Londres et Iéna.

Dès le début de sa carrière scientifique, le professeur Pauwen a été attiré par les sciences d'observation. Son premier travail fut relatif au nivellement de la vallée

* Texte reçu pour publication le 18 janvier 1988.

supérieure de l'Ourthe et il manifesta d'emblée sa détermination de n'employer un instrument qu'après l'avoir étudié de très près, et d'avoir contrôlé ses possibilités et ses défauts éventuels.

De 1930 à 1934, il effectua les déterminations astronomiques des points de Laplace en six stations du réseau géodésique de 1^{er} ordre, de la Belgique, en vue d'y déterminer les déviations de la verticale.

Mais il ne se borna pas à des travaux géodésiques de cette espèce. Quelques années avant la deuxième guerre mondiale, le professeur Dehalu fonda le laboratoire de Photogrammétrie de l'Université de Liège et le professeur Pauwen se passionna pour la solution de tous les problèmes nouveaux posés par l'utilisation des méthodes correspondantes.

Scientifique rigoureux, expérimentateur avisé et habile, il était aussi un enseignant d'une haute conscience, tout dévoué à ses élèves, un homme de grand cœur dont nous conservons un souvenir ému.

Nommé associé de notre Académie le 5 septembre 1957, il fut promu à l'honorary le 17 juin 1976.

R. SPRONCK

Distinctions scientifiques :

Prix Agathon De Potter de l'Académie royale de Belgique ;
Prix Wetrems de l'Académie royale de Belgique.

Distinctions honorifiques :

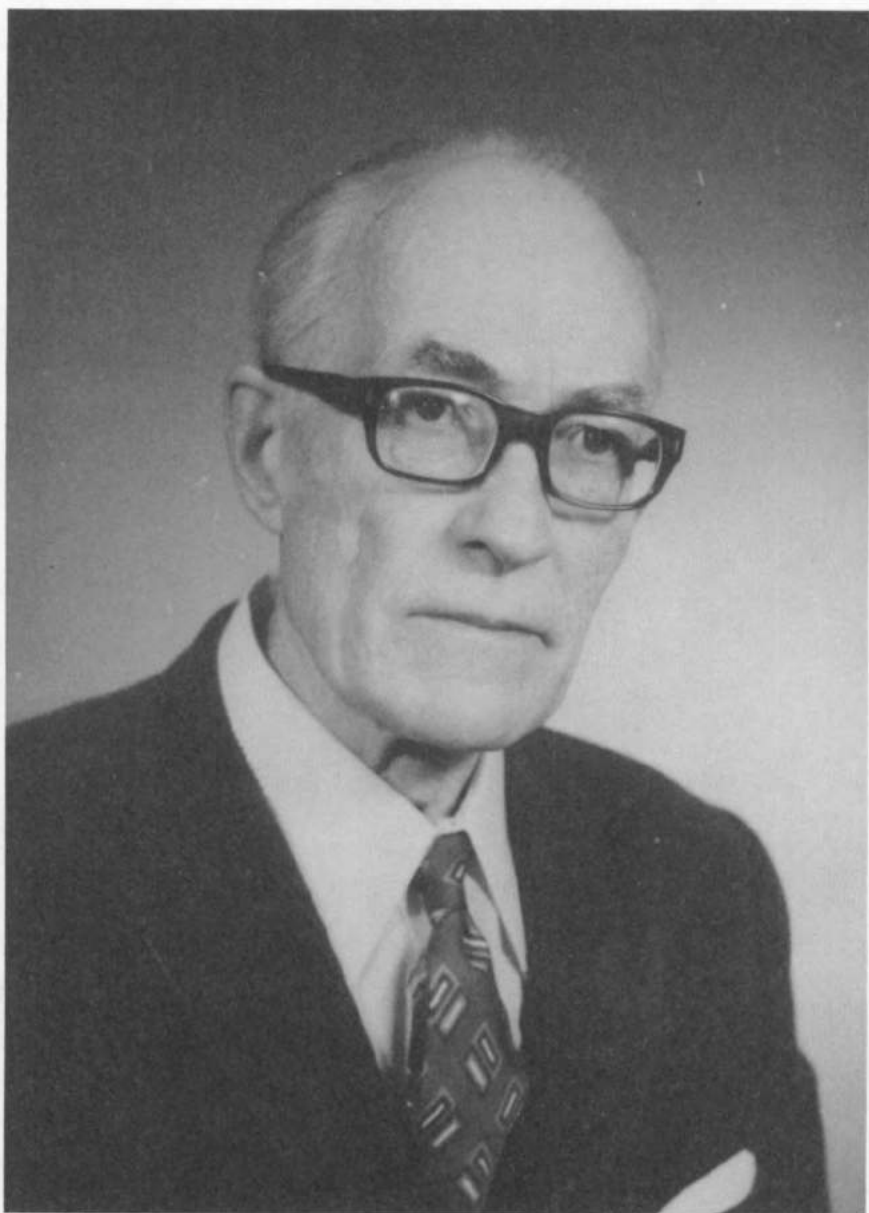
Grand Officier de l'Ordre de la Couronne ;
Grand Officier de l'Ordre de Léopold II ;
Officier de l'Ordre de Léopold.

PUBLICATIONS DE L. PAUWEN

- 1923 Calcul des objectifs. — *Bull. scient. Ass. Élèves Écoles spéc.*, n° 7 (mai 1923).
Fonte et taille d'un objectif. — *Bull. scient. Ass. Élèves Écoles spéc.*, n° 8 (juin 1923).
- 1925 Nivellement de la vallée de l'Ourthe supérieure et étude de son creusement. — *Mém. Acad. r. Belg.*, in-4°.
- 1926 Sur un procédé de mesure de base de moyenne précision (en collab. avec DEHALU). — *Mém. Soc. r. Sci. Liège*.
Étude d'une lunette à véhicule simple. — *Mém. Soc. r. Sci. Liège*.
- 1928 Étude d'un perpendiculaire pour la mesure précise des faibles inclinaisons. — *Bull. Acad. r. Belg.*
Étude d'un procédé optique pour le rattachement d'un levé de surface à un levé de fond. — *Ann. Mines Belg.*
- 1929 Contours of certain lines in 58 pegasi. — *Astrophys. J.*

- 1936 Étude critique de l'interprétation statistique de certains résultats de mesures photométriques et de vitesses radiales d'étoiles effectuées à Lick Observatory. — *Mém. Soc. r. Sci. Liège*.
Discussion par la méthode des moindres carrés des bases expérimentales de la théorie de la pluralité distincte des états activés d'Hinselwood. (Cas de la décomposition thermique de l'acétaldéhyde gazeux) (En collab. avec LETORT). — *Bull. Soc. r. Sci. Liège*, juin 1936.
Étude statistique du saignement (en collab. avec ROSKAM). — *C.R. Séanc. Soc. Biol.*, 123.
- 1937 Nouvelle méthode pour l'étude pharmacodynamique des hémostatiques basée sur la corrélation existant entre les temps de saignement de l'une et l'autre oreille (en collab. avec ROSKAM). — *C.R. Séanc. Soc. Biol.* 124.
L'aérotriangulation et l'aéronivellement. — *Bull. Soc. belge Photogrammétrie*, n° 11 (décembre 1937).
Une technique et une méthode pour l'étude de l'hémostase spontanée et des médications hémostatiques (en collab. avec ROSKAM). — *Arch. internat. Pharmacodynamie*, 57 (fasc. 4).
- 1938 Laboratoire de photogrammétrie de l'Université de Liège (En collab. avec DEHALU). — *Mém. Inst. r. colon. belge*, 2, 80 pp.
- 1940 Sur un appareil de restitution photogramétrique : l'aéroduplex. — *Bull. Inst. r. colon. belge*, 11 : 309-317.
Déterminations de points de Laplace en quelques sommets de la triangulation belge. — *Mém. Acad. r. de Belgique*, 13 (fasc. 1) : 9-240.
- 1941 Sur un baromètre anéroïde de grande sensibilité. — *Bull. Soc. r. Sci. Liège*, n° 1 (janvier 1941).
Sur un thermomètre bimétallique pour la mesure de bases de moyenne précision. — *Mém. Soc. r. Sci. Liège*, 4^e sér., 5 (fasc. 2).
Sur une méthode photographique de détermination des coordonnées équatoriales célestes. — *Bull. Soc. r. Sci. Liège*, n° 10 (octobre 1941).
Sur un appareil de restitution photographique : l'aéroduplex M₂. — *Bull. Soc. r. Sci. Liège*, n° 11 (novembre 1941).
- 1942 Étude d'un baromètre anéroïde de grande sensibilité. — *Bull. Soc. r. Sci., Liège*, n° 1 (janvier 1942).
Le problème de la cartographie coloniale par les méthodes de la photogrammétrie aérienne. — *Ciel et Terre*, 58^e ann. (n° 9, septembre 1942).
- 1948 Les formules de Gruber et les déformations en azimut. — *Bull. Soc. belge Photogrammétrie*, n° 14 (septembre 1948).
Études effectuées au laboratoire de photogrammétrie de l'Université de Liège en vue de simplifier le problème de l'élaboration des cartes coloniales et spécialement du Congo belge. — *Bull. Soc. belge Photogrammétrie*.
La photogrammétrie à l'Université de Liège. — *Bull. Soc. belge Photogrammétrie*.
La photogrammétrie aérienne et la cartographie coloniale. — *In* : Centenaire de l'A.I.Lg., Sect. coloniale.
Sur un transulateur radial simple. — *Bull. Soc. r. Sci. Liège*, pp. 25-33.
Une nouvelle méthode de pelvimétrie (en collab. avec DUMONT, P.). — *Arch. d'Electr. médicale*.

- 1949** Sur un procédé d'orientation relative fondé sur la mesure des parallaxes verticales en de nombreux points. — *Bull. Soc. belge Photogrammétrie*, n° 16 (juillet 1949).
- 1950** Le nivellement barométrique et la cartographie des régions équatoriales. — *Photogrammétrie*, n° 1.
- 1951** La photogrammétrie aérienne, la cartographie coloniale et les levés barométriques. — *Bull. Inst. r. colon. belge*, **22** : 244-262.
Rattachement des canevas topographiques de la surface et du fond. — *Ann. Mines Belg.*
- 1953** Afbakening des Kolenmijnvergunning Neeroeteren-rotem. — *Ann. Mines Belg.*, **52** (3^e livr.).
Union astronomique géodésique-géophysique internationale. La 2^e opération internationale des longitudes.
- 1954** Le canal Meuse-bassin de Briey. — *Ann. Mines Belg.*, 1^e livr.
- 1956** Sur un procédé d'orientation relative fondé sur la mesure des parallaxes en de nombreux points. — *Bull. Soc. r. Sci. Liège*, n° 16 : 7-20.
Sur un baromètre différentiel à mercure. — In : III^{ème} Congrès national des Sciences, pp. 67-68.
Activité du laboratoire de l'Université de Liège pendant la période 1948-1952. — *Bull. Soc. r. Sci. Liège*, n° 29 : 5-11.



Simon DE BACKER
(Isnes, 26 janvier 1900 - Bruxelles, 10 septembre 1985)

Simon DE BACKER

(Isnes, 26 janvier 1900 - Bruxelles, 10 septembre 1985) *

De l'union de François De Backer et d'Hermine Plaquet, naquit le 26 janvier 1900 à Isnes, une commune rurale namuroise aux confins du Hainaut, Simon De Backer.

Après ses humanités, il s'inscrit à l'Université Libre de Bruxelles, où il fit de brillantes études se terminant en 1923 par un doctorat en Sciences physiques et mathématiques, conquis avec la plus grande distinction.

Il accomplit son service militaire à l'artillerie et fut nommé sous-lieutenant en 1926 et promu lieutenant en 1930. Entre temps, il s'était consacré à l'enseignement secondaire. Il dispensa les cours de mathématiques à l'Athénée d'Ostende jusqu'à la fin de l'année scolaire 1927-1928.

En octobre 1928, sa carrière prend une orientation définitive ; Simon De Backer est nommé assistant à l'Institut Royal de Météorologie de Belgique et attaché au service de météorologie synoptique à Uccle et à Haren. Dès 1930, il est nommé professeur à l'École Agréée de Navigation Aérienne en Belgique (E.A.N.A.) et en devient administrateur en 1936 ; actuellement, cette école est devenue le Centre Belge de Navigation.

En 1936, il est versé au Service du Magnétisme Terrestre, pour passer, en 1939, au Service de l'Électricité Atmosphérique et, en 1939, au Service de l'Aérogologie.

Ce ne fut pas pour longtemps, car le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent la Belgique et Simon De Backer, en sa qualité d'officier de réserve, est mobilisé au Service météorologique de l'Armée, à La Panne. Le lendemain de la capitulation de l'Armée belge, soit le 29 mai 1940, il passe en Angleterre afin de rejoindre les Forces alliées combattantes.

Le 15 juillet 1940, il signe un engagement comme volontaire dans les Forces alliées libres du général de Gaulle, en qualité de lieutenant et, dès octobre 1940, il devient chef du Service météorologique de l'Armée française en campagne. Désormais, il servira en Afrique et interviendra comme météorologiste à la bataille de Dakar et lors des campagnes du Gabon et de Lybie.

En collaboration avec les Forces britanniques, il organisa la protection des convois aériens de la ligne vitale Takoradi-Fort-Lamy (actuellement N'Djamena)-Khartoum-Le Caire. Il réorganisa et mit sur pied de guerre le réseau de radio et de météorologie dans les territoires ralliés au général de Gaulle. De janvier à mars 1941,

* Texte reçu pour publication le 15 mars 1988.

lors de la campagne de Libye, il créa le poste météorologique d'Ounianga-Kébir, qui était la base avancée dans le Tibesti pour les opérations sur Koufra.

De retour à Fort-Lamy en mars 1941, il dut se rendre à Brazzaville pour organiser et participer à la conférence du Soudan anglo-égyptien. A cette occasion, il fut chargé de l'inspection des principales stations météorologiques de l'Afrique Équatoriale française et il assura une mission de liaison avec le Congo belge en se rendant à Léopoldville.

De retour à Fort-Lamy, il mit à exécution les décisions de la Conférence du Soudan anglo-égyptien. C'est ainsi qu'il fit dresser le tracé des premières cartes synoptiques de l'Afrique centrale. En juillet 1941, il était appelé à Lagos, en Nigérie britannique, dans le cadre de cette même mission. Il fit également une étude détaillée des météores en Afrique.

En 1941, il était de retour à Londres en qualité d'attaché à l'état-major de l'air des Forces françaises libres. Il y fut chargé de la rédaction du rapport sur la réorganisation et l'extension du réseau radio-météo en Afrique ; en décembre 1941, il était rappelé à l'Armée belge et démobilisé en février 1942.

Le Gouvernement belge le mit à la disposition du Ministère de l'Instruction publique réfugié à Londres. De 1942 à 1944, il enseigna les mathématiques, la physique et la chimie à l'Athénée de Braemar, en Écosse.

En juillet 1944, Simon De Backer fut autorisé par le Ministre de l'Instruction Publique à séjourner à Cambridge, afin d'y faire à l'Université de la recherche scientifique ; il s'y consacra à des travaux de mathématiques, de physique et de météorologie.

Le 26 juin 1946, de retour à Bruxelles, il était réintégré à l'Institut Royal de Météorologie où on le plaçait à la tête d'une nouvelle section qu'on venait de créer pour l'étude de la météorologie et de la géophysique en Afrique. En septembre 1946, il était promu météorologiste-adjoint, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1941, et, en 1946, météorologiste à l'Institut Royal de Météorologie, chargé du Service de la Biométéorologie.

Notons encore qu'en septembre 1945, il devint membre de «Universitas Belgica», groupe national belge de l'«International Association of University Professors and Lecturers».

Les travaux qu'il avait publiés et son activité scientifique en Afrique pendant la guerre avaient été remarqués. Aussi, le 6 octobre 1947, il fut nommé membre associé de la Classe des Sciences techniques de l'Institut royal colonial belge, depuis Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Le 30 janvier 1948, Simon De Backer faisait un exposé au cours duquel il insistait sur l'importance pratique de la météorologie ; il suggérait notamment : 1° de développer l'étude du rayonnement solaire, du rayonnement du sol et de l'atmosphère ; 2° l'étude de l'électricité atmosphérique ; 3° l'étude de la microclimatologie en rapport avec la végétation. Pour renforcer la météorologie congolaise, il préconisait une liaison permanente entre l'Institut Royal Météorologique de Belgique et le service correspondant congolais.

Le 26 mai 1956, il fit un exposé au cours duquel il suggérait d'avancer d'une heure l'horaire officiel dans l'est du Congo, afin que les travailleurs jouissent d'une heure supplémentaire de clarté pendant les heures de travail, suggestion non retenue par les autorités de la Colonie.

Le 25 février 1960, notre confrère était nommé membre titulaire de notre Académie et, le 25 novembre 1960, il était choisi comme vice-directeur de la Classe des Sciences techniques pour l'année 1961. Il dirigea les travaux de la Classe en 1962.

Après l'indépendance du Congo, l'Académie se pencha sur la réorientation à donner à ses travaux et divers groupes d'étude furent constitués. Simon De Backer fit partie du groupe s'intéressant à la géophysique et à la géographie.

Le 16 décembre 1960, il fit une communication intitulée : «Culture et technique en Afrique», qui donna lieu à une discussion approfondie. Le 18 décembre 1964, il présentait devant la Classe sa dernière communication ; elle se rapportait aux problèmes d'hydrométéorologie concernant le sol et la végétation. Il y exposait le processus dynamique de l'eau dans le sol, la végétation et les couches les plus basses de l'air ; il estimait que les travaux d'analyse et de synthèse étaient nécessaires pour améliorer le rendement agricole dans de nombreux pays. Malheureusement, l'Académie n'en reçut jamais le texte.

Ce confrère fut admis à la pension le 5 décembre 1964 et à porter le titre honorifique de ses fonctions.

Au cours de sa carrière, il avait participé à d'importants congrès, notamment en 1950, au Colloque International d'Écologie au C.N.R.S. à Paris et, en 1954, au Congrès International de Botanique, où il fut rapporteur sur les instruments et les méthodes de mesures employés en écologie végétale pour l'étude des microclimats.

Dès qu'il fut pensionné, il se retira de la vie active. Il décéda à Bruxelles le 10 septembre 1985.

Simon De Backer était porteur des distinctions honorifiques suivantes : Officier de l'Ordre de Léopold, Croix des Évadés, Médaille civique de 1^{re} classe.

Il a publié divers articles dans des revues scientifiques ; ils se rapportaient à la météorologie, à la géophysique, aux pluies et orages du lac Tchad, à une aurore boréale, ainsi qu'au microclimat et à la biologie.

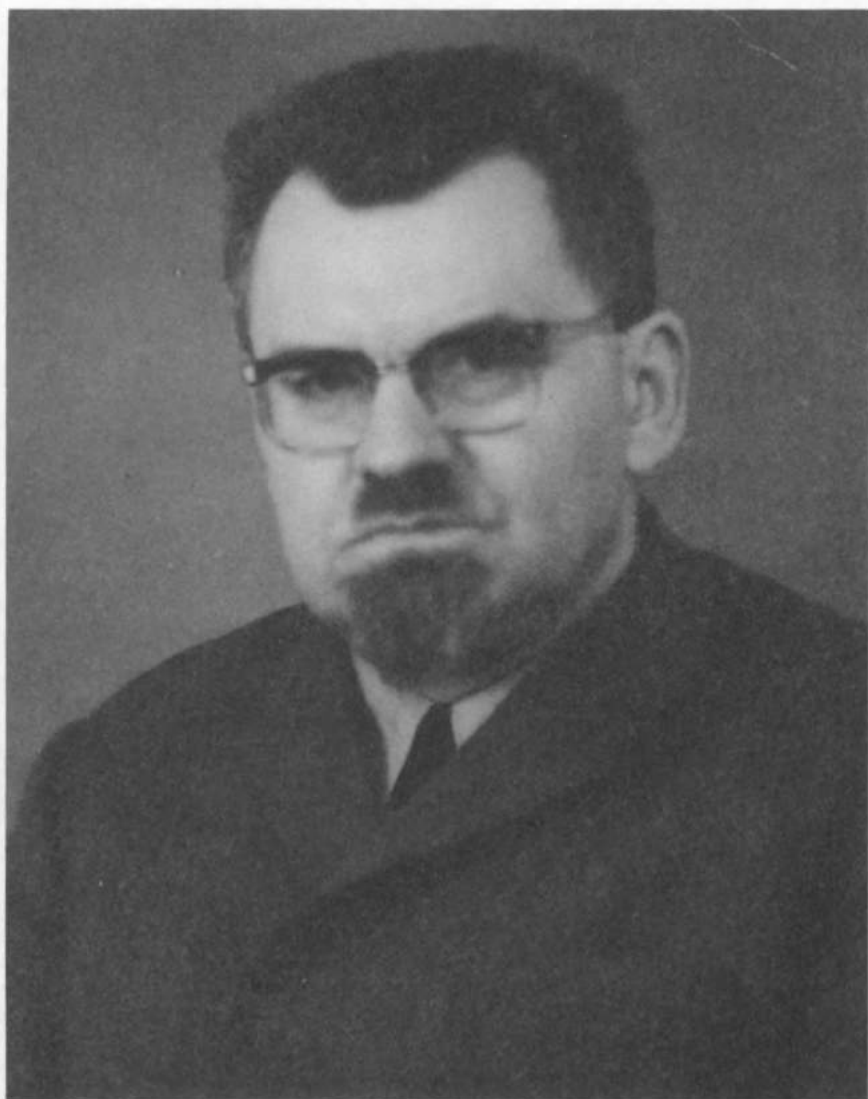
A. LEDERER

Sources :

- Fiche signalétique de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer ;
- Curriculum vitae établi par l'Institut royal Météorologique de Belgique, note dactylographiée ;
- Communiqués de l'Agence Belga des 26 mai 1956 et 17 septembre 1958 ;
- La Libre Belgique*, 5, 6 décembre 1964 ;
- Tables analytiques générales du Bulletin des Séances de l'Institut royal colonial belge de 1940 à 1949, de l'Académie royale des Sciences coloniales de 1950 à 1959 et de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer de 1960 à 1969.

TRAVAUX DE S. DE BACKER PUBLIÉS PAR
L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

- DEBACKER, S. 1948. Quelques aspects de l'organisation scientifique de la météorologie en Afrique centrale. — *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 1948 : 239-246.
- DEBACKER, S. 1956. Le problème de l'heure au Congo. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 2 (4) : 724-742.



Marcel Benoît STORME
(Stalhille, 20 juillet 1921 - Roeselare, 10 juillet 1986)

Marcel Benoît STORME

(Stalhille, 20 juillet 1921 - Roeselare, 10 juillet 1986) *

Tout en étant Flamand convaincu, notre regretté confrère a publié ses ouvrages et articles aussi bien en français qu'en néerlandais, selon les circonstances et selon le public auquel il s'adressait en premier lieu. Historien bilingue des missions africaines, il ne m'en voudra sans doute pas que son éloge académique soit prononcé, non pas dans sa langue maternelle mais dans celle communément utilisée, ou du moins comprise, par la plupart de ses lecteurs tant d'Afrique que d'autres continents.

Marcel Benoît Storme — plus tard il changera son deuxième prénom en Benedikt — naquit le 20 juillet 1921 à Stalhille (Flandre Occidentale) dans une de ces très anciennes familles du pays brugeois dont il dressera lui-même, en deux volumes, l'arbre généalogique. Avec ses deux frères et deux sœurs, il grandit dans la boulangerie paternelle de Bekegem. Ayant achevé ses humanités gréco-latines au collège diocésain de Waregem, il se sentait attiré à la vie missionnaire, à l'instar de tant de jeunes idéalistes flamands, formés au don de soi dans la K.S.A., l'Action catholique estudiantine, des années trente.

Avec une quarantaine d'autres candidats, parmi lesquels il y avait plusieurs francophones, il entra au noviciat de la Congrégation de Scheut le 8 septembre 1939. Au mois de mai suivant, cette année de probation fut interrompue par l'invasion allemande et l'exode en France. Revenu au pays après quelques semaines, le Frère Marcel regagna Scheut et y prononça ses premiers vœux de religion le 8 septembre 1940. Dans la même maison-mère, il fit ses deux années de philosophie, suivies de quatre années d'études théologiques au scolasticat des Scheutistes, Vlamingenstraat, Leuven. Au cours de sa dernière année de théologie, le 27 janvier 1946, il fut ordonné prêtre par le futur cardinal Suenens. Destiné dès le noviciat aux missions du Congo, il avait suivi, au cours de ces longues années de formation, divers cours d'initiation aux langues congolaises (tshiluba, lingala) et à la missiologie.

Alors que la plupart de ses condisciples, à la fin de leurs études ecclésiastiques, partaient pour l'Asie et l'Afrique, le P. Storme fut désigné, avec deux confrères de son année, pour aller, à Rome, rouvrir le « Collegio missionario » de sa Congrégation, fermé durant la guerre. Conformément à la volonté de ses supérieurs, il s'inscrivit à la Faculté de Missiologie de l'Université pontificale grégorienne, dont le doyen

* Éloge lu par M. P. Salmon à la séance de la Classe des Sciences morales et politiques tenue le 21 avril 1987.

était alors le célèbre sinologue Pasquale D'Elia, S.J. Dès le début, le P. Storme s'intéressait moins au droit ou à la théologie missionnaires qu'à l'histoire des missions, particulièrement à celle de l'Afrique, son futur champ d'apostolat. Sa thèse de doctorat, présentée en 1950, et pour laquelle il obtint la médaille pontificale «Bene Merenti», traitait des «Projets et tentatives de pénétration missionnaire dans l'intérieur de l'Afrique au XIX^e siècle». Cette thèse avait été élaborée sous la direction de notre regretté confrère, le P. Vaast van Bulck, S.J., lequel avait suggéré à son disciple d'étendre le domaine de ses recherches en y incorporant non seulement l'Afrique équatoriale, mais aussi ce qu'on appelait alors l'Afrique centrale, concrètement les missions comboniennes au Soudan. Grâce à son promoteur, le P. Storme obtint l'autorisation de rédiger sa thèse en néerlandais ; c'était là une «première» à la Faculté de Missiologie de l'Université romaine. C'était aussi la première fois qu'une étude de ce genre donnait un «Gesamtbild», une image intégrale de la pénétration missionnaire à l'intérieur même du continent noir. Le P. Storme profita aussi de ses longues recherches dans les archives de la Congrégation de la Propagation de la Foi pour se documenter amplement en vue de publications ultérieures.

La thèse magistrale du P. Storme attira l'attention de l'Institut royal colonial belge ; présentée par N. De Cleene lors de la séance du 20 novembre 1950, elle fut publiée par l'I.R.C.B. l'année suivante sous le titre «Evangelisatiepogingen in de binnenlanden van Afrika gedurende de 19de eeuw» (712 pp.).

Entre temps, le 19 septembre 1950, le P. Storme était parti pour le Congo ; nommé au Vicariat apostolique de Léopoldville, il fut affecté, comme titulaire des classes de Poésie et de Rhétorique, au Petit Séminaire de Bokoro, au sud du lac Léopold II. Le P. Storme y exerça son ministère professoral durant cinq ans, au cours desquels, en juin 1953, la région du Lac fut érigée en Vicariat apostolique d'Inongo. En dépit de ses multiples charges professorales — à cette époque, n'importe quel scheutiste était censé pouvoir enseigner n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où, du moins en qualité de bouche-trou —, le P. Storme mit à profit son séjour au Mai Ndombe pour interroger la tradition orale, tout en ayant aussi recours aux sources écrites : les récits des premiers explorateurs, fonctionnaires et missionnaires. De ces recherches, particulièrement de ses contacts avec «les vieux indigènes de la région de Mushie», sortira son deuxième ouvrage «Ngankabe, la prétendue reine des Baboma», publiée par l'Académie royale des Sciences coloniales en 1956. L'année suivante, l'A.R.S.C. publiera un autre ouvrage du P. Storme : «Rapports du P. Planque, de Mgr Lavigerie et de Mgr Comboni sur l'Association Internationale Africaine», fruit de ses investigations romaines.

Mais bientôt, ses recherches se porteront sur les missions catholiques au Kasai. En effet, en octobre 1955, le P. Storme fut nommé au scolasticat de Scheut à Katoka-Luluabourg où se formaient les premiers Scheutistes africains. Infatigablement, le P. Storme fouilla les archives missionnaires locales ; celles-ci lui fourniront en grande partie la documentation pour trois nouveaux ouvrages. Publiés en néerlandais, ceux-ci traitent respectivement des origines de la mission scheutiste du Kasai («Het ontstaan van de Kasai-missie»), du rôle joué dans cette fondation par

le P. Cambier («Pater Cambier en de stichting van de Kasai-Missie») et du violent conflit surgi en 1894-95 entre la mission et le gouvernement colonial («Konflikt in de Kasai-missie»). Ces ouvrages de pionnier furent édités par notre Compagnie en 1961, 1964 et 1965.

Après avoir enseigné durant trois ans au Kasai, le P. Storme fut rappelé en Belgique afin d'y assurer le cours de missiologie dans les maisons de formation de sa Congrégation, à Scheut, Jambes et Leuven. Installé à la Vlamingenstraat de la ville universitaire, il y accueillera avec une inlassable serviabilité tous les étudiants faisant appel à sa compétence et son érudition toujours croissantes.

Dès le 19 mars 1959, le P. Storme fut élu correspondant de notre confrérie ; son retour au pays natal s'avérant définitif, il fut nommé associé de l'ARSOM le 30 juin 1961 et membre titulaire le 16 mars 1970. Devenu aussi membre de la Commission d'Histoire en 1962, et de la Commission de la Biographie belge d'Outre-Mer en 1973, il rédigea pour celle-ci des dizaines de notices biographiques de missionnaires catholiques au Congo. Durant l'année 1974, il exerça la fonction de directeur de la Classe des Sciences morales et politiques et de Président de l'ARSOM.

Le P. Storme était un des membres les plus actifs de notre confrérie. Sauf cas de force majeure, il assistait à toutes les séances ; régulièrement il y présentait divers ouvrages et articles proposés pour publication. Signalons aussi ses nombreuses contributions à la Bibliographie de l'Académie, la rédaction de telle ou telle question du concours annuel, les rapports sur ces concours, les notices nécrologiques et «last but not least» ses contributions aux ouvrages collectifs de l'ARSOM.

Notre confrérie n'était pas la seule institution scientifique à apprécier hautement la collaboration du P. Storme. En 1963, il avait été nommé membre du Bureau des Semaines de Missiologie de Louvain. Lors de la création, en 1967, du C.K.S. (Centrum voor Kerkelijke Studies) à Leuven, le P. Storme y fut affecté comme professeur ; en outre, en août 1969, il fut nommé maître de conférences à la Faculté de Théologie de la «Katholieke Universiteit Leuven», fonction qu'il exercera jusqu'en juin 1976. En janvier de cette dernière année, il fut élu membre des «Scriptores Christiani» et, en cette qualité, il eut à formuler son avis sur de nombreux livres proposés au prix des «Scriptores».

Le P. Storme avait publié sa remarquable trilogie sur les missions kasaiennes en néerlandais. De divers côtés lui étaient parvenues des doléances que ces ouvrages étaient pratiquement inaccessibles aux premiers intéressés, les Africains. Le P. Storme se rendit, non sans quelque réticence, à ces raisons et accepta de publier en français son quatrième ouvrage consacré au Kasai : l'histoire, détaillée et rectifiée, de la mutinerie militaire de 1895. La matière se révélant très abondante, une première partie sortit en 1970 sous le titre «La mutinerie militaire au Kasai en 1895. Introduction». Hélas, ce premier volume n'aura pas de suite, bien qu'en mars 1976, l'auteur eût déjà dactylographié plus de mille pages sur cet épisode important de l'histoire coloniale et missionnaire.

En effet, en janvier 1977, le P. Storme fut frappé d'une première thrombose, qui nécessita une longue convalescence à «Emmaüs», la maison de repos pour prêtres,

à Kessel-Lo. En janvier 1978, à son très vif regret, il se vit dans l'obligation de quitter la maison scheutiste de la Vlamingenstraat dont la Congrégation entendait se défaire. Abandonnant deux tiers de sa bibliothèque personnelle, le P. Storme alla résider à la maison de repos de ses confrères à Rumbeke. Il y poursuivit ses recherches, en dépit de sa santé précaire. Ainsi, il prêta encore sa collaboration à la publication d'une première série de documents concernant «Théophile Verbist et les origines de la Congrégation de Scheut» (Louvain, 1980, p. 73). Remis d'une grave opération au cœur, subie au début de février 1982, il reprit son travail et accepta même la nomination de membre de la Commission générale de l'histoire de sa Congrégation, dès sa fondation en novembre 1983.

Ayant comme une prémonition de sa fin prochaine, il se mit à rédiger hâtivement, sous forme d'annales, l'histoire de la première mission scheutiste au Congo, Berghes Sainte-Marie (Kwamouth), en se basant surtout sur les sources d'archives copiées autrefois. Il parvint ainsi à dactylographier quatorze «chapitres», au total 589 pages. Il n'avait nullement l'intention de publier ces textes, d'ailleurs non corrigés, pourtant il les mettait volontiers à la disposition de ceux de ses confrères qui lui en commandaient une photocopie. Tels quels, ces *ultima scripta* rendront service aux historiens qui remettront sur le métier l'ouvrage ébauché. Comme il écrivait, le 1^{er} mai 1986, à l'auteur de la présente notice, il considérait ce travail aussi comme une «bezigheidstherapie», une occupation qui l'aiderait à ne pas «dessécher, danger guettant le troisième âge». Dans la même lettre, il qualifiait de «chant du cygne» sa contribution à l'ouvrage collectif projeté par l'ARSOM, à l'occasion du centenaire de la création de l'État Indépendant du Congo.

Le 3 juillet 1986, le P. Storme eut un malaise ; à la clinique du Sacré-Cœur de Roeselare, les médecins constatèrent qu'il avait été frappé d'une nouvelle thrombose. Son état s'aggrava ; tombé dans le coma le 8 juillet, il s'endormit paisiblement le surlendemain.

Tant dans sa vie de missionnaire, religieux et prêtre, que dans ses activités proprement scientifiques, le P. Storme s'est appliqué assidûment à réaliser l'idéal proposé par l'éminent spécialiste de l'histoire et de la sociologie religieuses, Gabriel Lebras : «Regarder les hauteurs en demeurant près des sources». Africains ou Européens, tous ses anciens élèves l'en remercient avec émotion, de même que ses innombrables lecteurs, passés et futurs. Ses Confrères de l'Académie, comme ceux de sa Congrégation, gardent de lui le souvenir durable d'un savant simple, cordial, jovial et toujours prêt à rendre service.

F. BONTINCK

Distinctions honorifiques :

Commandeur de l'Ordre de Léopold (9 juin 1975) ;
Grand officier de l'Ordre de la Couronne (7 mai 1985).

Sociétés d'études :

Membre des Scriptorum Christiani et
Membre de l'Institut royal des Relations internationales

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE DE M. B. STORME

I. *Ouvrages publiés*

- 1951 1. Projets et tentatives de pénétration missionnaire en Afrique intérieure au XIX^e siècle. Roma, P.U.G., Facultas Missiologica, 24 pp.
2. Evangelisatiepogingen in de binnenlanden van Afrika gedurende de 19de eeuw. — *Verhand. K. Belg. Kolon. Inst.*, Afd. mor. polit. Wet., in-8°, 23 : 712 pp.
- 1956 3. Ngankabe, la prétendue reine des Baboma, d'après H. M. Stanley. — *Mém. Acad. r. Sci. colon.*, Cl. Sci. mor. polit., nouv. sér. in-8°, 7 (2) : 79 pp.
- 1957 4. Rapports du Père Planque, de Mgr Lavigerie et de Mgr Comboni sur l'Association Internationale Africaine. — *Mém. Acad. r. Sci. colon.*, Cl. Sci. mor. polit., nouv. sér. in-8°, 11 (2) : 171 pp.
- 1961 5. Het ontstaan van de Kasai-missie. — *Verhand. K. Acad. overzeese Wet.*, Kl. mor. polit. Wet., nieuwe reeks in-8°, 24 (3) : 219 pp.
- 1964 6. Pater Cambier en de stichting van de Kasai-missie. — *Verhand. K. Acad. overzeese Wet.*, Kl. mor. polit. Wet., nieuwe reeks in-8°, 31 (1) : 427 pp.
- 1965 7. Konflikt in de Kasai-Missie. — *Verhand. K. Acad. overzeese Wet.*, Kl. mor. polit. Wet., nieuwe reeks in-8°, 33 (1) : 487 pp.
- 1970 8. La mutinerie militaire au Kasai en 1895. — *Mém. Acad. r. Sci. Outre-Mer, Cl. Sci. mor. polit.*, nouv. sér. in-8°, (4) : 162 pp.
- 1980 9. Théophile Verbist et les origines de la Congrégation de Scheut. Documents édités en collaboration avec D. VERHELST. — Louvain, 73 pp.

II. *Documents stencilés*

- 1962 1. De stichting van Scheut. Lezing gehouden te Leuven op de 100^{de} verjaardag, 20 november 1962, 19 pp. (gestencileerd).
- 1970-71 2. Inleiding tot de missiologie. — Kursus Kath. Univ. Leuven, 100 pp. (gestencileerd).
- 1973 3. Het geslacht Storme. Deel I : De afstammelingen van Jozef Storme, 1792, en Sofia Maene, 1805-1891. — Leuven, 212 pp. (gestencileerd).
- 1975 4. Het geslacht Storme. Deel II : De afstammelingen van Petrus Storme (1721-1801) en Anna Vandaele (1734-1786). — Leuven, 730 pp. (gestencileerd).

III. *Articles de périodiques*

- 1949 1. Le cardinal Massaja. Ses méthodes d'accès au peuple. — *Studia Missionalia* (Roma), 4 : 207-223.
- 1951 2. Le rêve africain de la Bienheureuse Mère Javouhey. — *Revue du Clergé africain*, Mayidi, 6 : 382-392.
3. Angelo Vinco op zoek naar de Nijlbronnen. — *Zaire* (Brussel), 5 : 929-940.

- 1952 4. Léopold II, les missions du Congo et la fondation du Séminaire africain de Louvain. — *Zaire*, 6 : 3-24.
5. L'abbé Forget (1852-1932) et le Séminaire africain de Louvain. — *Zaire*, 6 : 787-808.
6. La pénétration missionnaire en Afrique équatoriale. — *Studia Missionalia*, 7 : 297-335.
7. Origine du Vicariat apostolique de l'Afrique centrale. — *Nouv. Rev. Sci. missionnaire* (Beckenried), 8 : 105-118.
- 1953 8. La renonciation de Mgr Casolani. — *Nouv. rev. Sci. miss.*, 9 : 290-305.
- 1956 9. Van Stanley tot Wissmann. — *Meded. V.V.K.* (Leopoldstad), kol. 5-12.
- 1957 10. Le problème de la rivière Kasayi. Étude de géographie historique. — *Zaire*, 11 : 3-38.
11. Une lettre de F.-M. Dhanis (10-3-1893). — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. colon.*, nouv. sér., 3 : 338-343.
- 1959 12. Congo : Eppur si muove. — *Nigrizia* (Verona), 3 : 2-6.
- 1965 13. Abbé Amand Helsen en zijn plan tot oprichting van een Belgisch Seminarie voor buitenlandse missiën (1833-1856). — *Meded. Zitt. K. Acad. overzeese Wet.*, nieuwe reeks, 10 (1964) : 1432-1461. — Reproduit in : *L'expansion belge sous Léopold 1^{er}*, (1831-1865). Recueil d'Études, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, pp. 660-688 (1965).
- 1966 14. Missie en gemeenschapsontwikkeling. — *Meded. Zitt. K. Acad. overzeese Wet.*, nieuwe reeks, 12 : 854-863.
- 1974 15. Het Portugeesch Padroado in Afrika op het einde van de 19de eeuw. — *Meded. Zitt. K. Acad. overzeese Wet.*, nieuwe reeks, 20 : 542-552.

IV. Contributions à des ouvrages collectifs

- 1975 1. Engagement de la Propagande pour l'organisation territoriale des missions au Congo. — In : *Sacrae Congregations de Propagande Fide Memoria Rerum*, 1622-1972, Herder, Roma, III/1, pp. 256-294.
- 1976 2. Missies in Midden-Afrika in 1876. — In : *La Conférence de Géographie de 1876*. Recueil d'Études. Académie royale des Sciences d'Outre-Mer. Bruxelles, pp. 171-182.
3. La Conférence et les missions catholiques. — In : *Recueil d'Études. La Conférence de Géographie de 1876*. Académie royale des Sciences d'Outre-Mer. Bruxelles, pp. 439-452.
4. La Conférence et la mission de Scheut. Documents inédits. — In : *Recueil d'Études. La Conférence de Géographie de 1876*. Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, pp. 517-542.
- 1988 5. Du Congrès de Berlin au Vicariat apostolique du Congo belge. — In : *Recueil d'Études, Centenaire de la création de l'État Indépendant du Congo*, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer. Bruxelles, pp. 493-518.

V. Notices nécrologiques

- 1967 1. Edm. Boelaert. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 13 (1) : 167-192.
- 1980 2. Aug. Roeykens. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 26 (1) : 73-79.

VI. *Présentations d'ouvrages aux séances de l'Académie*

- 1963 1. M. Haubert, L'Église et la défense des sauvages : le Père Antoine Vieira au Brésil. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 9 : 303-307.
2. P. Schebesta, Portugals Konquistamission in Südost-Afrika. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 14 : 279-282.
3. M. Haubert, La vie quotidienne au Paraguay sous les Jésuites. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 14 : 283-285.
4. J. Anckaer, De evangelisatiemethode van de missionarissen van Scheut in Kongo, 1888-1907. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 14 : 286-290.
- 1969 5. M. Storme, La mutinerie militaire au Kasai en 1895. Introduction. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 15 : 478-483.
6. G. Hamann, Der Eintritt des Südlichen Kemispähre in die Europäishe geschichte. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 15 : 506-519.
- 1972 7. H. Deschamps, Histoire de la traite des Noirs. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 18 : 316-322.

VII. *Notices biographiques dans Biographie coloniale belge/Biographie belge d'Outre-Mer* : 254 notices.

t. 3 (1952) ; t. 4 (1955) ; t. 6 (1968) ; t. 7A, 7B.

VIII. *Notices bibliographiques dans le Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*

De 1965 à 1975 : 119 notices ; 1983 : 2 notices.

IX. *Recensions/Boekbesprekingen*

Dans les périodiques ci-après :

Zaire, Revue belge de Philologie et d'Histoire, Revue d'histoire ecclésiastique, Boekengids, Zeitschrift für Missionswissenschaft und Religionswissenschaft.



Baron Pierre WIGNY
(Liège, 18 avril 1905 - Bruxelles, 21 septembre 1986)

Baron Pierre WIGNY

(Liège, 18 avril 1905 - Bruxelles, 21 septembre 1986) *

Au sein de notre Classe des Sciences morales et politiques, nous avons deux motifs d'honorer aujourd'hui la mémoire du baron Pierre Wigny : il fut un ministre des Colonies qui tint à venir exposer sa politique à la Classe à chaque fois que cette politique prit une orientation nouvelle et importante ; il fut aussi un éminent confrère.

Pierre Wigny était, nous le savons, homme de culture, juriste, homme d'état. Cet éloge ne pourra pleinement rendre compte de ces trois composantes essentielles de sa personnalité et de son talent ; au moins s'efforcera-t-il de montrer leur permanente interaction dans tout ce que Pierre Wigny accomplit au service de la Belgique et de ses territoires d'outre-mer.

Après avoir rappelé les grandes étapes de sa vie et indiqué les temps forts de son œuvre, je m'attacherai à présenter la pensée de Pierre Wigny en matière africaine. Sur le fond de cette pensée, je montrerai quels furent ses grands combats, ses difficultés et revers. Je terminerai cet hommage en parlant de sa langue, car pour lui la forme participait à la substance même du message.

Biographie

Pierre-Louis-Jean-Joseph Wigny naît à Liège, le 18 avril 1905. Son père, Henry Wigny, est conseiller provincial et avocat à la Cour d'appel. Sa mère est née Alice Croisier.

Pierre Wigny fait ses études primaires à Liège, chez les Frères des Écoles chrétiennes, ses humanités chez les Jésuites, au Collège Saint-Servais. Classé hors concours en poésie et en rhétorique, il termine avec la médaille d'or.

En 1928, il est docteur en droit et licencié en sciences politiques et sociales de l'Université de Liège. Il entreprend ensuite des études de troisième cycle à Paris, à Strasbourg et puis à l'Université de Harvard, qui l'accueille comme boursier et qui lui décerne, en 1930, le titre de docteur en sciences juridiques (S.J.D.). Revenu ensuite à l'Université de Liège, il y prépare, sous la direction de Léon Graulich, l'agrégation en droit international. Il sera le premier titulaire de ce titre, qu'il obtient avec la plus grande distinction en 1933.

* Éloge prononcé à la séance de la Classe des Sciences morales et politiques tenue le 19 mai 1987.

En 1929, jeune docteur en droit, Pierre Wigny a épousé Mlle Lily Borboux, qu'il a connue à l'Université de Liège et qui est elle-même docteur en philosophie de cette université. Mlle Borboux est fille et petite-fille des députés Antoine Borboux et Jules de Brabant.

Trois enfants naîtront du mariage de Pierre Wigny avec Mlle Borboux : Jacqueline, née en 1931, qui épousera M. Jacques de Groote ; Pierre-Henry, né en 1933, qui épousera Mlle Pascalette Scheyven ; Damien, né en 1942, qui épousera Mlle Bernadette Walchiers.

Nanti de ses diplômes, Pierre Wigny commence sa carrière, non pas à l'Université comme on aurait pu s'y attendre, mais dans le secteur bancaire, à la Guaranty Trust. En 1936, il est appelé par le bâtonnier René Marcq, fondateur du Centre d'Études pour la Réforme de l'État, à exercer les fonctions de secrétaire général de ce Centre. Il est mobilisé en 1939-1940 puis il travaille, jusqu'en 1945, pour pro Juventute et diverses œuvres de jeunesse, avec Louis Empain.

Pendant ces longues années de guerre, Pierre Wigny prépare aussi l'avenir. Avec sa femme, il réunit chaque mois d'éminents spécialistes et de jeunes espoirs de divers domaines ; ceux-ci élaboreront, mois après mois, une bibliographie commentée des ouvrages essentiels qui devraient, pour chaque discipline, figurer dans la «Bibliothèque de l'Honnête Homme [1] *». Ce travail, publié dès la fin de la guerre, sera complété et réédité en 1949 et en 1968. D'autre part, Pierre Wigny réfléchit avec divers amis à l'avenir du vieux Parti catholique, qu'ils veulent transformer en Parti social-chrétien. Avec Robert Houben, dès la libération, il s'attelle à la rédaction du premier programme de ce parti rénové : «Les chantiers sont ouverts».

Nommé commissaire au Rapatriement en 1945, Pierre Wigny entre bientôt dans la vie politique.

De 1945 à 1947, il est président du Centre d'Études du nouveau Parti social chrétien. De 1947 à 1950, il est ministre des Colonies. Il ne deviendra député de Tournai-Ath qu'en 1949 et restera député de cet arrondissement, où il se rendait chaque semaine, jusqu'en 1971.

Pendant la période particulièrement aiguë de la question royale, Pierre Wigny prend des positions de constitutionnaliste qui lui font rencontrer de sérieuses difficultés au sein de son parti.

De 1952 à 1958, il est membre de l'Assemblée Commune de la CECA puis du Parlement Européen. En 1958, il est président du Groupe Démocrate-Chrétien de la CECA.

A la même époque, il étend également ses centres d'intérêt. De 1952 à 1958, il est secrétaire général de l'INCIDI, Institut des Civilisations Différentes, à l'activité duquel il attachera toujours une grande importance. De 1954 à 1958, il est président de la Société d'économie politique. En 1958, il est nommé professeur aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur et à l'Université Catholique de Louvain.

* Les chiffres entre crochets [] renvoient aux notes, pp. 103-105.

L'année 1958 marque aussi la rentrée de Pierre Wigny dans la politique active au plan belge.

De 1958 à 1961, il est ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Eyskens-Lilar. De 1961 à 1965, il prend part à la préparation de la revision de la Constitution. Il devient aussi vice-président du Mouvement européen et travaille intensément à la fusion des Exécutifs de la CECA, de la CEE et d'EURATOM. De 1965 à 1968, il est ministre de la Justice et simultanément, de 1966 à 1968, ministre de la Culture française. De 1968 à 1971, date à laquelle il se retire de la vie publique, il est vice-président de la Chambre.

Pierre Wigny meurt à Bruxelles, le 21 septembre 1986.

Pierre Wigny fut membre de l'Académie royale de Belgique, de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer et de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer de Paris. Il fut président de la Commission royale des Monuments et des Sites. Il fut aussi membre de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, membre de l'Institut des Sciences administratives.

Pierre Wigny était titulaire de nombreuses et hautes distinctions nationales et étrangères.

Il fut fait baron par le Roi, le 18 juillet 1972.

La bibliographie de ses œuvres figurera à la suite de cet hommage.

Les temps forts de son œuvre

En nous penchant sur cette vie, dont je viens de retracer les grandes étapes, nous voyons se préciser les temps forts d'une activité débordante.

Celle-ci est avant tout pétrie de culture, mais d'une culture active, vivante, qui permet de vivre. Au début de la trajectoire de Pierre Wigny, je l'ai rappelé, il y a l'élaboration, avec un groupe d'amis, de la «Bibliothèque de l'Honnête Homme». Dès septembre 1940, au commencement de la longue épreuve de la guerre, Pierre Wigny et André de Staercke, démobilisés, pensent qu'il devient de plus en plus difficile d'être un honnête homme, car il n'y a plus que des spécialistes. Et c'est sur fond de sirènes d'alarme, mais animés d'un grand espoir, qu'avec ces spécialistes précisément, ils entreprennent de replacer la science dans son contexte culturel, dans sa signification humaniste. A la fin de la trajectoire politique de Pierre Wigny, sa dernière responsabilité gouvernementale est celle de ministre de la culture française. Cette fois, son défi est d'offrir la culture à tous comme le bien infiniment précieux dont il a expérimenté les bienfaits durant toute sa vie, mais sans en faire une culture de masse ; et c'est dans cet esprit que, dans un paradoxe tout apparent, il rédige un plan quinquennal de la culture. Entre ces deux temps forts de sa vie, Pierre Wigny irrigue toutes ses activités de culture. Elle est à la fois pour lui une source, une méthode et une conquête.

L'autre passion de Pierre Wigny, c'est la passion politique, c'est-à-dire le service de la cité. Cet homme, formé plutôt aux disciplines du droit international privé, se réoriente très vite vers le droit public et la doctrine politique. Au plan juridique, ce

sont ses grands ouvrages de droit administratif et constitutionnel. C'est aussi sa participation active à la révision constitutionnelle de 1970 : il est étroitement associé à l'élaboration et à la formulation des articles 25bis et 38bis de la Constitution ; il s'acharne, avec ses collègues, sur l'analyse de ce que devraient être de bons articles de la Constitution dans le domaine des droits économiques et sociaux. Cette maîtrise juridique — qui participe, dans son tempérament, de la culture qui le fait vivre — l'aide à agir dans les domaines politiques qu'il a privilégiés : la réforme de l'État, la doctrine sociale-chrétienne, la constitution de l'Europe, les affaires africaines.

C'est de celles-ci que je parlerai spécialement maintenant, distinguant trois temps forts dans l'œuvre africaine de Pierre Wigny : la période de l'immédiat après-guerre, avec les mesures de 1947 et le plan décennal de 1949 ; la période d'approfondissement doctrinal (1949-1958) ; la période de la crise congolaise (1960-1961).

Il me paraît cependant qu'à l'intérieur de ces trois temps forts, ce n'est pas tant le récit chronologique des événements qui compte que la pensée politique de Pierre Wigny.

En matière africaine comme en tout autre domaine, Pierre Wigny est avant tout une pensée — fruit de sa culture — mais une pensée qui se traduit presque instantanément en action, quand on lui en donne les moyens. Entre les deux, le va-et-vient est incessant. Quand l'action l'occupe pleinement, fréquemment il s'isole, ne serait-ce que quelques instants : il raccroche à la doctrine ce qu'il fait ou ce qui se passe ; il précise la doctrine si celle-ci n'offre plus de guide assez sûr pour juger les faits et guider l'action, puis, ses forces ainsi renouvelées, il repart à l'action.

Le plus bel éloge que je puisse lui rendre — et le plus utile aussi à la compréhension des événements de cette époque — c'est de résumer, aussi fidèlement que je le peux, cette pensée qui se déroule, avec une grande rigueur, depuis les entreprises enthousiastes de 1947 jusqu'aux affres de 1960. Je le ferai en me fondant essentiellement sur ses écrits publics et aussi sur certains travaux plus personnels que sa famille m'a aimablement permis de consulter mais qui, selon la volonté du défunt, ne seront accessibles que dans cinquante ans.

Une pensée

LES MESURES DE 1947 ET LE PLAN DÉCENNAL DE 1949

Pierre Wigny succède à Robert Godding comme ministre des Colonies, en mars 1947, au sein du cabinet Spaak. Il médite sur les projets que son prédécesseur lui laisse, consulte les différents milieux qui sont actifs au Congo, travaille avec ses services d'Europe et d'Afrique.

Au printemps, il s'est fait une première opinion et fixé de premiers objectifs. L'État doit, en Afrique, s'assurer les meilleurs serviteurs et donc leur offrir une carrière. Certaines compétences doivent, sous la responsabilité politique du ministre, s'exercer en Afrique plutôt qu'en Belgique et il faut donc les déconcentrer. L'amélio-

ration du bien-être des indigènes est une nécessité qui demande des moyens puissants ; l'effort principal viendra de la Colonie elle-même, et notamment de l'imposition des sociétés, qui restitueront ainsi à la communauté indigène la part des profits qui lui revient ; mais l'État belge interviendra aussi, en affectant à cet objet, selon une décision communiquée au Sénat par M. Godding le 29 octobre 1946, le remboursement des dépenses de souveraineté faites par le Congo, pour compte de la Belgique, pendant la guerre. Les colons doivent être aidés, parce que leur travail est utile et qu'il faut veiller à ce qu'ils soient d'une valeur professionnelle telle qu'ils soient un élément de progrès pour les autochtones, et non un facteur de concurrence : il faut donc créer pour eux un organisme qui joue le rôle de société de crédit artisanal ou agricole à l'égard du colon individuel, de crédit industriel à l'égard de petites sociétés. Enfin, en Afrique comme ailleurs, tout effort de production doit être précédé d'un travail scientifique ; celui-ci doit s'attacher non seulement aux sciences naturelles et médicales et à l'économie, mais aussi à l'ensemble des sciences sociales, car il s'agit de faire progresser les autochtones tout en conservant les valeurs bantoues.

Telle est la portée du train de mesures que Pierre Wigny propose au Régent d'aller signer à Léopoldville, au mois de juillet 1947.

Ce voyage, qui permet au Régent et au Ministre de parcourir l'ensemble de nos territoires d'Afrique, a pour Pierre Wigny deux raisons : il convient, pense-t-il, qu'après cinq années de séparation, le chef de l'État aille saluer les lieux belges où le drapeau national n'a jamais cessé de flotter ; d'autre part, selon son expression : «montrez-moi sur place ce qui ne va pas pour que je comprenne mieux demain votre suggestion».

Au retour de ce voyage, qui fut un grand succès, la conviction de Pierre Wigny est faite : il faut aller plus loin dans l'effort, en cessant d'examiner chaque dossier l'un après l'autre sur ses seuls mérites et en ramenant le tout à une idée fondamentale.

Et il expose, à l'Université de Gand, à la Société d'Économie politique et en d'autres enceintes encore, la portée du nouvel effort qu'il entreprend. L'économie congolaise reste vulnérable car elle est trop centrée sur les exportations et le revenu indigène reste trop faible. Il faut donc développer l'économie en la diversifiant vers les besoins du marché intérieur, et augmenter le pouvoir d'achat des Noirs, ce qui leur permettra de mieux contribuer par leurs impôts au financement de services publics, qui doivent être les facteurs d'un progrès matériel et spirituel plus rapide.

A cet égard, les grandes réformes accomplies en 1947 (réorganisation administrative, création du Fonds du bien-être indigène, fondation de l'IRSAC, augmentation du budget de l'INEAC, publication du décret cotonnier, crédit au colonat) et celles qui se préparent pour 1948 (réforme de la magistrature, réforme de l'enseignement, réforme fiscale) et pour 1949 (décret sur les coopératives indigènes et paysannats, décret sur l'urbanisme, création de l'Office des cités indigènes, amélioration de la législation sociale, etc.) constituent les soubassements d'un édifice qui doit maintenant s'élever selon des plans d'ensemble bien étudiés. Aussi annonce-t-il la prépa-

ration d'un plan décennal, qui sera un cadre de référence pour les ministres successifs. A propos de ce futur plan, il précise devant les économistes :

... le premier souci d'une politique économique doit être de satisfaire les besoins de la population indigène, qui sont absolument essentiels. Leur couverture est la justification profonde de notre présence ; elle garantit aussi une certaine stabilité à l'économie [2].

Commence alors, avec l'active collaboration du vice-gouverneur général Pétillon, rappelé d'Afrique en 1948, la préparation du Plan décennal qui sera présenté au Parlement en 1949. L'équipe centrale, formée de spécialistes du secteur privé et de l'Administration, s'appuie sur les travaux des Services d'Afrique et d'Europe. M. Cornelis est souvent appelé en consultation. Cette équipe a de nombreux contacts avec les milieux métropolitains qui déploient leurs activités au Congo. Pierre Wigny travaille beaucoup lui-même à l'élaboration de ce plan, veillant à le replacer toujours dans sa philosophie générale.

Le Plan, on le sait, comprend cinq livres consacrés respectivement à la population et ses besoins, à l'équipement des services publics, au développement agricole, au développement minier et industriel, aux moyens de réalisation. Une de ses nombreuses et précieuses annexes regroupe les capitaux à engager par le secteur public : 25 milliards au total, dont 1,052 milliard pour l'approvisionnement en eau ; 1,9 milliard pour les logements indigènes ; 1,978 milliard pour l'hygiène et les installations médicales ; 1,838 milliard pour l'instruction des indigènes ; 586 millions pour l'immigration et le colonat ; 12,712 milliards pour les transports ; 1,865 milliard pour les services publics ; 1,999 milliard pour l'électricité ; 1,388 milliard pour le développement agricole, étant entendu que certaines de ces dépenses seront partiellement récupérables au cours de la période décennale.

L'introduction du Plan décennal, datée du 1^{er} juin 1949, permet à Pierre Wigny de mettre l'accent sur l'esprit de sa démarche.

Le plan décennal est essentiellement économique, ce qui ne signifie pas que le Gouvernement de la Colonie ignore ses autres devoirs, qui comptent parmi les plus importants. Parmi ceux-ci, figure celui «de favoriser l'évolution des institutions politiques, qui doivent lentement se démocratiser».

Ceci dit, il ne faut pas trop restreindre la notion de l'économique

... tant il est vrai que même au point de vue économique, sans considérer son éminente dignité, la richesse la plus précieuse qui soit au monde, c'est l'homme lui-même [3].

A propos de la population :

A ce sujet, précisons bien la politique belge. Nous n'admettons pas les distinctions fondées sur la race... Nous devons lutter de toutes nos forces contre la «barre de couleur», cette politique détestable qui, pour sauvegarder la situation du blanc, lui réserve le monopole de certaines professions et relègue les indigènes dans les emplois subalternes... Nous n'admettons pas davantage la présence de «pauvres blancs» qui, à la suite du dumping social des populations autochtones, sont obligés de se contenter d'un niveau de vie incompatible avec la dignité d'un homme civilisé.

Comment concilier ces contradictions ? En affirmant que les blancs ne justifient leur présence au Congo que par leur «supériorité», c'est-à-dire en enrichissant l'économie congolaise par l'apport de facteurs (traditions modernes, formation professionnelle, capitaux), dont elle est actuellement dépourvue [4].

A propos des moyens en hommes, Pierre Wigny estime qu'il faudra renforcer l'effectif européen, du secteur public et du secteur privé, et il fait appel à la jeunesse belge. Il faudra également des spécialistes indigènes, pour assister les spécialistes européens, mais leur formation prendra du temps :

En formant des Noirs, nous montrerons que le Plan décennal n'est pas exclusivement pour nous un programme d'exploitation. Il est l'instrument du progrès non seulement matériel mais intellectuel. Les indigènes ne doivent pas uniquement être les bénéficiaires du Plan, mais encore nos collaborateurs. La tâche est lourde. Il faut du temps pour former un spécialiste. On ne peut hâter le rythme d'une éducation comme celui d'une machine. C'est peut-être de ce côté que l'on peut craindre le coup de frein le plus brutal. Le programme de l'enseignement devra démarrer au plus vite [5].

Dans cette introduction, Pierre Wigny s'étend aussi sur le financement du plan décennal. Il évalue l'investissement nécessaire à 50 milliards dont la moitié pour le secteur public et la moitié pour le secteur privé. Ces investissements seront fournis en grande majorité par l'épargne belge et coloniale, et pour une part aussi par l'étranger (groupes financiers, banques, Plan Marshall, 4^e point du Plan du Président Truman, etc.). Il évalue aussi, dans une démarche très moderne, les dépenses ordinaires qui seront générées par le Plan (services nouveaux, cadres accrus, bâtiments additionnels et service des emprunts) et comment il sera possible de les couvrir d'une manière récurrente. Pour faire face aux crises qui pourraient survenir pendant l'exécution du Plan, il faut créer l'instrument juridique d'un budget cyclique :

Déjà 10% des recettes totales de 1948 ont été portées à un Fonds de crise. La comptabilité de l'État devra être aussi, dans cette perspective, réformée. On peut espérer que ces bilans montreront une situation financière fondée sur des bases solides et que — des années de dépression économique dussent-elles intervenir — les budgets de cycle en cycle refléteront une prospérité croissante [6].

En octobre 1949, Pierre Wigny présente le plan décennal aux membres de notre Classe, en insistant sur sa finalité essentielle, qui est de servir les indigènes.

La période d'approfondissement doctrinal (1949-1958)

A la fin déjà de sa charge ministérielle, mais surtout pendant les huit années de «traversée du désert» où il ne participe pas au pouvoir, Pierre Wigny approfondit sa pensée en matière coloniale. Tantôt, s'exprimant devant la section belge de l'Académie internationale de La Haye, il traite de la position de la Belgique au regard de la Charte des Nations Unies. Tantôt, s'adressant à des congressistes de la Confédération des Syndicats chrétiens, il analyse les fondements, les exigences et les buts de

l'action belge en Afrique. Il reprend ces thèmes devant d'autres auditoires, comme la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, ou dans des articles de revue. Il va se rendre compte aux États-Unis des sentiments anticoloniaux de ce pays et en tire des leçons pour notre action.

Ces travaux, ces contacts, ces voyages lui permettent d'éprouver sa pensée et de la préciser, jusqu'à en faire un corps de doctrine que je m'efforcerai de présenter maintenant.

En cette deuxième moitié du XX^e siècle,

... comment peut-on organiser la collaboration entre un peuple colonial et un peuple colonisé, entre les Belges de la Métropole et ces nouveaux Belges qui depuis 41 ans (nous sommes en 1949) sont entrés dans le cercle de la famille nationale ? [7]

Il faut répondre à cette question en se plaçant successivement au plan juridique et au plan de la philosophie politique.

LA QUESTION JURIDIQUE

1. Depuis le traité de cession de 1907, le Congo est devenu belge. Les indigènes sont des sujets belges, ce qui correspond à leur état actuel de développement. La loi fondamentale du 18 octobre 1908 ne prévoit pas qu'ils acquerront automatiquement la citoyenneté belge plus tard, mais le droit peut et devra évoluer en cette matière. Comme en Belgique, il faudra beaucoup de temps pour que tous les Congolais puissent jouir des droits politiques, mais cela viendra.

Le Congo est régi par des lois particulières. Cette règle est issue de la médiocrité des Belges de l'époque, qui ne voulaient ni payer pour leur colonie ni devoir y envoyer leurs enfants pour la défendre en cas d'attaque. Avec le temps cependant, ces petites choses ont été dépassées.

2. Cette construction juridique a résisté à deux guerres, mais les idées progressent et se précisent.

La Charte des Nations Unies de 1945, entrée dans le droit interne belge, introduit la notion de « primauté des intérêts des indigènes » et la puissance coloniale s'y engage à les aider à développer progressivement leurs libres institutions.

Bien que la Charte des Nations Unies résulte, pour son chapitre XI, d'un coup de force à l'égard des puissances coloniales et prive par ailleurs quantité de peuples non autonomes de son bénéfice, ces deux idées-force ne gênent pas la Belgique.

Certes, la loi fondamentale de 1908 n'avait pas été aussi loin, mais on peut considérer que les concepts introduits par la Charte des Nations Unies constituent une traduction nouvelle et plus juridique de ce que nous considérons comme notre devoir moral.

3. Aujourd'hui autorité nécessaire, demain peut-être association librement consentie entre la métropole et sa colonie. Sous quelle forme ? La fusion à la manière de l'Union française ? L'indépendance sans sortir du cercle de la famille, à la

manière du Commonwealth britannique ? La fédération, sous une de ses nombreuses modalités ? L'avenir le dira.

Après nous être mis d'accord sur les fins dernières de notre action, contentons-nous d'accomplir, avec toute notre attention et tout notre cœur, notre tâche quotidienne. A chaque génération suffit sa peine [8].

LA PHILOSOPHIE POLITIQUE

1. Nous avons eu raison d'aller au Congo, car les autochtones n'y jouissaient pas de ce bonheur que le XVIII^e siècle prêtait à tort au bon sauvage. Nous leur avons ouvert l'avenir.

2. Nous n'avons pas pris aux autochtones ce qui leur appartenait, car les terres vacantes du Congo et les richesses naturelles qui s'y trouvent n'étaient la chose de personne. Mais notre venue a conféré aux autochtones une véritable créance sur notre technique et notre civilisation. Les droits de ceux-ci ont la primauté. Quant aux colonisateurs, ils ont des droits également, fondés sur l'apport que constitue leur travail.

3. Au stade actuel de l'évolution, nous devons organiser le développement de rapports harmonieux entre Blancs et Noirs. Il n'est pas question d'adopter « la thèse scandaleuse » selon laquelle il faudrait que les Blancs pratiquent une « occupation de masse » pour être les plus forts.

Il faut favoriser une immigration de qualité, sans privilèges pour les enfants des immigrants : pas de monopole de certaines études, pas de barre de couleur pour certaines professions.

Il faut former les autochtones, non pas en en faisant une caricature des Européens, mais en leur apportant, tout en sauvegardant leurs valeurs, pour la partager avec eux, notre culture, indispensable à un état moderne.

Au plan individuel, il faut maintenir l'égalité foncière entre les Blancs et les Noirs et faire accéder ceux-ci aux droits civils, dès qu'ils acquièrent un niveau suffisant de civilisation.

Au plan collectif, il faut démocratiser les institutions, en prenant la patience de le faire progressivement. Pour cela, il faut éviter de créer seulement des élites, qui s'érigent en féodalités : « C'est toute la masse qui doit être capable de choisir ses chefs, de les surveiller et de les juger » [9]. Cette tâche, longue mais nécessaire, est conforme à nos traditions, comme à l'engagement solennel que nous avons pris dans l'article 73 de la Charte des Nations Unies.

Bref « actuellement, et à moyenne échéance, nous cherchons à tirer, des deux mains, ce peuple de Noirs à notre niveau. Nous le faisons sans réticences » [10].

En insistant sur la nécessité de réaliser progressivement la démocratie interne au Congo et, corrélativement, une large décentralisation des compétences exercées par la métropole, Pierre Wigny se réfère également, dans une étude parue le 1^{er} décembre 1955, aux réflexions exprimées à ce sujet par le Gouverneur Général Pétillon, dans ses deux derniers discours au Conseil de Gouvernement.

4. Le terme de l'évolution est, bien entendu, incertain. Il est éloigné, car les Nations Unies comme la Belgique veulent voir naître au Congo une véritable démocratie, non une monarchie absolue ou un régime féodal.

Mais il est temps d'en parler. Regrettant, dès 1952, que la Belgique n'ait pas de doctrine à cet égard, et renouvelant ce reproche à plusieurs reprises au cours des années suivantes, Pierre Wigny exprime à chaque fois les vues suivantes.

Il faut assurer aux autochtones un développement complet, jusqu'aux droits politiques.

S'ils veulent un jour leur indépendance, il n'est pas question de s'y opposer par la force.

Mais le devoir de la Belgique est de conduire le Congo vers l'émancipation économique, sociale et politique dans le cadre belge, c'est-à-dire à terme vers un État uni, sinon unitaire, avec des citoyens belges égaux en dignité, en responsabilité, en devoirs et en droits. Aux juristes et aux politiques, le moment venu, de trouver les formules. L'essentiel est d'arriver à constituer une Nation qui, «a dit magnifiquement Burdeau, est un rêve d'avenir partagé» [11].

Pierre Wigny s'ingénie à répondre à ceux qui, déjà en 1955, lui opposent l'inéluctabilité de la séparation. Pour lui, en tout cas, préparer la séparation serait manquer au devoir de la Belgique : «on ne gouverne pas d'une même façon un territoire que l'on prépare à la séparation et celui dont on veut transformer les habitants en compatriotes». Il estime qu'il faut profiter de la révision de la Constitution, alors envisagée, pour consacrer cette volonté politique [12].

La doctrine ainsi énoncée comporte donc l'affirmation de l'unité du Congo et de la Belgique au sein de l'État belge, la possibilité explicite d'octroyer aux Congolais l'exercice de tous les droits de la citoyenneté belge et le maintien, pour certaines matières, de législations distinctes. Ce n'est pas exactement la théorie «de la dixième province», à laquelle certains commentateurs ont fait allusion [13], mais c'est incontestablement une doctrine volontariste très marquée, en faveur d'une unification juridique, économique, sociale et culturelle poussée de la métropole et de sa colonie au sein d'une même souveraineté.

Cet accomplissement, écrit Pierre Wigny, il faut le mériter. A plusieurs reprises, il développera cette idée comme dans l'extrait suivant :

Assurément, les peuples devenus majeurs décideront eux-mêmes de leur sort futur. C'est la démocratie. Nous demandons seulement la permission d'être suffisamment généreux et habiles pour leur donner envie de rester avec nous ou, plus exactement — la nuance est importante — pour ne pas leur donner envie de nous quitter [14].

On sait que cette conception de l'avenir de la Belgique et de sa colonie ne heurta pas seulement, dans ces années, ceux qui croyaient la séparation inéluctable, mais aussi ceux qui, jugeant peu réaliste l'absorption de la personnalité congolaise par la souveraineté belge, visaient plutôt à faire en sorte que le Congo devienne un pays autonome, que les Congolais et les habitants belges du Congo, élus démocratiquement, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs, forment ensemble une «commu-

nauté belgo-congolaise» et que le Congo ainsi constitué établisse librement avec la Belgique une «union belgo-congolaise» qui serait une sorte de confédération d'états [15].

Pour Pierre Wigny, il est manifeste que l'union des deux entités au sein de la souveraineté belge, préconisée par lui, on peut dire rêvée par lui pour le futur, ne revient pas à nier la personnalité congolaise, encore moins à vouloir accomplir à l'égard du Congo une sorte d'acte d'impérialisme. Il respecte les valeurs congolaises et répétera à plusieurs reprises que ce respect doit constituer une des caractéristiques essentielles du comportement de la Belgique et des Belges à l'égard du Congo et des Congolais. Mais il est intimement pénétré de l'idée qu'au plan politique, si ces valeurs permettent d'administrer une chefferie, elles ne suffisent pas à gérer un état moderne. L'apport de la démocratie au Congo constitue donc dans son esprit un devoir sacré de la Belgique à l'égard de sa Colonie et l'accession des habitants de celle-ci, lorsque cette démocratisation sera suffisamment avancée, à la qualité de citoyens belges, est de la même façon conçue par lui comme un droit sacré dans leur chef.

C'est sur ce dernier point que sa générosité l'empêcha, sans doute, d'apprécier à sa juste mesure la réalité d'un nationalisme africain qui, dès 1956, s'affirma de plus en plus nettement.

La période de la crise congolaise (1960-1961)

Pierre Wigny revient aux affaires en 1958. Son passé politique, l'effort doctrinal qu'il n'a cessé d'approfondir depuis 1950, le fait qu'en Afrique se trouve un gouverneur général qui fut autrefois son proche collaborateur et qui, lui aussi, est convaincu qu'il faut définir l'avenir du Congo, fût-ce en d'autres directions, tout paraissait désigner Pierre Wigny pour assumer, comme en 1947, le portefeuille des Colonies. Mais il n'en est rien et c'est M. Pétillon d'abord, puis M. Van Hemelrijck, enfin M. De Schryver, épaulé par MM. Scheyven et Ganshof van der Meersch, qui reprennent tour à tour le flambeau. M. Pétillon lui-même pensait cependant en 1958 qu'un homme politique devait succéder à M. Buisseret [16]. Que s'est-il passé ? Le vicomte Eyskens s'en est expliqué en 1983 : outre ses éminentes qualités, M. Pétillon fut choisi parce qu'il avait pu apercevoir de près les problèmes de l'évolution probable du Congo. Ce qui n'était pas le cas d'anciens ministres des Colonies tels que MM. De Vleeschauwer, Wigny et Dequae, qui n'avaient pas vécu au Congo [17].

Dans le gouvernement Eyskens, qui, dès après les élections communales de 1958 deviendra le gouvernement Eyskens-Lilar, Pierre Wigny prend le portefeuille des Affaires étrangères. C'est un poste-clé à divers égards : à l'égard de l'Europe, qui vient de compléter le traité CECA par les traités CEE et EURATOM ; à l'égard des pays de l'Est, qui sous l'impulsion de Khrouchtchev vont pratiquer à la fois la déstalinisation et la doctrine de la coexistence pacifique avec l'Occident ; à l'égard de l'Afrique, travaillée par un nationalisme qui bientôt balaiera tous les régimes coloniaux.

Depuis le moment où il prend ses fonctions en 1958 jusqu'à la fin de la Table Ronde qui fixe l'indépendance du Congo au 30 juin 1960, Pierre Wigny, n'ayant pas la charge de nos territoires d'Afrique, ne manifeste plus ses opinions au sujet de leur évolution. Les papiers de famille qu'il m'a été donné de consulter permettent cependant de se rendre compte que l'acheminement précipité du Congo vers l'indépendance constitue pour lui un ébranlement profond. Cette indépendance, promise par un gouvernement dont il fait partie, il l'accepte loyalement, mais avec déchirement. Tout en étant convaincu qu'elle intervient trop tôt, il réajuste rapidement sa doctrine en fonction de ce fait irréversible. Ce réflexe d'adaptation doctrinale aux faits, afin de mieux agir ensuite est, je le rappelle, une constante de sa démarche politique, et nous en verrons d'autres exemples encore dans la suite des événements.

Pour l'heure, ce qui importe est de faire en sorte qu'après son indépendance, le Congo reste étroitement uni à la Belgique : puisque ces deux pays ne peuvent former une nation, qu'au moins ces deux nations restent proches l'une de l'autre ; que le Congo puisse continuer à s'appuyer sur la Belgique pour se développer, pour devenir un état moderne et pour faire respecter sa jeune indépendance ; que la Belgique puisse continuer, tout en aidant le Congo, à y déployer ses activités économiques, spirituelles, culturelles et scientifiques. Rarement sans doute ministre des affaires étrangères prépara, avec autant de ferveur, d'engagement personnel, le traité d'amitié et d'assistance que Pierre Wigny élabore avec ses collaborateurs et négocie avec les Congolais pendant les mois, puis les semaines, puis les jours, de plus en plus intenses, de plus en plus tendus qui mènent au 30 juin.

L'attitude de Patrice Lumumba, au cours des cérémonies de l'indépendance, montre à Pierre Wigny que les « temps difficiles », comme il appellera cette période quelques mois plus tard, ne font que commencer.

Sans faire ici le récit chronologique de l'action de Pierre Wigny pendant les événements auxquels il eut à faire face entre le 30 juin 1960 et le 25 avril 1961, date à laquelle le gouvernement dont il faisait partie se retira, je m'efforcerai de synthétiser le plus rigoureusement possible la doctrine qu'il élaborait et qu'il mit en œuvre, c'est-à-dire la politique qu'il définissait et s'efforça de faire prévaloir, en tant que ministre des affaires étrangères, au cours de cette période.

Dès que les troubles éclatent au Congo, avec les sévices que l'on sait, les troupes belges qui y interviennent le font dans le but de protéger et de sauver les ressortissants en péril. Pierre Wigny insiste sur le fait qu'il s'agit là d'un devoir sacré, et que cette mission de sauvegarde provisoire ne comporte aucune ingérence dans les affaires intérieures du Congo. L'essentiel à ce moment est à la fois de protéger des compatriotes en danger et de préserver la possibilité d'une collaboration pacifique future avec le nouvel état indépendant.

La Belgique, par la voix de Pierre Wigny, acquiesce à l'intervention de l'ONU, à trois conditions : la relève des troupes belges doit s'effectuer dans l'ordre et non dans le vide ; il faut courir d'abord au plus pressé ; le problème des bases, payées par le

budget belge, doit être résolu dans le cadre du traité d'amitié : il n'est pas lié à l'opération de sauvetage.

Bientôt cependant avec la sécession du Katanga, le problème devient plus politique. Le principe de non-ingérence, déclare Pierre Wigny, ne vaut pas seulement pour la Belgique, il vaut aussi pour l'ONU et pour chacun de ses états membres. Finalement, la décision du Conseil de Sécurité du 8 août 1960 consacre ce principe.

Pendant la sécession katangaise, Pierre Wigny veille à maintenir l'assistance technique belge dans l'ensemble du Congo. Au Katanga, qui est à ce moment complètement séparé du reste de l'Afrique, et où 20 000 ressortissants belges se trouvent encore, il accepte que certaines précautions supplémentaires soient prises. Mais il s'emploie à la fois à combattre les stratégies de certains qui tendent à rendre la sécession irréversible et à rassurer les ressortissants belges, angoissés par la perspective d'une réunification militaire au reste du pays.

Lorsque, les 15 et 22 octobre 1960, le Secrétaire général des Nations Unies, Dag Hammarskjöld, somme la Belgique de mettre fin à son assistance technique, Pierre Wigny réagit à la fois sur la forme et sur le fond. Sur la forme, il déclare que la collaboration de la Belgique aux Nations Unies n'est utile et possible que dans la mesure où elle est traitée avec la correction que mérite un État souverain, fidèle membre des Nations Unies et qui a mené le Congo à l'indépendance. Sur le fond, il note que de nombreux pays d'indépendance récente ont chez eux des conseillers d'anciennes puissances coloniales. Il rappelle que rien dans les recommandations de l'Assemblée générale, ni dans les résolutions du Conseil de Sécurité n'oblige la Belgique à mettre fin à son assistance technique ; il demande par quoi d'ailleurs cette mission serait remplacée et il met en garde l'ONU et son Secrétaire général contre la tentative de mettre le Congo sous tutelle, en se servant uniquement d'experts internationaux qui ne connaissent pas les populations : ce serait instaurer partout le chaos.

S'il ne peut être question d'envisager «l'élimination du facteur belge au Congo», il faut, dans l'intérêt des populations congolaises, une coopération étroite entre le personnel de l'ONU en fonction au Congo et le personnel de nationalité belge au service des autorités congolaises ; les frictions doivent être éliminées par des consultations réciproques.

Cependant, le cours des événements change de direction. Les principaux dirigeants congolais écartent Patrice Lumumba le 5 septembre 1960 et jettent le 13 mars 1961 les bases d'un État confédéral avec le Katanga, mais les craintes d'une hégémonie katangaise sur l'ensemble du pays privent cet accord de suites concrètes. Ces dirigeants se tournent à nouveau vers la Belgique, avec laquelle des liaisons de travail sont rétablies, également en mars, pour obtenir d'elle l'aide nécessaire. Pareille évolution ne fait pas l'affaire des adversaires de la Belgique aux Nations Unies ; elle inquiète aussi certains de ses alliés occidentaux, qui craignent les conséquences politiques d'un retour important des Belges dans leur ancienne colonie ; elle favorise d'ailleurs les initiatives de certains aventuriers. Aussi, le Conseil de Sécurité d'abord, le 21 février 1961, l'Assemblée générale ensuite, le

16 avril 1961, prescrivent-ils le départ de tous les militaires, para-militaires et conseillers politiques belges et d'autres nationalités, ainsi que des mercenaires.

Pendant cette période, Pierre Wigny doit faire face aux événements sur de multiples fronts. Tous ses actes procèdent d'une doctrine : il faut favoriser la réconciliation des Congolais entre eux et la réconciliation de leur pays avec la Belgique. Il ajoute, mais ceci résulte non de ses principes mais de son analyse des faits : tout en se faisant respecter par l'ONU, la Belgique doit collaborer avec elle car sans l'ONU, la Belgique ne peut réussir sa partie bilatérale. Aussi entreprend-il d'exécuter, par étapes, le rapatriement des derniers militaires belges.

Tout ceci se passe dans le cadre d'une situation politique belge gravement détériorée depuis la fin de l'année 1960. Le vote de la Loi Unique a provoqué des troubles dans le pays. Les élections législatives ont lieu le 26 mars 1961. Lorsque le gouvernement Eyskens-Lefebvre cède la place, le 25 avril 1961, au gouvernement Lefèvre-Spaak et que Pierre Wigny passe ses pouvoirs à Paul-Henri Spaak — qu'il a d'ailleurs tenu au courant de la situation en Afrique depuis plusieurs semaines — il peut se rendre cette justice que sa doctrine a permis en tout cas d'éviter la rupture définitive avec le Congo et d'envisager, après sans doute encore de nombreuses péripéties, la reprise de relations privilégiées entre les deux pays. Son souci principal va cependant, à ce moment, au Ruanda-Urundi dont je n'ai pas parlé ici et qui aborde alors la phase décisive de son émancipation.

Les grands combats

Quelque constante que soit la démarche qui inspire la carrière d'un homme politique, celle-ci ne peut se dérouler sans combats qui amènent victoires ou revers. A chaque étape de sa carrière, Pierre Wigny eut donc à se battre pour ses idées. Il le fit à chaque fois avec conviction, voire opiniâtreté, mais sans animosité à l'égard de ses adversaires : que ce soit par charité chrétienne, par élégance morale, par un détachement acquis dans ses jeunes années au contact du monde anglo-saxon, ou sans doute par un ensemble de ces traits de caractère, toujours il s'efforce, tout en s'acharnant à faire prévaloir ses idées, de comprendre l'autre et toujours il guette le moment où peut-être l'autre acceptera de se rapprocher de lui.

Lors de la question royale, Pierre Wigny estime, selon des papiers personnels qui m'ont été communiqués, que cette question

... résulte d'une fatalité. Le Roi Léopold s'est séparé de ses ministres. Dès lors tout ce qu'il faisait ou ne faisait pas était sujet à critiques... Sans doute les raisons du Roi étaient-elles très élevées, mais les conséquences constitutionnelles étaient prévisibles.

Après la guerre, on pouvait peut-être rétablir le Roi Léopold sur son trône. Mais le Parti socialiste a pris position contre lui. Beaucoup ont cru qu'on pouvait résoudre pareille difficulté par un vote, un referendum, ou par une consultation populaire. Un président de la République qui est nommé à temps peut se contenter de ces majorités. Le Roi doit être le chef de tous.

Comme Pierre Wigny estime par ailleurs que la fonction du chef de l'État ne peut rester vacante, il tend à donner aux actes de la régence une pleine intensité. C'est

dans cet esprit qu'il organise, en juillet 1947, le voyage du Régent au Congo. Il est soucieux cependant d'éviter toute équivoque à ce sujet et, par l'entremise du gouverneur général Jungers, il informe le Roi Léopold, à Prègny, de la portée de ce voyage. Mais il n'abandonne pas ses positions juridiques et son parti, sans méconnaître sa loyauté, lui battra froid pendant un certain temps.

Dans les mêmes années, Pierre Wigny mène campagne contre le manque de générosité des Belges à l'égard de leur Colonie. S'il accepte que la Constitution prévoie des lois séparées, il n'admet pas que les Belges refusent de financer le Congo et de le défendre, sauf par engagements volontaires. Il se battra donc avec une grande énergie pour obtenir que la Belgique rembourse les dettes qu'elle a contractées à l'égard du Congo pendant la seconde guerre mondiale. A diverses reprises, il reviendra sur le devoir de la Belgique d'assister financièrement le Congo, c'est-à-dire, dans sa conception, cette partie de la Belgique elle-même qui se trouve en Afrique. Sur ce point, il n'obtiendra amèrement gain de cause que lorsque le Congo ayant cessé d'être belge, le Premier Ministre Gaston Eyskens annoncera, le 31 août 1960, la volonté du gouvernement de dégager désormais des moyens financiers pour entamer une politique d'aide au tiers monde [18].

D'autres combats, avec l'étranger ceux-ci, le mobilisent aussi dans l'immédiat après-guerre et au cours des années cinquante.

Avec Pierre Ryckmans, Fernand Van Langenhove et une pléiade de juristes, Pierre Wigny se fait le champion de ce qu'on a appelé alors «la thèse belge». Il dénonce dès 1946 le coup de force par lequel la Charte des Nations Unies prétend limiter la souveraineté belge sur le Congo, montre l'injustice qu'il y a à priver du bénéfice du chapitre XI de la Charte les populations dépendantes de plusieurs grands pays et exprime, avec netteté, la volonté d'appliquer «toute la charte, rien que la charte».

A l'égard des États-Unis, son attitude est tout aussi nette. Il admire le pays ; il lui est reconnaissant du rôle qu'il joue dans la défense de la liberté ; il lui garde, depuis ses années d'études, un attachement personnel mais il déplore l'anticolonialisme viscéral, sommaire et injuste des Américains.

Il va aux États-Unis, en 1952, et s'efforce de faire comprendre aux Américains le manque de discernement que comporte leur parti pris. Il parvient, semble-t-il, à faire percevoir et apprécier par certains de ses interlocuteurs l'aspect humanitaire de l'action de la Belgique au Congo.

Il est permis de penser que les positions prises par Pierre Wigny, au cours de ces années, à l'égard de l'anticolonialisme de l'ONU et des États-Unis, sans compter celui de l'Union Soviétique, ne sont pas passées inaperçues dans ces milieux et que, lors de la crise congolaise, ceux-ci penseront trouver en lui l'incarnation même de ce qu'ils abominent. Il les affrontera donc, mais en cherchant à ne pas rompre les ponts : avec l'ONU, parce qu'il éprouve que sans sa présence au Congo toute normalisation de la situation est impossible ; avec les États-Unis, parce que leur puissance est déterminante et que leur alliance, sur d'autres plans plus vastes qui concernent l'ensemble de l'Occident, demeure d'une importance vitale.

C'est dans ce contexte que Pierre Wigny doit mener, en Belgique même, un autre combat : celui qui l'oppose à une très large partie de l'opinion publique ainsi qu'à certains responsables politiques issus de la majorité. L'opinion publique, blessée par l'événement et inconsciente des données internationales, lui reproche son manque d'énergie à l'égard de l'ONU : la presse catholique et libérale alimente cette indignation. Quant à certains milieux politiques de la majorité, proches souvent de Pierre Wigny par leur appartenance au même parti, ils considèrent que les troupes belges doivent mettre fin au chaos, sans se soucier de l'ONU et qu'il faut appuyer la sécession katangaise, puisque c'est la seule partie du Congo qui échappe aux troubles et qui, dès les premiers moments de la crise, a décidé de maintenir ses liens avec la Belgique. Sur le terrain, un manque de coordination apparaît, à plusieurs moments, entre les Affaires étrangères et la Défense nationale [19].

Pierre Wigny est conscient de ces tendances. Il les regrette, s'y oppose et ne modifie pas son cap. Il faut plus de courage, dit-il, pour mener une politique ingrate que pour se lancer dans la polémique et l'invective. L'ONU est utile pour empêcher que le Congo soit au centre d'un affrontement Est-Ouest. Et il ajoute que sa politique vise essentiellement à ne rien créer d'irréversible entre le Congo et la Belgique, afin que leur collaboration puisse reprendre dès que possible. C'est, à cet égard, la seule possible.

Avec le recul du temps, on ne peut nier aujourd'hui que sa politique d'alors a permis d'atteindre le résultat que contre vents et marées, c'est-à-dire souvent contre ennemis et amis, il s'était assigné.

La langue

Pierre Wigny n'était pas seulement un juriste et un politique, il était aussi, intimement, un philosophe et un esthète. Le bonheur de l'expression lui paraissait essentiel pour mieux communiquer l'idée et donc pour la rendre plus efficace. Il aimait à bien s'exprimer. L'art d'écrire et de parler allait de pair, pour lui, avec l'acte même de la pensée.

C'est pourquoi je crois juste d'achever cet hommage en faisant revivre pendant quelques instants, par de courts extraits, la manière élégante, spirituelle, chaleureuse et imagée qui fut la sienne.

Il n'y a plus d'historiens mais des médiévistes, voire même des spécialistes du XI^e siècle ; on ne rencontre plus de «médecin général» pour lequel notre machine humaine est à étudier dans son ensemble, mais des gens qui connaissent tout du nez ou de l'estomac et ignorent l'existence d'autres organes ; plus guère d'honnête homme qui sache nourrir une conversation sur tous les sujets, mais des spécialistes qui emploient le jargon de leur discipline, et se taisent ou déraisonnent dès qu'on en sort [20].

Nous apportons à ces terres encore barbares notre civilisation. Les Italiens de la Renaissance préféraient employer le mot «culture» ; le terme fait image. Il faut remuer ces sols stériles.

Cela s'entend d'abord d'une manière matérielle. On coupe, pour commencer, des lianes, on trace des sentes à travers les forêts ; la terre défrichée porte ensuite des récoltes ; enfin viennent les spécialistes qui apportent des semences sélectionnées.

Mais une terre ne devient véritablement civilisée que lorsque, par dessus ces récoltes matérielles, viennent fleurir et mûrir les fruits de l'esprit.

Sur la terre congolaise ont déjà pris racine de nombreuses institutions savantes [21].

Onze Kolonie is als een knaap die vlugger uit zijn administratieve kleren wast dan ze uitgelengd worden [22].

Voilà que surgit tout naturellement l'idée d'un plan décennal qui devrait être conçu avec un certain scepticisme et appliqué avec un certain humour.

Il ne s'agit pas de s'imposer des disciplines purement verbales qui nous empêchent de suivre les leçons de l'expérience, mais de faire une bonne fois un travail de synthèse [23].

Les Belges créent en Afrique une cité nouvelle.

L'ensemble de la population vit encore dans des sous-sols inconfortables. Pourquoi ne pas le reconnaître ? Nous avons cependant la volonté de continuer la construction et de finir par loger décentement tout le monde. Paris n'a pas été bâti en un jour.

...

Le Plan décennal n'est déjà plus la configuration idéale d'une cité ou d'un État d'utopie. Déjà il reçoit un commencement d'exécution. Les fondements élargis d'une économie plus grande et plus stable sortent de terre [24].

Jusqu'ici les Belges ont eu horreur de faire de la philosophie. Ils se sont contentés d'une bonne politique. Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire toujours de cette position. Nous devons prendre conscience de nos buts et nous en expliquer. On nous questionne à l'étranger. Le moment n'est pas si éloigné où nos pupilles nous interrogeront à leur tour. Mieux vaut y réfléchir à l'avance et préciser nos conceptions [25].

Pour eux (les Belges de 1908), le Congo était moins une bonne affaire qu'une bonne action... Mais avec un certain manque de courage, ils ont voulu mesurer leur effort. Ils ont craint de payer un impôt d'argent ou un impôt de sang trop lourd... Ces petites ont été dépassées [26].

Quelques années plus tard.

La mise en valeur du Congo... n'est pas une bonne affaire mais un véritable devoir... Si nous voulons justifier notre présence en Afrique, ce doit être par les résultats. Nous devons savoir trouver en Belgique tous les capitaux qui sont nécessaires. Sur un budget métropolitain qui dépasse 70 milliards, nous devons avoir la générosité de trouver les quelques centaines de millions qui nous permettent de nous acquitter avec décence de nos obligations de souveraineté.

...

Je crois utile d'insister sur ce point. La tendance est en effet en sens contraire : nous voulons bien donner notre superflu, nous ne sommes pas prêts à partager le nécessaire. Sur le marché des capitaux, le Congo n'est admis que lorsque le ministre des finances s'est complètement servi. Dieu sait s'il a grand appétit et s'il a pris l'habitude de faire plat net. Dans le budget général, les besoins de la Colonie ne sont considérés qu'après les revendications des ouvriers et des classes moyennes, des familles nombreuses et des communes, après les travaux publics et le réarmement métropolitains. Ce n'est pas ainsi qu'un grand pays colonial doit comprendre son devoir. Le monde libre tout entier sent que son intérêt et son devoir sont d'aider la masse des peuples arriérés. Quant à nous, nous avons une obligation spéciale envers nos pupilles

congolais. Nous ne pouvons nous contenter de leur laisser les miettes de la table ; ils ont un privilège à faire valoir [27].

Les Congolais ne sont pas des étrangers mais des compatriotes [28].

Le droit n'est qu'une technique. Les réponses qu'il donne sont inspirées par un idéal plus profond. C'est dans celui-ci que nous devons rechercher la justification dernière de notre action civilisatrice et de notre construction sociale [29].

... avons-nous eu raison d'aller au Congo ? ... Les Noirs ne jouissaient-ils pas d'un bonheur plus tranquille avant que nous dérangions leur quiétude ?

...
Une pareille conception s'inspire de l'idéologie du XVIII^e siècle. Les philosophes de ce temps avaient devant les yeux une société qui était construite sur des privilèges périmés. Ils en concluaient aisément que cette société corrompait la nature humaine. Ils louaient les vertus du bon sauvage.

...
En réalité, avant notre arrivée, les Noirs étaient guettés par la famine, l'esclavage et la maladie. Si nous ne leur avons pas donné le bonheur, nous leur avons apporté l'espérance. Ils étaient plongés dans la torpeur d'un éternel présent. Nous avons fait tourner pour eux sur ses gonds d'or la porte de l'avenir [30].

Si les peuples arriérés ont un droit naturel, une créance sur notre civilisation, l'humanité civilisée a de son côté un droit sur les richesses non exploitées qui font partie de son patrimoine commun. Ainsi se justifie la colonisation, par le principe de la solidarité humaine [31].

Aucune profession ne doit être réservée à une classe. C'est la forme la plus redoutable du «colour bar» [32].

Cette égalité juridique et économique n'est encore naturellement que le privilège d'un petit nombre. Mais tous peuvent espérer y accéder. En attendant, il faut faire preuve vis-à-vis de la masse de beaucoup de psychologie. Les révolutions se préparent moins par des fautes politiques que par un traitement dédaigneux [33].

... les Blancs et particulièrement les Belges sont installés au Congo et doivent y rester. Ils ne peuvent se considérer comme les éducateurs d'un fils de famille arriéré, mais comme les associés d'un pays qu'ils ont eux-mêmes découvert, sur lequel ils ont acquis les droits du travail et qu'ils mettent en valeur pour le bénéfice de tous [34].

Notre volonté est d'amener les populations congolaises à ce stade de civilisation où elles choisiront librement leurs institutions et leurs chefs. Notre ambition est que dans cette œuvre d'éducation nous montrions assez de capacité, d'habileté, de délicatesse et même d'amour pour que ces peuples jeunes formés à notre image politique, et arrivés à leur majorité, décident spontanément de vivre en symbiose, sous une forme encore indéterminée, avec une Belgique dont ils auront pu juger la compétence et l'idéal [35].

... il ne me paraît pas exclu que nous créions là en Afrique un prolongement spirituel permanent de la réalité belge. On y trouvera assurément des touches originales, une saveur particulière, tout l'enrichissement que peut apporter l'âme bantoue. Nous remplirons notre mission de civilisateurs en apportant de notre côté le riche héritage qui était en notre possession [36].

L'idéal à réaliser le plus vite possible est la démocratie selon laquelle un homme vaut un homme [37].

Nous voulons que la Belgique eurafricaine reste une ... Mais un État unique n'est pas toujours unitaire. Le temps et l'expérience suggéreront... [38].

Dans notre société contemporaine, la source authentique de la propriété est le travail... Ils (les Européens) ont aussi des droits à faire valoir [39].

Le risque est grand, pour un pays qui passe brusquement d'une économie rudimentaire à l'économie capitaliste, d'être l'apanage exclusif de groupes financiers qui se le partagent en fiefs. Il faut à tout prix maintenir l'importance de l'initiative individuelle. Il n'est pas pour cela de meilleur moyen que de soutenir et d'aider à la prospérité des entreprises indépendantes qui donnent à l'économie congolaise son équilibre et sa nécessaire diversification... Devons-nous souligner qu'en accomplissant leur fonction économique propre, ces colons jouent aussi un rôle social non négligeable ? Les classes moyennes auxquelles ils se rattachent groupent aujourd'hui noirs et blancs. On enregistre le fait avec une satisfaction d'autant plus large qu'il est le signe de la volonté efficace d'un grand nombre d'Africains d'échapper à la condition prolétarienne.

Dans cette ascension, les Blancs peuvent et doivent leur tracer la voie, les soutenir et les encourager. Ce ne sont pas des concurrents qui pointent à l'horizon, ce sont des alliés qui, partageant le même idéal de vie et les mêmes préoccupations matérielles, permettront à ce bloc toujours plus nombreux de n'être pas écrasé entre un capitalisme affermi et un prolétariat en pleine expansion [40].

Et enfin, pendant les événements de 1960 :

On me dit : allons courage ! Montrez que vous n'êtes pas une fillette, ne vous laissez pas marcher sur les pieds et défendez, faites bien attention à cela, l'honneur national !

...

Ce qui m'intéresse personnellement, c'est la politique à long terme. Ce dont j'ai été soucieux dès le début, c'est que notre action de 80 ans ne soit pas brutalement coupée, que le 30 juin ne soit pas une césure, que notre collaboration puisse continuer à un autre niveau, qu'il n'y ait rien d'irréversible, qu'il n'y ait rien d'inoubliable qui risque de nous mettre dans une position désavantageuse par rapport à tous les autres et qui risque surtout de nous mettre dans une position impossible vis-à-vis de l'ancien Congo belge, vis-à-vis de l'actuelle République.

...

... les alternatives qui m'ont été proposées à des moments successifs, si elles avaient été suivies, nous auraient conduits, à mon estime, à de terribles résultats [41].

Alain STENMANS

NOTES

[1] Participent à ces rencontres et à ce travail : André de Staercke (qui rejoindra Londres et deviendra ensuite diplomate), Jean Capart (directeur de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth), Jacques Duchesne-Guillemin (prof. à l'ULg), Claire Préaux (chargé de cours à l'ULB), Fernand De Visscher (prof. à l'UCL), François L. Ganshof (prof. à la RUG), Vte Charles Terlinden (prof.

- à l'UCL), Cte Louis de Lichtervelde (docteur en sc. pol. et soc.), Joseph Mullie (prof. à l'Univ. d'Utrecht et au Séminaire théolog. des Frères de Scheut à Louvain), Adriaan Scharpé (chargé de cours à la RUG), Paul Fierens (prof. à l'ULg), Cte. Joseph de Borchgrave d'Altena (conservateur adj. aux Musées royaux d'Art et d'Histoire), Charles Van den Borren (prof. à l'ULB et à l'ULg), Edgar De Bruyne (prof. à la RUG), Louis Stinglhamber (prof. à la Paix), Frank Baur (prof. à la RUG), A. L. Corin (prof. à l'ULg), Paul De Reul (prof. à l'ULB), Claude Backvis (chargé de cours à l'ULB), Paul Henry (prof. de théologie au scolasticat de la Cie de Jésus à Louvain), Antoine Borboux (prof. au collège St. Stanislas à Mons), Gaston Colle (prof. à la RUG), Philippe Devaux (prof. à l'ULg), Jacques Leclercq (prof. à l'UCL), J. Haesaert (prof. à la RUG), Max Suetens (diplomate), Léon H. Dupriez (prof. à l'UCL), Baron Snoy et d'Oppuers (secrét. gén. du ministère des affaires économiques), Lucien Hauman (prof. à l'ULB), Théo Hénuisse (doct. en médéc., en droit et en ph. et lettres), Corneille Heymans (prof. RUG, prix Nobel), Charles Manneback (prof. à l'UCL), Baron Pierre de Béthune (prof. à l'UCL), Omer Tulippe (prof. à l'ULg), Fernand Nicolas (doct. en géog.), Jean Balteaux (bibliothécaire du ministère des Aff. étr.).
- [2] WIGNY, P. 1948. Problèmes coloniaux actuels. Assoc. des Intérêts coloniaux belges, Bruxelles, n° 1124, p. 150. — Voy. aussi PÉTILLON, L. A. 1985. Récit. Renaissance du Livre, Bruxelles, p. 231.
- [3] Plan décennal pour le développement économique et social du Congo belge. 1949. — De Visscher, Bruxelles, 1, introd. p. XIII.
- [4] *Ibid.*, p. XIX.
- [5] *Ibid.*, p. XXXX.
- [6] *Ibid.*, p. XXXXI.
- [7] WIGNY, P. 1949. Politique coloniale. — *La Rev. colon. belge* (Bruxelles), n° 99, p. 734.
- [8] *Ibid.*, p. 736.
- [9] WIGNY, P. 1952. Politique coloniale et psychologie indigène. — *J. Tribunaux d'Outre-Mer* (Bruxelles), 3^e ann. (n° 20, 15 février 1952), p. 16.
- [10] WIGNY, P. 1952. Les États-Unis et le Congo. — *Rev. génér. belge* (Bruxelles), 87^e ann. mai 1952, p. 147.
- [11] WIGNY, P. 1955. Le destin politique du Congo belge. — *Revue génér. belge* (Bruxelles), 15 mars 1955, pp. 747-761.
- [12] La déclaration de revision de la Constitution du 12 mars 1954 (*Moniteur belge*, 14.3.1954) vise notamment l'art. 1^{er}, al. 4 de la Constitution ainsi rédigé :
- Les colonies, possessions d'outre-mer ou protectorats que la Belgique peut acquérir sont régis par des lois particulières. Les troupes belges destinées à leur défense ne peuvent être recrutées que par des engagements volontaires.
- [13] PÉTILLON, L. A. 1979. Courts métrages africains. Renaissance du Livre, Bruxelles, pp. 58-60.
- [14] WIGNY, P. 1952. Les États-Unis et le Congo. *Rev. génér. belge* (Bruxelles), mai 1952, p. 148.
- [15] PÉTILLON, L. A. 1979. Courts métrages africains, Renaissance du Livre, Bruxelles, pp. 60-62.
- [16] PÉTILLON, L. A. 1985. Récit. Renaissance du Livre, Bruxelles, pp. 471-473.
- [17] RICQUIER, J.-C. 1983. Le Vicomte Eyskens : Souvenirs et commentaires, III. — *Rev. génér.*, déc. 1983, pp. 4-5.
- [18] RICQUIER, J.-C. 1983. *Op. cit.*, p. 17.
- [19] Voir notamment sur ce point : VAN DEN BOSCH, J. 1984. Les quarante jours du pré-Zaire ou le cordon mal coupé, *La Rev. génér.* (Bruxelles), juin 1984 : 3-29 ; août 1984 : 3-26 ; oct. 1984 : 3-20 ; nov. 1984 : 21-36 ; déc. 1984 : 15-32.
- [20] La Bibliothèque de l'honnête homme. 1945. Goemaere, Bruxelles, p. VII.
- [21] *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 18 (1947-3), pp. 714-715.
- [22] WIGNY, P. 1948. Hoe doet zich het probleem Kongo in 1948 voor ? — *Kongo-Overzee*. (Antwerpen), 14 (2), p. 121.
- [23] Doc. inédit., 5.9.1947.
- [24] *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 20 (1949-4), p. 780.
- [25] WIGNY, P. 1949. Politique coloniale. — *La Rev. colon. belge* (Bruxelles), 15 novembre 1949, p. 735.
- [26] WIGNY, P. 1949. *Ibid.*
- [27] WIGNY, P. 1952. Politique coloniale et psychologie indigène. — *J. Tribunaux d'Outre-Mer* (Bruxelles), 3^e ann. (n° 20, 15 février 1952), p. 14.

- [28] WIGNY, P. 1949. Politique coloniale. — *La Rev. colon. belge* (Bruxelles), 15 novembre 1949, p. 735.
- [29] WIGNY, P. 1949. *Ibid.*, p. 736.
- [30] WIGNY, P. 1949. *Ibid.*, p. 737.
- [31] WIGNY, P. 1949. *Ibid.*, p. 737.
- [32] WIGNY, P. 1949. *Ibid.*, p. 738.
- [33] WIGNY, P. 1949. *Ibid.*, p. 737.
- [34] WIGNY, P. 1952. Politique coloniale et psychologie indigène. — *J. Tribunaux d'Outre-Mer* (Bruxelles), 3^e ann. (n^o 20, 15 février 1952), p. 15.
- [35] WIGNY, P. 1949. La colonisation au service du droit. — *La Rev. colon. belge* (Bruxelles) 1^{er} février 1949, p. 71.
- [36] WIGNY, P. 1952. Politique coloniale et psychologie indigène. — *J. Tribunaux d'Outre-Mer* (Bruxelles), 15 février 1952, p. 16.
- [37] WIGNY, P. 1953. Les migrations dans les pays sous-évolués en voie d'industrialisation. — *Rev. intern. travail* (Genève), juillet 1953, p. 13.
- [38] WIGNY, P. 1955. Dix années historiques et perspectives d'avenir au Congo. — *La Rev. polit.* (Bruxelles), 1^{er} décembre 1955, pp. 555-574.
- [39] WIGNY, P. 1949. La colonisation au service du droit. — *La Rev. colon. belge* (Bruxelles) 1^{er} février 1949, p. 71.
- [40] WIGNY, P. 1958. Le Parti Social Chrétien devant le colonat. — *Eurafrica* (Bruxelles), mars 1958, p. 13.
- [41] WIGNY, P. 1960. Les temps difficiles. — *Rev. Soc. belge Études et Expansion* (Liège), nov.-déc. 1960, pp. 736 et 739.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE DE P. WIGNY

- 1932 Essai sur le Droit international privé américain. — Sirey.
- 1938 Le Restatement américain de droit international privé (en collab. avec M. Brockelbank (Trad. s. le patronage de l'American Law Institute et de l'Inst. de Droit comparé de l'Univ. de Paris). — Sirey, 636 pp.
- 1945-49 La bibliothèque de l'honnête homme, publié sous la direction de Pierre Wigny. — Bruxelles, Goemaere, 8^o, 604 pp. ; 2^e éd. 1949, 675 pp.
- 1947 Principes généraux du droit administratif belge. — Bruxelles, De Visscher-Bruylant, 8^o, 228 pp.
- Het administratief statuut van het personeel der Kolonie. — *Tijdschrift voor bestuurswetenschappen* (Elsene-Brussel), 2^e Jaargang (nr. 5, sept.) : 163-166.
- Allocution de M. le Ministre des Colonies à la séance plénière du 29 oct. 1947. — *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 18 (3) : 713-716.
- Que ferons-nous au Congo ? — *Rev. Soc. belge Études et Expansion* (Liège), 46^e ann. (n^o 128, nov.-déc. 1947) : 619-622.
- Le Congo et les universitaires. — *Alumni* (Bruxelles), 17 (n^o 1, décembre 1947) : 36-39.
- 1948 Hoe doet zich het probleem Kongo in 1948 voor ? — *Kongo-Overzee* (Antwerpen), 14 (2) : 120-123.
- Problèmes coloniaux actuels, conférence donnée le 25 mai 1948 à la Société d'Économie politique. — Assoc. des Intérêts coloniaux belges, Bruxelles, n^o 1124, 1^{er} juin 1948 : 148-152.
- La colonisation au service du droit. — *Rev. colon. belge* (Bruxelles), 4^e ann. (n^o 80, 1^{er} février 1949) : 169-172.

- 1949** Les Alumni et le Congo. — *Alumni* (Bruxelles) **18** (n° 2, 3 février 1949) : 53-54.
Le Congo et l'ingénieur. — *Rev. universelle des Mines* (Liège), **92**^e ann. 9^e sér., t. 5 (avril 1949) : 115-118.
Notre Congo. — *Industrie* (Bruxelles), **3**^e ann. (n° 5, mai 1949) : 290.
Plan décennal pour le Développement économique et social du Congo belge, Introduction de Pierre WIGNY, Ministre des Colonies. 1949. — Bruxelles, De Visscher, in-4°, 2 vol., 601 pp.
Synthese van het tienjarenplan. — *Band* (Leopoldstad), **8**^e Jaarg. nr. 8, (aug. 1949) : 293-300 ; nr. 9 (sept. 1949) : 332-341 ; nr. 10 (oct. 1949) : 377-386 ; nr. 11 (nov. 1949) : 414-428.
Politique coloniale. — *La rev. colon. belge* (Bruxelles) **4**^e ann. (n° 99, 15 novembre 1949) : 734-738.
- 1950** Communication du Ministre des Colonies à l'Institut royal colonial (sur le Plan décennal). — *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, **20** (4) : 778-788.
A ten year plan for the economic and social development of the Belgian Congo, 1950. — New York, Belgian Government Information Center, in-8°, 72 pp., ill.
Le Congo belge et le Conseil de Tutelle. — *La rev. colon. belge* (Bruxelles), **4**^e ann. (n° 105, 15 février 1950) : 113-115.
Le plan décennal et les perspectives d'avenir qu'il ouvre aux universitaires. — *Bull. trim. Assoc. des Amis de l'Université de Liège*, **22**^e ann. (n° 2, avril-juin 1950) : 29-36.
Projet de décret instituant un registre de commerce au Congo belge. — Assoc. des Intérêts coloniaux belges, Bruxelles, n° 1170, 1^{er} mai 1950 : 113-118.
- 1951** Électrification du Congo. — *Bull. Union Exploitations électr. Belg.* (Bruxelles), **22**^e ann. (n° 1, janvier 1951) : 3-10.
Le pouvoir réglementaire du Gouverneur général. — *J. Tribunaux d'Outre-Mer* (Bruxelles), **1**^{er} ann. (n° 10, 15 avril 1951) : 119-120.
Methods of government in the Belgian Congo. — *United Empire* (London), **42** (No. 4, Sept.-Oct. 1951) : 217-221. — Aussi dans *African Affairs* (London), **50** (No. 201, Oct. 1951) : 310-317.
Le pouvoir. — *Rev. génér. belge* (Bruxelles), n° 72 (octobre 1951) : 866-881.
The political future of the Belgian Congo. — *Corona* (London), **3** (No. 12, Dec. 1951) : 458-460.
- 1952** Droit constitutionnel. Principes et droit positif. — Bruxelles, Bruylant, in-4°, 2 tomes, 947 pp.
Politique coloniale et psychologie indigène. — *J. Tribunaux d'Outre-Mer* (Bruxelles), **3**^e ann. (n° 20, 15 février 1952) : 13-17.
Les États-Unis et le Congo. — *Rev. génér. belge* (Bruxelles), **87**^e ann. mai 1952 : 143-148.
La politique coloniale de la Belgique devant les Nations Unies. — *La Rev. polit.* (Bruxelles), **2**^e ann. (n° 4, 25 août 1952) : 430-439.
- 1953** Droit administratif. Principes généraux. — Bruxelles, Bruylant, 398 pp.
The Belgian Congo. — *Les Études américaines* (Paris), **8**^e ann. (cahier 38) : 1-4.
L'Américain et le Congo. — *Ndjila* (Anvers), **2**^e ann., n° 1, pp. 3 et 19.
A la mémoire de Max Horn. — *Le Flambeau* (Bruxelles), **36**^e ann., n° 3 : 289-294.
Les migrations dans les pays sous-évolués en voie d'industrialisation. — *Rev. internat. du Travail* (Genève), **68** (n° 1, juillet 1953) : 1-13.

- Migratory movements in underdeveloped countries in course of industrialization. 1953. — *The South Afr. Mining Engineering J.* (Johannesburg), 64, part 2, No. 3163 (25 Sept. 1953) : 121-123 ; No. 3164 (30 Oct. 1953) : 159-163. — Également dans *The colonial Review* (London), 8 (No. 4, Dec. 1953) : 109-112.
- 1955 Le destin politique du Congo belge. — *Rev. génér. belge* (Bruxelles), 91^e ann. (15 mars 1955) : 747-761.
- Les richesses du Congo. — *Marchés colon. du Monde* (Paris), 11^e ann. (n° 523, 19 novembre 1955) : 3057-3061.
- Dix années historiques et perspectives d'avenir au Congo. — *La Rev. polit.* (Bruxelles), n° spécial sur la vie politique belge 1945-1955 (1^{er} décembre 1955) : 555-574.
- 1958 Le Parti Social Chrétien devant le colonat. — *Eurafrica* (Bruxelles), 2^e ann. (n° 1, mars 1958) : 13-14.
- Le Congo devant la Communauté Économique Européenne. — *La Rev. internat. Marché Commun* (Bruxelles), n° 1 (avril 1958) : 33-35.
- 1959 Belgian plan for democracy in the Congo. — *East Africa and Rhodesia* (London), vol. 35 (No. 1786, 1 Jan. 1959), p. 537.
- 1960 Extraits du discours prononcé devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies le 20 juillet 1960. — Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur. Direction générale de la Politique, 19 pp. (polycopié).
- Discours prononcé à la Chambre des représentants le mercredi 17 août 1960. — *Textes et Documents*, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Bruxelles, n° 124, 18 août 1960, 15 pp.
- Discours prononcé à la séance du Sénat le vendredi 19 août 1960. *Textes et Documents*, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Bruxelles, n° 125, 22 août 1960, 10 pp.
- Discours de M. le Ministre des Affaires étrangères devant la XV^e Assemblée générale des Nations Unies. — *Textes et Documents*, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Bruxelles, n° 127, 4 octobre 1960, 11 pp.
- Discours de M. le Ministre des Affaires étrangères au Cercle gaulois, le 8 décembre 1960. — *Textes et Documents*, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Bruxelles, n° 128, 10 décembre 1960, 7 pp.
- Les temps difficiles. — *Rev. Soc. belge d'Études et d'Expansion* (Liège), n° 193 (nov.-déc. 1960) : 728-742.
- 1961 Belgium and the Congo. — *International Affairs* (London), vol. 37, (No. 3, July 1961) : 273-284.
- 1962 Droit administratif. Principes généraux. — 4^e éd. revue et augmentée, Bruylant, Bruxelles, 445 pp.
- 1963 Propos constitutionnels. — Bruylant, Bruxelles, 349 pp.
- 1968 La nouvelle bibliothèque de l'honnête homme, publié sous la direction de Pierre WIGNY. — Impr. Excelsior, Anvers, 803 pp., bibl.
- 1972 La troisième révision de la Constitution. — Bruylant, Bruxelles, 449 pp.

*
* *

P. Wigny a aussi publié de nombreux éditoriaux dans le journal *Le Soir*, sous les signatures d'Alias et de Renatus.



Fernand GRÉVISSE
(Martelange, 21 juillet 1909 - Marche-en-Famenne, 10 octobre 1986)

Fernand GRÉVISSE

(Martelange, 21 juillet 1909 - Marche-en-Famenne, 10 octobre 1986) *

Fernand Grévisse, je l'ai connu en ma seizième année. Je devais attendre plus de dix ans pour le voir en chair et en os.

Au temps où adolescent, atteint de boulimie de lecture, j'épuisais pêle-mêle la bibliothèque paternelle.

Formation livresque, chaotique, autodidacte mais indélébile.

Est-ce parce que «Les Bayeke» et «Le mariage des NKundu», sortaient de presse en cette année 1937 ? Je me choisisais mes dieux, et c'étaient Fernand Grévisse et Gustaaf Hulstaert.

J'ai eu la chance à cette époque de converser avec le Père Hulstaert, et voici qu'après un terme de territoriale, nouveau substitut à Elisabethville, je rencontrais enfin l'autre des héros de ma jeunesse.

Je lui réclamais une dédicace pour mon exemplaire des «Bayeke». Et, un sourire en coin, il traçait de son écriture calligraphiée :

«Très amical hommage du «vieil» auteur à un «jeune» curieux... Monsieur Jean Sohier».

Il avait senti mon admiration et s'en amusait.

Je m'en voulais de m'être démasqué, mais il ne me décevait pas.

Au fait, il est possible que ma démarche naïve lui apportait un réconfort, car devant l'empilement de feuillets sur son bureau, il faisait allusion au combat éreintant qui avait risqué de mettre une fin prématurée à sa carrière. Des intrigues obscures s'étaient opposées à son projet de fonds d'avance pour remplacer les bidonvilles de la cité par des quartiers bien équipés. Il avait pressenti sa défaite, avait noirci les pages, non pour défendre sa personne mais son projet. Devenues inutiles, elles fourniraient la substance de son ouvrage «Le Centre extra-coutumier d'Elisabethville».

Des heures passées en sa compagnie, comme en celle du Père Hulstaert, j'ai conclu que ces hommes étaient plus grands que leurs œuvres écrites, plus grands que leurs réalisations sur le terrain. Pourquoi ? Comment le faire saisir ? Excusez mon indigence, mais je ne vois pour eux deux, car ils se confondent sur ce point dans mon esprit, qu'à relever ce respect de l'interlocuteur, ce souci de le comprendre, ce don de l'épanouir.

* Éloge prononcé à la séance de la Classe des Sciences morales et politiques tenue le 8 décembre 1987.

Mais assez parlé de ma chétive personne, essayons d'évoquer la grande figure du cher Fernand Grévisse.

Il est né le 21 juillet 1909 à Martelange, dans cette Grandrue, matérialisation de la frontière au milieu du village, dans la plus belle de toutes les belles vallées ardennaises, d'un père du Luxembourg wallon, horloger de son état, et d'une mère de la Lorraine arlonaise, employée de magasin, ménage uni et chrétien, enrichi de deux enfants, un fils et une fille.

Avant 1914, d'Athus à Plombières, les écoles communales des villages belges de culture allemande dispensaient leur enseignement dans cette langue. Le pangermanisme oppressif les fit basculer, après 1918, vers le français. C'est ainsi que Fernand Grévisse commença son école primaire en allemand.

Il accomplit, à l'Institut Sainte-Marie d'Arlon, de 1921 à 1927, le cycle des humanités modernes.

Cette enfance dans un village à cheval sur deux États, cette jeunesse dans une région à la charnière de deux cultures, appelait un esprit curieux à s'ouvrir à de larges horizons.

La lecture de «Notre Colonie» de Norbert Laude, directeur de l'Université coloniale d'Anvers, l'enthousiasma, et il décida de s'inscrire à l'examen d'entrée de cette institution. Premier reçu, il fut désigné comme chef de la promotion Stanley.

En 1931, il était diplômé de la faculté des sciences politiques et administratives de l'Université coloniale avec la grande distinction. Sa dissertation avait porté sur «La petite colonisation au Katanga».

Parallèlement, il avait suivi, avec autant de succès, les cours commerciaux de la Fondation Edouard Bunge.

Il avait accompli son service militaire, en région anversoise, en 1929/30.

Son départ pour l'Afrique était fixé au 15 septembre 1931. Le 19 août, il épousait Marie-Louise Huet, une cousine éloignée dont le père était chef de gare à Athus.

Un premier trait situe Grévisse. Sur le questionnaire du ministère à la rubrique «langues», il ne désigna que le français : ni l'allemand de son enfance, ni le néerlandais appris de façon approfondie à l'Université coloniale, ni l'anglais de la Faculté commerciale : il s'est toujours plaint de ses insuffisances linguistiques, mais je l'ai vu passer d'une langue à l'autre dans ses conversations. Se mettre en valeur, sans avoir atteint la perfection, n'était pas dans son caractère.

Administrateur de deuxième classe à titre provisoire, il met le pied au Katanga le 3 octobre 1931.

A l'issue de son stage de six mois à Bukama, le rapport très élogieux signale son enthousiasme pour «l'organisation des sociétés indigènes».

Nommé, en territoire de Sandoa, chef du poste de Kapanga, près de la résidence de l'Empereur des Lunda, le Mwata Yamvo, il s'instruit de l'organisation d'un des plus importants ensembles politiques de l'Afrique noire. Ce qui ne l'empêche pas de pousser au Nord jusque chez les sauvages baKete et de leur faire payer, pour la toute première fois, grâce à un troc avec les Lunda, en pleine crise, l'impôt de capitation.

Fin 1932, appelé à Jadotville, il est chargé de la rédaction des rapports annuels. En février 1933, il prend contact avec les Sanga de Pande et avec les Yeke. Déjà, il accumule des notes sur les coutumes. Mais le commissaire de district V. Vermeulen le rappelle au chef-lieu et le charge d'y lotir et aménager la cité indigène. Renvoyé en brousse au poste de Tenke, il y est touché par le «Questionnaire» de P. van Arenbergh. Il est séduit, a une arrière-pensée en direction des Yeke, mais se sert des Balebi comme banc d'essai. Ce sera son premier ouvrage, «Les Balebi», paru en 1934.

Comment n'être pas stupéfait de la maturité de ce débutant, accablé de tâches administratives, âgé de moins de vingt-quatre ans ? Quelle clef a-t-il pu utiliser pour ouvrir les cœurs de ses administrés ?

Mais déjà, il a embrayé sur les Yeke.

Il regagne son port d'attache de Jadotville et s'occupe, à nouveau, de la cité et des quartiers ruraux de la banlieue.

L'Université coloniale ouvre un concours à ses anciens. Le 26 juillet 1934, perdu en pleine brousse, il termine son étude «Quelques aspects de l'organisation des indigènes déracinés résidant en territoire de Jadotville». Il remporte le prix et sera édité en 1936 avec une préface de notre confrère A. Moeller.

Il poursuit sa vie itinérante jusqu'aux confins les plus reculés de son territoire et achève son premier séjour le 4 octobre 1934 après un rappel sous les armes au camp de Ngule. Il est nommé à titre définitif.

Ce premier terme fut très pénible, comme celui de tous les broussards, mais il eut la chance de voir sa femme l'accompagner dans ses errances et se dévouer comme infirmière bénévole, est riche de toutes ses actions futures : il a connu les hameaux perdus dans la montagne, les bourgades des grands chefs, les colons ruraux blancs et noirs, les installations industrielles et les problèmes citadins. Il a rédigé deux études de valeur, l'une sur les coutumes, l'autre sur une cité africaine. Il a arpenté la majorité des sites que, directeur de Cepsi, il fera mettre en valeur. Il n'est qu'un seul problème sur lequel il n'a pas accumulé de notes, celui de sa dissertation d'étudiant, la petite colonisation européenne, et pourtant, il l'a rencontrée aussi, a visité de nombreuses fermes et s'est occupé des chômeurs blancs démunis de tout qui survivent en auto-subsistance en brousse, phénomène connu mais jamais étudié. Il s'est fixé ses priorités.

Après un congé réconfortant auprès des siens, il revient le 10 avril 1935 au Congo et est désigné comme assistant du chef de territoire de Jadotville. Au district, A. Liesnard a succédé à V. Vermeulen. Il l'apprécie autant que son prédécesseur et lui servira de secrétaire à deux réunions très instructives des chefs de territoire du Lualaba, excellente coutume administrative en voie de disparition. Il poursuit ses randonnées en brousse et s'y intéresse aux problèmes fonciers, ceux des saliniers, entre autres. Il revoit sur place sa documentation au sujet des Yeke.

Le 6 mars 1936, il est désigné pour administrer le territoire de Jadotville ; le 18, c'est la naissance de son fils Jean. Le 20 juillet, au retour d'une inspection en région de Lubudi où est signalée une activité des kitawala, sa voiture s'enlise. Une fausse

manceuvre, elle lui écrase péroné et tibia. Ne le voyant pas rentrer, sa femme alerte le commissaire de district, les secours lui parviennent la matinée du 21. Sept ou huit fois, il sera opéré, réopéré, avec maladresse, ses blessures resteront purulentes des années, il boitera bas le restant de ses jours : dès lors, retenons-le, cet infatigable coureur de brousse est un grand invalide !

Le 1^{er} janvier 1937, il est nommé administrateur territorial de première classe et simultanément voit paraître son chef-d'œuvre «Les Bayeke».

Malgré les multiples interventions chirurgicales, il poursuit son travail, obtient même une prolongation d'un an de terme. Au cœur de la région cuprifère, il constate combien les autochtones, anciens propriétaires des mines, profitent peu de l'essor katangais.

Il quitte le Congo le 9 mars 1939, inquiet de la situation en Europe où sa femme et son fils l'ont précédé. C'est quand même un réconfortant congé à Martelange.

Pour le retour, le problème est de passer la visite médicale. Par chance, son dossier ne l'a pas suivi à Bruxelles, il est déclaré apte sans avoir dû découvrir sa jambe malade.

Le 11 septembre 1939, il franchit à nouveau la frontière katangaise. Il est désigné pour administrer le territoire urbain d'Elisabethville. La ville lui déplaît, il cherche à s'en dégager. La guerre éclate. En bon territorial, il ne prise pas l'armée, pourtant il demande à être mobilisé. Le 18 juin 1940, il l'est comme sous-lieutenant. Il finira par devenir capitaine de réserve de la Force publique. Il est chargé de la compagnie en service territorial du Haut-Katanga et d'y former les rappelés. Il en est incapable physiquement et techniquement, c'est un artilleur, mais s'en remet à ses gradés africains et recevra les félicitations du général Gilliaert quand son «troupeau» deviendra le XIII^{ème} bataillon. Il organise aussi le corps des volontaires européens. Ses mobilisés partis vers les théâtres d'opération, la routine de la vie de garnison ne l'intéresse pas. Mais il continue à abhorrer Elisabethville. Sa femme le voit déprimé, paie d'audace, effectue une démarche personnelle auprès du gouverneur A. Maron, il est démobilisé et désigné comme chef du nouveau territoire de Kolwezi le 16 janvier 1941. Le 1^{er} juillet, il est promu administrateur principal.

Il connaît la région, elle fit partie du territoire de Jadotville. Il doit installer le poste administratif et créer une cité, mais il est entendu qu'il ne bénéficiera d'aucun crédit autre que la mise à sa disposition d'une centaine de détenus condamnés à de longues peines. Il aménage les conditions de détention, fait confiance à ses étranges collaborateurs, et les assassins font merveille. Pour la cité, il guide l'implantation mais laisse jouer l'initiative individuelle : c'est un succès. Les effectifs ne lui permettent plus d'effectuer le recensement : il le confie à un auxiliaire africain, sera critiqué avant de devenir un précurseur.

En 1942, il est convoqué avec tous ses collègues de la province à Elisabethville. Il s'agit de fixer les contributions de guerre des ruraux. Un des hobbies du Gouverneur est le coton, mais les résultats de son épuisante culture sont décevants à Kolwezi, la production d'un champ peut y tenir dans une cage à oiseaux. Seul, il

ose s'opposer à l'imposition chez lui de cette plante textile et, à l'ahurissement de tous, obtient gain de cause mais sera chargé d'intensifier les cultures vivrières.

Il reçoit un congé pour l'Afrique du Sud et franchit la frontière rhodésienne le 11 février 1943.

Il revient le 10 juin. A la gare d'Elisabethville, le Gouverneur l'accueille et lui remet un pli à n'ouvrir qu'après le départ du train : c'est l'imposition du territoire de Kolwezi, à titre d'effort de guerre, à nonante tonnes de caoutchouc livrables avant la fin de l'année. Une catastrophe ! Sous l'État Indépendant du Congo, seuls les Ndembo de Mutshatsha ont fourni un temps du latex d'herbe. Grévisse n'a pas de crédit, manque de personnel et la région est peu peuplée. Les commerçants grecs refusent d'acheter ce produit inconnu. Et c'est la méthode Grévisse ! Il racle tous les fonds de tiroir des caisses à sa disposition. Sans compter des primes en poudre noire, il propose des prix tels que le saigneur de caoutchouc gagne plus que le travailleur de la ville, des citadins refluent aussitôt vers la terre. Il pourvoit au transport, au ravitaillement, à l'assistance sanitaire avec l'infirmier Jason Sendwe, et, pour le surplus, fait confiance en l'ingéniosité des indigènes pour les méthodes de cueillette. A la fin de l'année 1943, il a expédié plus de cent tonnes de bonne qualité.

La campagne suivante atteindra cent vingt tonnes.

L'opération est bénéficiaire pour tous, les caisses, notamment de chefferie, sont débordantes, les paysans n'ont jamais été aussi prospères. Hélas, en 1945, le monde libre n'aura plus besoin de caoutchouc sauvage.

Ce résultat obtenu pratiquement sans contrainte, est exceptionnel, si pas unique, dans le Congo en guerre !

Kolwezi sera, à l'époque, le seul territoire du Katanga industriel à l'abri de l'agitation sociale. Plus est : Grévisse, longtemps à l'avance, alertera les autorités sur la préparation d'une mutinerie au sein du premier groupement de la Force publique. Son avertissement ne sera pas pris au sérieux, puis viendra Luluabourg...

Le 15 mai 1946, il est commissionné commissaire de district assistant à Elisabethville, aux côtés d'A. Gille. Il sillonne la brousse, visite Pweto, Sakania, Kasenga, mais surtout s'inquiète des bidonvilles poussés pendant la guerre. Gille l'introduit dans le Cepsi.

Il ne faut pas s'étonner qu'entre 1937 et 1945, Fernand Grévisse n'ait rien publié, à l'écart du bouillonnement intellectuel du Congo d'alors. Pour lui, il est un temps pour écrire, et il est un temps pour déposer la plume : il faisait la guerre. Ce n'est que fin quarante-cinq qu'il confie à Lovania une étude sur les Basanga et, en 1946, une autre, avec A. Gille, à la revue du Cepsi, sur la même ethnie.

Le 15 août sa femme regagne l'Europe, il la rejoint, fin de terme, le 16 décembre.

Il obtient une prolongation de congé pour raison de service avec jouissance de traitement à partir du 17 juin 1947 : en effet, il a été sollicité par N. Laude pour donner une douzaine de conférences à l'Université coloniale. Nommé commissaire de district assistant le 1^{er} juillet, il rentrera au Congo le 17 octobre.

A sa grande déception, il est désigné pour Elisabethville.

Avant de poursuivre plus avant, au moment où Grévisse va acquérir une renommée internationale pour finir par chuter dans des conditions ignominieuses, il convient de dresser un tableau de l'atmosphère congolaise et de la psychologie de notre Confrère.

Le Congo en guerre a prouvé à la Belgique son importance économique et politique. La relève des effectifs de l'administration s'opère, mais en même temps le succulent morceau congolais attire les convoitises de toute une faune d'arrivistes, les éperviers entament leur sinistre ronde dans l'azur du ciel africain, annonciatrice du bal des vampires au lendemain de la décolonisation.

Elisabethville commence à être secouée par des scandales immobiliers.

Le bon sens belge, exprimé à travers le langage savoureux de la Marolle, depuis un siècle, a fait d'«architecte» l'injure la plus cinglante, enrichie, ces dernières décennies, par l'épithète «promoteur».

Il y a bâtisseurs, et il y a spéculateurs !

Fernand Grévisse est déformé par une série de défauts : son allergie à la prévarication, son incapacité de masquer sa pensée pour ourdir des intrigues souterraines, sa répulsion pour la flagornerie, son sens de la discipline dans le cadre du respect scrupuleux de la loi, sa confiance dans le savoir-faire et l'initiative de ses subordonnés, persuasion plutôt que contrainte, son manque d'esprit pratique à se constituer une fortune personnelle.

Déception supplémentaire, il est désigné pour le service des A.I.M.O. sous la direction de son ami Pol Montenez. Grévisse, dont nous connaissons le soin méticuleux à classer ses archives personnelles et ses notes d'observation, ne se considère pas comme un «homme de dossiers». Il y rencontre un singulier personnage parachuté de Bruxelles qui, au poste de secrétaire provincial, tente de faire main basse sur l'administration du Katanga. Il se console en écrivant un article sur les coopératives qui aura une influence dans l'élaboration législative en ce domaine.

Mais sa pénitence paperassière est de courte durée. Le 13 janvier 1948, il reprend place comme assistant du commissaire de district et le 27 avril est commissionné comme représentant de l'autorité tutélaire pour la population noire d'Elisabethville. C'est le 8 juillet 1950 qu'il sera désigné comme commissaire de district du Haut-Katanga et de la Ville d'Elisabethville.

C'est à cette époque que j'ai eu le privilège de le connaître.

Territorial jusqu'au bout des fibres, il n'appréciait pas outre mesure la magistrature, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir plusieurs amis magistrats.

Pour ce qui le concerne, la réciproque n'était pas vraie.

Un des premiers conseils reçus de mes collègues est le suivant :

«Si tu es convaincu de la culpabilité de l'inculpé sans être capable d'en apporter la preuve formelle, n'hésite pas à le citer devant Grévisse, il débrouillera l'affaire».

Je l'ai fait, ce fut un spectacle extraordinaire. Dans la salle d'audience, ne demeuraient plus face à face que président et prévenu lancés dans une conversation d'homme à homme. Tout le reste, fasciné et muet, était gommé, substitut, greffier,

interprète, policiers, public. Et la vérité éclatait. Le président du tribunal de district écoutait avec attention réquisitoire et défense, puis décidait en âme et conscience.

Hélas, quelle catastrophe si Grévisse, retenu ailleurs, était remplacé par tel de ses adjoints ! Même si servilement sa décision calquait le réquisitoire. Par discipline, sans doute...

La saine discipline de Grévisse voulait que puisque la loi le qualifiait pour juger, il tranche en pleine indépendance.

Nous l'aimions bien !

Président du Cercle interracial St Benoît, il me lança dans l'aventure terminée par ce *best-seller* colonial que fut le n° 17 de Cepsi, reprenant les travaux de nos membres africains sur leurs problèmes familiaux et sociaux. Selon la méthode Grévisse : il donna l'impulsion et laissa faire quitte à vérifier de temps en temps. Quand, après ce succès, avec son accord, nous entreprîmes un cycle sur la conception coutumière du pouvoir, cette audace me valut un exil à Jadotville.

Il organisa aussi, à la mission St Jean, un programme d'études supérieures, notamment de droit et de français, sans sanction d'un diplôme officiel mais dont les employeurs tenaient compte. Comme notre confrère A. Rubbens, une des chevilles ouvrières de cette réalisation et lui aussi intégré au Cepsi, j'y professai.

Mais la préoccupation majeure de Fernand Grévisse concernait la masse. La guerre avait amené un développement anarchique de la cité. En dehors des camps, la majorité de la population urbaine s'entassait dans des conditions hygiéniques exécrables, à la merci d'incendies catastrophiques, dans des bidonvilles ou même pire, des amoncellements de huttes, *nyanshi*, «les pailles», les désignait-on.

A Jadotville, à Kolwezi, Grévisse avait reconditionné et créé une cité, sans disposer de crédits. Nous connaissons sa formule miracle sanctionnée par l'éclatant succès de sa campagne caoutchoutière en région de Mutshatsha : faire confiance à la débrouillardise de ses administrés en mettant une intendance à leur disposition.

La métamorphose de l'Ardenne du torchis et du chaume en l'Ardenne de la pierre et de l'ardoise fut opérée en deux ou trois générations avant Grévisse avec un recours minimum aux entrepreneurs.

Il s'agissait de la dignité de vie de plusieurs dizaines de milliers d'Africains.

Avec un budget squelettique, il voulait dresser les plans d'un quartier, mettre en place rues, eau, électricité, égouts, parceller les blocs et y couler les fondations des maisons. Sur cette infrastructure complète, il invitait les candidats propriétaires à s'installer en début de saison sèche, leur vendait, au prix coûtant, portes, fenêtres, charpentes, briques et ciment, mais s'ils n'étaient pas en fonds, ils pouvaient, la plupart du temps ce n'était qu'une étape transitoire, construire en adobe selon un modèle de blocs améliorés. Bien entendu, au fur et à mesure de l'occupation d'un quartier, un bidonville était rasé au bulldozer.

Pour des raisons tortueuses, le personnage parachuté et incrusté dans les services provinciaux s'opposait à ce plan. Le niveau administratif supérieur trancha en faveur de Grévisse.

Il me souvient de cette veillée d'armes au parquet : qu'allions-nous faire si les propriétaires de bicoques non indemnisés déposaient plainte à l'apparition des bouleurs ? Le lendemain, ce fut l'éclat de rires : une plainte, une seule, elle émanait du chicaneur attiré que connaissent tous les parquets du monde, empoisonnés et amusés par ses doléances répétées aussi injustifiées que criardes !

Le système du fonds d'avance de Grévisse rencontra un succès éclatant, sans fausse ombre, en deux-trois saisons, les bidonvilles avaient disparu, quelque six mille coquettes maisons en matériaux définitifs pourvues de toutes les commodités modernes étaient sorties de terre, les propriétaires africains s'étaient enrichis d'un investissement personnel de plusieurs centaines de millions de francs, le chômage qui frappait maçons et charpentiers concurrencés par les méthodes industrielles de la construction, entièrement résorbé.

Mais l'environnement n'avait pas été oublié, l'équipement administratif, judiciaire, culturel et récréatif de chaque quartier était impeccable, les centres commerciaux bien implantés, sans compter des raffinements comme cet hospice pour vieillards ou cet hôtel pour voyageurs africains, ces parcelles potagères irriguées mises à la disposition des habitants, ces plantations d'arbres d'ornementation le long des avenues confiés à la garde des riverains.

Le tout au moindre coût, car l'effort essentiel avait été presté par les propriétaires eux-mêmes. Et la machine continuerait à tourner toute seule, sans nouvel apport de capitaux publics : grâce notamment à un système de sous-locations, les débiteurs du fonds d'avance honoraient scrupuleusement leurs échéances. Des milliers d'autres maisons sortiront du sol dans de nouveaux quartiers.

L'expérience eut un retentissement international, des spécialistes accouraient de partout, même du Nouveau Monde, pour étudier sur place la formule. Il me souvient de la déclaration de l'abbé Pierre : c'était la meilleure solution pour débarrasser la planète du chancre des bidonvilles.

Mais Grévisse n'était pas l'homme d'une seule réalisation. Nommé à sa surprise et sans avoir effectué aucune démarche, membre de notre Compagnie en 1947, il lui confiait en 1949 son mémoire «La grande pitié des juridictions indigènes», il lui valut des déboires de la part de ceux qui n'en avaient lu que le titre, et, en 1951, son second *best-seller* après «Les Bayeke», «Le Centre extra-coutumier d'Elisabethville», co-édité avec Cepsi et dont j'ai décrit la genèse. Toujours cette balance entre le milieu coutumier et les problèmes urbains.

Il participa au Congrès scientifique du C.S.K. en 1950.

Mais chef de district, il ne négligea pas l'intérieur, Sakania, Kiniama, Kasenga, entre autres, reçurent la visite de l'inusable itinérant.

Ce succès ne pouvait qu'exciter la hargne des jaloux. A la fin de son terme, il en eut un aperçu lors d'une entrevue avec un des charognards commandités par Bruxelles qui, à grands frais, quitte à engloutir certaines réserves de sécurité sociale, ne rêvaient que casernes H.L.M.

Le 13 octobre 1950, il quittait la Colonie pour son dernier congé et entama son sixième terme le 19 avril 1951. Il venait d'être nommé commissaire de district

titulaire. Le 16 novembre 1952, il était désigné pour remplacer le gouverneur de province en cas d'absence.

Sur place, tous voyaient en lui le tout prochain chef de la province, enfin un grand gouverneur après vingt ans d'atonie !

Grévisse continuait à administrer l'ensemble de son district, à visiter l'intérieur, à surveiller le développement harmonieux du centre extra-coutumier, mais il présidait aussi le comité urbain de la ville européenne, et c'est là qu'on l'attendait pour le piéger.

A cette époque entrèrent en action les urbanistes de Bruxelles et de Kalina. Il connut un premier accrochage entre leurs vues et l'avis unanime des membres non-fonctionnaires du comité urbain à propos de l'implantation de l'aérodrome. Le gouverneur général E. Jungers trancha dans le sens favorable au comité urbain. Ce fut sa dernière décision importante concernant le Katanga, en 1952 il était à la retraite.

Toute la carrière de Grévisse illustre son esprit de discipline, mais aussi son respect pour la lettre et l'esprit de la loi. Il joue le jeu. La conception nouvelle, dès lors, fut autre : il fallait être une potiche, même pas décorative, les mains aux coutures du pantalon, quitte à violer le bon sens et la législation, obéir à la lettre aux ordres reçus d'en haut.

Fernand Grévisse n'a pas très bien compris la machination dont il fut la victime. J'avais commencé à dépouiller ses archives par son dossier administratif personnel : elle m'est apparue, éclatante, et l'écœurement m'a valu quelques nuits d'insomnie.

Outre le dédain affiché pour ses réalisations dans la cité, il va être sans cesse harcelé. Un de ses subordonnés, pendant son absence, se laisse corrompre dans une adjudication publique, il le blâme et rétablit la situation. Le blâme est levé et... c'est Grévisse à encourir la sanction. Brusquement Grévisse, presque invariablement coté «élite» tout au long de sa carrière et proposé au grand choix, voit ses appréciations diminuer. Pire, les services de Léopoldville agitent devant lui un leurre, aucun document émané de l'ONU ne l'appuie, on veut lui faire croire que cette institution mondiale le cherche pour être son expert en matière d'éradication des bidonvilles, mais il doit démissionner de ses fonctions d'abord. Coup sur coup lui parviennent des demandes d'explications entremêlées de reproches parce que le comité urbain joue son rôle légal et ne se comporte pas comme un quelconque conseil de secteur composé de «Bena Oui-Oui» de la brousse reculée. On lui cherche misère pour des questions de tuiles, de chauffe-eau, de parc public à exproprier. Chacun sait du Queensland à la Floride, comme à Elisabethville depuis des essais dans les années vingt, que la tuile ne résiste pas à certains climats tropicaux. Pas à Léopoldville ! Pourquoi ne l'impose-t-il pas de force à ses administrés récalcitrants ? Grévisse perd son temps à rédiger des explications qui prennent le chemin du panier. Traqué, il demande par écrit s'il possède la moindre chance de promotion avant la fin de sa carrière. Jusqu'ici, elle ne s'est déroulée qu'à l'ancienneté, malgré les propositions flatteuses de ses chefs immédiats. A cette époque qui voit se multiplier les carrières fulgurantes d'éléments médiocres, la réponse d'une insigne hypocrisie lui fait

entendre que non, il ne vient qu'en vingt-cinquième position pour une élévation au grade de commissaire provincial.

Il est président du Cepsi. Une des politiques de l'Union Minière depuis toujours est de récupérer les fonctionnaires d'élite brimés par l'Administration.

Découragé, Grévisse demande de passer une visite médicale pour inaptitude au service colonial. Là encore, il est victime de tromperies, le médecin refuse d'examiner sa jambe handicapée suite à un accident de travail, il lui trouve une affection cardiaque imaginaire. Il sera même abusé sur le montant de sa pension, 3/16^{èmes} de son dernier traitement de 287 300 francs. Il est «relevé de son grade et de ses fonctions», le 19 juillet 1954.

Le mirage ONU s'est évanoui comme par miracle.

Mais le coup de pied de l'âne l'attend à Bruxelles. Le professeur G. Van der Kerken vient de décéder. Notre confrère N. Laude et le conseil d'administration de l'INUTOM sont enthousiasmés à la perspective que pour la première fois un ancien devienne professeur à l'Institut universitaire d'Anvers. La candidature de Grévisse fait l'unanimité, il reçoit des lettres de félicitation et... le Ministre choisit dans sa circonscription électorale un candidat au séjour africain réduit et dénué de toute expérience des matières à enseigner.

En homme sur le terrain, je puis témoigner. En ces années décisives pour le Congo, sur place, la seule politique perceptible semblait être de choisir les créatures les plus médiocres pour les placer aux leviers de commande. Il y eut de multiples exceptions, bien sûr et heureusement, tout le monde peut se tromper. Le temps paraissait serein, les autorités n'écoutaient pas les météorologues qui signalaient des perturbations à l'horizon. Quand l'escadre congolaise essuya la tempête, la plupart des capitaines de vaisseau n'avaient jamais appris à naviguer.

Le seul membre de l'administration du Katanga qui avait l'oreille des Africains de tous bords et de toutes ethnies, katangaises ou non, qui connaissait personnellement chacun de ceux qui allaient y jouer un rôle politique, respecté des Européens, rompu à la palabre, était congédié ! Le seul homme capable par sa vision de l'avenir, sa modération, son sens de l'État et son humanité d'éviter au Katanga la tragédie, était débarqué !

C'est bien ce que l'on voulait : au lendemain même de sa mise à la retraite, le plus haut fonctionnaire du Katanga effectuait une démarche auprès de J. Cousin pour que le directeur du Centre des Problèmes sociaux indigènes ne s'occupe plus... de problèmes sociaux indigènes.

L'aveuglement de celui qui n'a toujours rien compris, même vingt ans après le drame, est tel que, dans un essai d'auto-justification, il prend une nouvelle fois Grévisse pour cible.

Le dernier acte officiel posé par Grévisse fut l'inauguration du tribunal coutumier du Kenya. Son départ, en avril 1954, fut l'occasion de multiples manifestations rapportées par la presse au cours desquelles l'ensemble de la population lui clama son affection. La plus grandiose eut pour théâtre le stade Léopold II. Je pointe parmi les éloges qui lui furent décernés celui-ci, si caractéristique, d'avoir autorisé la

fondation d'une cinquantaine d'associations indigènes. Son discours de réponse, traduit au fur et à mesure en swaheli, constitue une profession de foi. Retentit encore son appel pathétique : «Ayez confiance dans les institutions, ayez confiance en vous-mêmes», et surtout son invitation pressante à ceux de ses auditeurs qui auraient en main la destinée du pays, à maintenir «la grandeur et la prospérité du Congo» et l'amitié belgo-congolaise.

A cent coudées au-dessus du joséphisme, des toits en tôles à peindre en vert et en rouge alternés.

C'est dans ces circonstances que Fernand Grévisse entre au service de l'Union Minière avec pour port d'attache sa maison dans l'agglomération bruxelloise.

J. Cousin, président du comité local de l'U.M., s'était laissé convaincre par lui qu'il était temps de désenclaver ses travailleurs, mais aussi, acte de réparation envers les anciens propriétaires des mines, par une action sociale en profondeur, de permettre aux populations autochtones sud-katangaïses de participer à la prospérité de leur région.

Un fonds de deux cents millions de francs était, à cet effet, mis à la disposition du Cepsi et de son directeur.

Il obtint la collaboration de l'Université de Liège et de l'Institut agronomique de Gembloux unis au sein de la Fulréac. Fidèle à sa méthode, après la mise en place et des directives générales, il leur abandonna l'initiative.

Mais d'autres demandes se présentèrent. Grévisse assigna ainsi à l'Institut Solvay et à l'Université de Gand des créneaux particuliers.

Entre temps, soit comme représentant l'Union Minière, soit sollicité comme expert, il participe à plusieurs sessions de l'O.I.T. à Genève, à l'OSSOM (Sécurité Sociale), au Conseil supérieur de l'enseignement du Congo, il emporta l'implantation à Elisabethville de l'Université officielle, à l'élaboration du statut des villes par le Conseil colonial, il suit même les travaux d'un Conseil de province.

Il me faut omettre certaines de ses réalisations, il en est trop, comme ce home pour enfants abandonnés à Elisabethville en collaboration avec les RR.SS. Salésiennes et de l'épouse de notre confrère A. Rubbens.

Conseiller politique de l'Union Minière, il sillonne le Ruanda-Urundi et toutes les provinces congolaises, mais aussi l'Afrique française et Israël. Il rédige des rapports, qui fourniront certainement un jour une précieuse documentation pour les historiens.

Et il écrit article sur article, tous fécondés par ses expériences.

Ses amis le harcèlent pour qu'il publie la masse de feuillets accumulée, au hasard de ses itinérances, depuis le début de sa carrière territoriale. Il refuse d'abord, tant de points seraient à revérifier sur place, sa compréhension des faits a aussi évolué depuis, il se laisse finalement convaincre, il n'aura pas le temps de revoir sa documentation, et ce sont les 584 pages imprimées par le Cepsi de 1956 à 1958 sous le titre «Notes ethnographiques relatives à quelques populations autochtones du Haut-Katanga industriel».

Il abandonne la rédaction de la revue *Cepsi*, est aussitôt accaparé pour reprendre celle de *Problèmes d'Afrique centrale*.

Mais la Table ronde est là.

Il se multiplie en coulisse pour combattre, bien sûr surtout parmi les Katangais, les extrémismes et favoriser les regroupements. Assurément il est trop tard, l'action eût dû être menée cinq ans plus tôt et par tout autre qu'un chef démis par l'autorité supérieure et exilé.

Il désapprouve la sécession katangaise et la position de l'Union Minière à son égard. En août 1961, son employeur le remercie, lui offre un strapontin, mais il le refuse.

Il eût été le directeur idéal d'une O.N.G.

Il a tort, reconnaît-il, de scruter le passé pour le comprendre et de ne pas se préoccuper de son avenir personnel. Sa situation financière est précaire. Il est forcé de quitter Bruxelles.

Il avait hésité, pour sa maison de campagne, entre le cher Martelange de sa jeunesse et de ses congés, et Habay où sa femme avait passé une partie de son enfance ensoleillée. Il avait fait le mauvais choix : les villages ardennais soit s'ouvrent sur le monde, soit se replient sur eux-mêmes, Habay, à l'ombre de la sombre forêt d'Anlier, le traite en étranger.

Il souffre de voir son fils, au sortir de ses études de médecine, devoir renoncer au retour au pays natal. La mort frappe les siens l'un après l'autre. Il suit la dégradation progressive de sa santé, il finira frappé de quasi-cécité. Sa compagne de toujours meurt le 21 décembre 1985.

Malgré la profondeur de sa foi chrétienne, c'est la déréliction.

A l'honneur de notre Académie, elle lui fut une consolation.

Après la tragédie congolaise, Fernand Grévisse avait jugé le moment venu de se taire, trop parler pouvait fournir des armes aux contempteurs de la colonisation.

Pour l'essentiel, il se borna pendant les années soixante et septante, par des recensions, à suggérer ce qu'il avait à dire. Il suivait fidèlement les travaux de notre Classe de laquelle il avait été nommé correspondant le 6 octobre 1947, pour être associé le 28 février 1955, titulaire le 6 mai 1969 et honoraire le 25 mai 1977. Combien de fois ne l'avons-nous pas vu tenté d'intervenir dans des discussions, préparer des notes, puis, fidèle à sa ligne de conduite, s'abstenir.

Il sortit de sa réserve les années quatre-vingts. Deux décennies après les faits, les poncifs de l'anticolonialisme poursuivaient leurs ravages. Il réagit, mais à sa manière, pour voler au secours d'amis, surtout ses compagnons de la territoriale.

Quand un jeune théoricien les présenta comme destructeurs de la coutume et des juridictions indigènes, il ne se leva pas pour proclamer : «Je suis Grévisse, un vrai territorial, l'auteur des Bayeke, de la Grande pitié, du Centre extra-coutumier, le bâtisseur de tribunaux...», ce qui clôturait la polémique, mais il rédigea son dernier article, «La Territoriale en question», dont la correction des épreuves, début 1986, lui causa un supplice physique.

Il n'avait pas oublié l'ARSOM non plus dans sa dernière grande œuvre terminée en 1984, une autobiographie en trois volumes écrite pour ses quatre petits-enfants, déposée au Musée de Tervuren pour faire plaisir à notre confrère M. Luwel.

Quand son fils, sur ses instructions, me remit ses dossiers, je dénouai d'abord les cordons d'une quatrième farde dont échappa sa photographie. Il avait tout prévu pour me faciliter la tâche, sa bibliographie, ses divers arrêtés de nomination dans l'administration et aux ordres nationaux, tout, même sa photo. Cher Grévisse, si prévenant !

Le premier tome de cette œuvre posthume, «La Territoriale», mérite publication, immédiate, les deux autres aussi, le jour venu. Dès à présent, ils fournissent une ample documentation originale.

Le 12 février 1986, il m'écrivait :

«C'est, hélas !, pour vous dire que ma femme est décédée aux approches de Noël.

Seul désormais, j'ai choisi de continuer à vivre à Habay pour n'avoir pas à rompre avec tout et tant de souvenirs de 55 années passées ensemble».

Un demi-siècle s'est écoulé depuis qu'un adolescent s'enflammait à la lecture des «Bayeke».

Il est devenu un vieil homme désabusé, couvert de cicatrices.

Dans l'ombre de son père, grand serviteur de l'État, mais aussi au cours d'une carrière pourtant modeste, il a eu la chance de rencontrer et de converser avec nombre de personnalités belges de premier plan.

Pas mal de ses illusions se sont envolées.

Pourtant, certaines de ses intuitions juvéniles n'ont pas changé.

Fernand Grévisse a conservé sa place sur les sommets de sa hiérarchie personnelle des valeurs.

Il représente toujours, pour lui, une très grande, une des plus nobles figures coloniales de la Belgique.

Ses descendants peuvent être fiers de lui.

J. SOHIER

Distinctions honorifiques :

Grand Officier de l'Ordre de Léopold ;
Grand Officier de l'Ordre de la Couronne ;
Officier de l'Ordre royal du Lion ;
Officier de l'Ordre de Léopold II ;
Étoile de service en or (quatre raies) ;
Médaille de l'Effort de guerre 1940/1945 ;
Commandeur de l'Ordre de l'Étoile noire.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE DE F. GRÉVISSE

- 1934 Le droit coutumier des Balebi. — *Bull. Jur. indig.* (Elisabethville), pp. 216-220, 235-243, 249-252.
Notes sur le droit coutumier des Balebi. — Ed. Rev. Jur., Elisabethville, 80 pp.
- 1936 Quelques aspects de l'organisation des indigènes déracinés résidant en territoire de Jadotville. Préface de MOELLER, A. — *Trait d'Union*, Anvers, 68 pp.
Notes sur la thérapeutique des Bayeke. — *Bull. medical Kat.*, n° 2, pp. 60-73.
- 1937 Les Bayeke. — *Bull. Jur. indig.* (Elisabethville), pp. 1-16, 29-40, 65-74, 97-113, 125-140, 165-175. — Également édité par Rev. Jur., Elisabethville, 333 pp.
- 1938 Les Bayeke. — *Bull. Jur. indig.* (Elisabethville), pp. 200-216, 238-241. — V. aussi 1967.
- 1945 Les Basanga. — *Lovania* (Elisabethville), n° 6 : 16-29.
- 1946-1947 (avec Albert GILLE). Les traditions historiques des Basanga et de leurs voisins. — *CEPSI* n° 2 (Elisabethville) : 50-84.
- 1947-1948 Exposé du programme de CEPSI. — *Bull. Ass. Anciens INUTOM* (Léopoldville), n° 7.
- 1948 Coopération et coopératives. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 7 : 17-44, 56-58.
- 1949 Du pouvoir législatif dans les sociétés indigènes. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 8 : 60-82.
La grande pitié des Juridictions indigènes. — *Mém. Inst. r. colon. belge*, Cl. Sci. mor. polit., sér. in-4°, 19 (3), 128 pp.
Exposé du «Rôle social et scientifique du CEPSI». — *CEPSI* (Elisabethville), n° 10 : 78-85.
- 1950 The social and scientific role of CEPSI. — *African Affairs* (London), 49 (No. 195) : 151-157.
Activités sociales des indigènes dans le Centre extra-coutumier d'Elisabethville. — *Bull. Ass. Anciens INUTOM* (Léopoldville), n° 7 : 3-9.
Essai d'analyse de l'état d'évolution du corps social du centre extracoutumier d'Elisabethville. — C.S.K., 17 pp. et discours introductif du Congrès scientifique. — Également publié dans le *CEPSI* (Elisabethville) n° 14 : 89-105.
Salines et saliniers indigènes du Haut-Katanga. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 11 : 7-85.
- 1951 Le Centre extra-coutumier d'Elisabethville. — *Rev. colon. belge*, n° 132 : 231-233 ; n° 133 : 275-277.
Le Centre extra-coutumier d'Elisabethville. — Institut r. colon. belge, Bruxelles ; et *CEPSI* (Elisabethville), n° 15 : 448 pp.
Compte-rendu de l'étude : Problèmes municipaux en Afrique britannique, de J. Comhaire. — *Bull. Séanc. Inst. r. colon. belge*, 22 : 148-158.
- 1953 Le problème du logement au Centre extra-coutumier d'Elisabethville, *Bull. Soc. Et. et Exp.*, (Liège) n° 156 : 427-430.
- 1954 Discours d'adieu. — *Essor du Congo* (Elisabethville), 13 avril 1954.
- 1955 Problèmes du travail. Problèmes du contrat. — *Nation Belge*, 31 mars 1955.
La valorisation du travail en Afrique. — In : Foire internationale de Gand, pp. 108-116.

- Observations et réflexions à propos de la Rhodésie du Nord. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 28 : 45-60.
- A propos de l'intégration professionnelle des Africains. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 28 : 61-81 ; n° 29 : 109-122, 155-175.
- Stabilisation of Labour in the Belgian Congo. Encouraging results of the Union Minière's settlement policy. — *African World* (London), pp. 9-11.
- Position de la rémunération du travailleur katangais. — *Bull. Soc. Et. Exp.*, (Liège), n° 167 : 702-709.
- 1956** L'agglomération indigène d'Elisabethville. — *Synthèses* (Bruxelles), n° 121 : pp. 236-244.
- Les grandes réalisations sociales de l'initiative privée au Katanga. — *Industrie* (Bruxelles), n° 11 : 741-743.
- Le développement des grands centres congolais. — *Rotary International* (Anvers), n° 43 : 2327-2329.
- Notes ethnographiques relatives à quelques populations autochtones du Haut-Katanga industriel. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 32 : 65-209 ; n° 33 : 68-148 ; n° 34 : 53-133 ; n° 35 : 73-132.
- 1957** Idem (suite). — *CEPSI* (Elisabethville) — n° 36 : 86-138 ; n° 37 : 53-113 ; n° 38 : 111/172.
- Nationalisme en Afrique coloniale. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 37 : 117-192.
- 1958** Notes ethnographiques relatives à quelques populations autochtones du Haut-Katanga industriel. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 39 : 47-130 ; n° 40 : 57-79 ; n° 41 : 25-68.
- Le «Tiers Monde». — *CEPSI* (Elisabethville), n° 40 : 51-80.
- Encadrement et éducation du cultivateur noir. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 43 : 29-49.
- Les grands traits de l'évolution politique des territoires de l'Afrique noire associés à la France et à la Grande Bretagne. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 43 : 51-80.
- 1959** Les perspectives ouvertes à la jeunesse belge au Congo. — *CEPSI* (Elisabethville), n° 47 : 3-13. — Également publié dans : *Belgique d'Outre-Mer* (Bruxelles) n° 291 : 361-363.
- Israël, exemple de développement harmonieux et diversifié. — *Belgique d'Outre-Mer* (Bruxelles), n° 294 : 541-543 ; n° 296 : 659-663.
- Réflexions à propos de la conception du pouvoir dans les sociétés indigènes du Congo d'hier, d'aujourd'hui et de demain. — *Probl. Afr. Centr.* (Anvers), n° 43 : 42-54.
- L'avenir des autorités traditionnelles en tant que groupe d'élite. — *Probl. Afr. Centr.* (Anvers), n° 43 : 55-60.
- Destin politique des autorités traditionnelles en Afrique noire. — *Probl. Afr. Centr.* (Anvers), n° 43 : 61-70.
- L'Afrique à l'heure de la décolonisation. — *Eurafrica*, n° 5 : 12-15.
- L'africanisation des cadres de l'économie congolaises. — Cadicec, Léopoldville, pp. 5-15.
- 1959-1960** Évolution politique et autorités traditionnelles. — *Synthèses* (Bruxelles), n° 163/164 : 61-77.
- 1960** Psychologie des Africains vue à travers les relations imposées par l'industrie. — Conférence, dépôt Musée royal de l'Afrique Centrale.

- 1961 Les problèmes ouvriers et la formation des ouvriers au Katanga. — Conférence, Jeune Barreau, Bruxelles.
- 1962 Évolus et formation des élites. — In : Livre Blanc. Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, t. 1 : 397-408.
Les aspects multiples et changeants des problèmes du logement des populations katangaises. — *Civilisations* (Bruxelles), 12 (n° 1) : 88-110.
Les circonstances et les leçons d'une expérience de construction de logements familiaux à bon marché. — ONU, 9 pp.
- 1963 Quelques réflexions sur l'avenir de l'Afrique. Conférence. — Lion's Club, Arlon, 1^{er} décembre 1963.
- 1965 Présentation de l'étude du Professeur William B. Norton : «A Belgian socialist critic of colonialism : Louis Bertrand (1856-1943)». — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 10 (1964-6) : 1186-1191.
- 1966 Présentation de l'ouvrage du professeur R. Maistriaux : «La femme et le destin de l'Afrique». — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 11 (1965-6) : 1380-1386.
- 1967 Biographie de Mukanda-Bantu. — *CEPSI* (Lubumbashi), sans n°, pp. 131-135.
Les Bayeke (remanié). Pages d'histoire yeke, *CEPSI* (Lubumbashi), n° hors série, pp. 277-432.
- 1968 Présentation du livre d'Herbert Weiss, ayant pour titre : «Political protest in the Congo». — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 14 (2) : 336-345.
- 1970 Présentation de l'ouvrage de Ian Scott, intitulé : «Tumbled House — The Congo at independence». — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 16 (3) : 443-446.
Revue bibliographique. Notice 72. Teulières (André) : L'Outre-Mer français. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, 16 (4) : 712.
- 1972 Revue bibliographique. Notice 2. Congo d'hier et d'aujourd'hui. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 18 (2) : 133.
- 1975 Notice nécrologique : Norbert Laude (24 mai 1888-22 septembre 1974). — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 21 (1) : 45-57.
- 1982 Sociologie. — In : Cinquantenaire de l'Académie, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, 1^{re} partie : 74-79.
Coup d'œil sur ce que fut l'évolution des villes et de la campagne haut-katangaïse de 1930 à 1960. — In : Symposium «Villes et Campagnes : Problème du Monde en Développement» (Bruxelles, 3-5 décembre 1982). *Mondes en Développement*, 10 (n° 40) : 497-510. — Également publié par l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, pp. 63-76.
- 1983 Réponse à une observation de M. J. Stengers suite à la communication de M. J. Sohler : «Les adieux d'Elisabethville à G. Heenen». — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 27 (1981-3) : 393-413.
- 1984 La lignée des chefs Yeke. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 27 (1981-4) : 605-636.
Coup d'œil sur l'histoire politique de l'ex-Congo belge. Une étape de la lente gestation du statut des villes congolaises. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 28 (1982-3) : 231-252.
- 1986 La Territoriale en question. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 30 (1984-4) : 421-435.

Travaux non datés ou sous presse

L'industrialisation et ses effets sur le travail social en faveur de la famille et de la communauté. — Étude non datée déposée à la Bibliothèque africaine.

En marge du livre de M. A. Schöller : «Congo 1959-1960». — Étude non datée déposée aux archives de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Pol Montenez 1908-1982. — *In* : Biographie belge d'Outre-Mer, 7C (sous presse).

Mwenda Kitanika Albert, 3^e mwami Yeke. — *In* : Biographie belge d'Outre-Mer, 7C (sous presse).

Mwenda Luhinda Shyalo Munongo Antoine, 5^e mwami Yeke. — *In* : Biographie belge d'Outre-Mer, 7C (sous presse).

Évocations haut-katangaïses. — Autobiographie terminée en 1984 et déposée au Musée royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, Territorial 293 pp., t. II, Varia 200 pp., T. III, annexes dont plusieurs inédits.



Marcel HOMÈS
(Saint-Josse-ten-Noode, 24 février 1906 - Ixelles, 6 novembre 1986)

Marcel HOMÈS

(Saint-Josse-ten-Noode, 24 février 1906 - Ixelles, 6 novembre 1986) *

Je me sens tout à la fois profondément ému, fort peiné et, en même temps, très honoré de retracer la vie et l'œuvre de notre regretté confrère Marcel Homès devant sa famille, ses amis et devant notre Classe qui l'admirait hautement.

Marcel Victor Léon Homès est né à Saint-Josse-ten-Noode le 24 février 1906, fils d'Armand Homès, agent de change, et de Léonie Joachain. Après ses études secondaires à l'athénée de Saint-Gilles, où un grand naturaliste, Walter Conrad, le confirme dans son goût de la botanique, il entre à l'Université Libre de Bruxelles. Il s'y distingue promptement puisque, encore étudiant, il obtient le prix Fleurice-Mercier en 1925-1926. Il consacre ses premières recherches aux plantes carnivores et, plus particulièrement, aux modifications cytologiques associées à la différenciation des tissus et aux processus de digestion et de sécrétion. Dès 1928, il obtient ainsi le doctorat en sciences botaniques.

Marcel Homès se sentait poussé par une vocation qui ne voulait pas dévier, vers l'étude physiologique des plantes, une orientation qui, sans être délaissée à l'Université Libre de Bruxelles, n'avait plus, au moment où il y faisait ses études, la grandeur qu'elle avait connue vingt-cinq ans plus tôt avec la personnalité exceptionnelle de Léo Errera. Celui-ci était décédé inopinément en 1905, à moins de 47 ans. Son successeur, Jean Massart, devait assurément illustrer l'Institut botanique, mais sans doute davantage dans le domaine de l'éthologie et de la géographie botanique que dans celui de la physiologie. Après l'interruption des activités universitaires par la guerre de 1914-18 était né à l'Université l'espoir d'un renouveau d'une physiologie basée sur la chimie et la physique végétale, par le travail d'un jeune assistant de cette époque, Albert Navez. Mais celui-ci partit aux États-Unis pour y faire sa carrière.

A Jean Massart, décédé à son tour en 1925, succéda Lucien Hauman qui s'adjoignit Marcel Homès dès 1928 comme assistant et en 1934 comme chef de travaux. Marcel Homès a lui-même dit ce qu'il devait à ce maître qui l'avait associé à ses recherches sur l'ascension de la sève et, par son expérience d'injection directe de liquides colorés dans les vaisseaux conducteurs, avait contribué à réduire un phénomène vital complexe à ses composantes physico-chimiques.

C'est dans le même esprit que Marcel Homès, nommé chargé de cours en 1936, va créer un véritable laboratoire de physiologie végétale et en orienter les premières

* Éloge prononcé à la séance de la Classe des Sciences naturelles et médicales tenue le 28 avril 1987.

recherches par des études à base physico-chimique sur la perméabilité cellulaire, l'osmose et la turgescence.

Ce champ de recherches devait conduire à la mise en évidence des caractères de la pénétration et de l'accumulation, dans la cellule, de solutés divers, notamment d'ions. La perméabilité cellulaire est étudiée quantitativement et ses variations sous l'effet de conditions externes ou internes sont utilisées en vue d'expliquer l'état d'équilibre dynamique de la cellule. Un séjour au «Desert Laboratory» de la Carnegie Institution (Tucson, Arizona) permet à Marcel Homès d'étudier l'influence du facteur hydratation sur la perméabilité dans le cas particulier des plantes grasses.

Peut-être convient-il de signaler une branche indépendante de recherches qui prit son origine au Service de physiologie végétale, dès 1936, et qui devait plus tard, par un détour inattendu, rejoindre la précédente. Il s'agit d'études sur la croissance, nées d'observations faites par celle qui fut la première thésienne du Laboratoire de physiologie végétale : on l'appelait alors Mademoiselle Germaine Van Schoor. Ces travaux portèrent d'abord sur l'action des lumières de diverses longueurs d'onde égalisées en énergie sur la croissance et le développement des plantes, et bientôt aussi sur la répartition de l'auxine et son intervention dans l'action inhibitrice des sommets en croissance chez une plante aquatique.

Mais la Seconde Guerre Mondiale survient et, avec elle, la suspension des enseignements et la fermeture de l'Université Libre de Bruxelles par l'occupant. Marcel Homès, empêché de travailler dans son laboratoire, va répondre à une demande de la section Science-Industrie du Fonds national de la Recherche scientifique : il s'agissait d'évaluer les possibilités d'appliquer l'hydroponique, c'est-à-dire la culture sur milieu liquide sans sol ou aquiculture, à la production horticole. A cette fin fut créé le Centre d'Études et de Recherches sur l'Aquiculture (CERA) qui, l'Université de Bruxelles étant fermée, reçut, dès sa naissance, l'hospitalité du Jardin botanique de la Ville d'Anvers et du Jardin colonial de Laeken. Avec l'aide d'un agronome, Jacques Ansiaux, le professeur Homès y mit au point les pratiques d'aquiculture et s'attacha à établir sur une base scientifique la composition optimale des solutions de culture. La guerre finie, le CERA passa sous l'égide de l'Institut pour l'Encouragement de la Recherche scientifique appliquée à l'Industrie et l'Agriculture (IRSIA). Dès 1947, il allait disposer, à l'Université de Bruxelles cette fois, d'un outil de recherche efficace : deux serres de 140 m² chacune, construites au pied de la vieille villa Capouillet, l'actuel Institut botanique. L'une d'elles abritait de grands bacs de culture permettant d'étudier la production de tomates, d'arums, de roses à un niveau commercial, l'autre abritait 150 bacs, plus petits, destinés à l'étude comparative des solutions nutritives.

L'aquiculture pratique, telle qu'elle fut mise au point au CERA, fut appliquée aux installations de M. J. Solvay, à la Hulpe, initialement destinées à la production maraîchère mais adaptées par la suite à la culture des orchidées. De plus, le CERA fonctionna comme conseil d'une grande maison sicilienne exploitant 50 000 m² en aquiculture.

Quant aux recherches entreprises alors sur la composition optimale des solutions nutritives, elles devaient connaître, de façon ininterrompue, des développements remarquables sur le plan de la théorie de l'alimentation minérale des végétaux et de ses applications à la fumure des plantes cultivées.

Une collaboration étroite avec Jacques Ansiaux et Germaine Van Schoor permet, sous l'égide du CERA un travail intense en laboratoire, en serre, en champ.

Depuis 1956, les noms de Marcel Homès et Germaine Van Schoor sont étroitement associés, dans une recherche féconde sur les relations qui lient le rendement végétal à la quantité et la composition du milieu minéral.

Comment établir, comment calculer ces relations ? D'abord, caractériser les solutions par la somme de leurs ions majeurs et par les proportions de chacun d'eux au sein du total. Ensuite préciser les doses et les proportions optimales, celles qui conduisent au rendement maximum. Une telle recherche, par les méthodes factorielles classiques, même limitée aux six éléments majeurs, nécessite un nombre irréalisable d'essais. Marcel Homès, se basant sur ses recherches antérieures qui avaient établi la corrélation négative entre la perméabilité cellulaire et l'état de santé de la plante, ainsi qu'entre la toxicité de chaque ion considéré séparément et la présence d'un autre ion qui l'équilibre, démontra qu'en partant des rapports optimaux des éléments pris deux à deux, ce qu'on appelle des équilibres binaires, on pouvait calculer l'équilibre optimum entre les trois éléments cationiques majeurs (K, Ca, Mg) et aussi entre les trois éléments anioniques majeurs (N, S, P).

Ainsi furent élaborées, dans un esprit de rigueur qui est celui même de la mathématique et de la physique, la théorie de l'alimentation minérale équilibrée des végétaux et la méthode des variantes systématiques qui permet de calculer avec un minimum d'essais les milieux de culture optimaux.

Initialement conçue pour des plantes cultivées sur solution minérale, la méthode fut ensuite étendue aux cultures en champs, notamment à la betterave sucrière en Hesbaye, à la pomme de terre en Ardenne.

Les mêmes recherches ont également été conduites sur les plantes cultivées tropicales. En effet, dans l'immédiat après-guerre, plus précisément en 1947, Marcel Homès est invité par l'Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo (INEAC) à mettre sur pied le nouveau laboratoire de Physiologie végétale à Yangambi, en centrant son activité sur les bases physiologiques de la fumure minérale. Marcel Homès n'hésite pas dès lors à faire une dizaine de voyages au Congo où il dirige les recherches conduites à Yangambi et dans une quinzaine d'autres stations de recherches de l'INEAC. A l'Université de Bruxelles même, dès 1949, il installe une serre tropicale entièrement climatisée qui, par sa nouveauté, attire beaucoup de visiteurs, dont la reine Elisabeth et le Mwami du Ruanda. L'application de la méthode des variantes systématiques s'est révélée particulièrement fructueuse pour les cultures tropicales telles que le palmier à huile, le cacaoyer, le caféier, le cotonnier.

Ayant été étudiant de la licence en sciences botaniques à l'U.L.B. de 1948 à 1950, je garde le souvenir précis du cours consacré à l'alimentation minérale dont nous fit

bénéficier le professeur Homès. Je pourrais encore, me semble-t-il, le répéter ou du moins le résumer sans le trahir. Le mérite en revient non certes à l'élève, si attentif qu'il fût, mais à la logique rigoureuse de la théorie exposée, la simplicité de sa formulation, la limpidité du cours dispensé. Nos travaux pratiques étaient dirigés par Jacques Ansiaux et Germaine Van Schoor : c'est dire que nous étions placés au contact direct de la recherche en cours. Je voudrais ajouter encore que c'est dans le cadre de l'enseignement de physiologie végétale que j'appris à rechercher l'information par la consultation des *Biological Abstracts*. A une époque où le programme de nos études ne comportait aucun enseignement de statistique, Marcel Homès nous en apprit les éléments et c'est, au départ de nos mesures faites dans les serres du CERA, que je fis mes premiers calculs de moyennes, de déviations-standard, mes premiers tests de signification de différences.

La clarté d'un exposé biographique impose parfois de dissocier dans la vie féconde d'un homme aux activités multiples ce qui y fut cependant intimement et constamment intriqué. C'est ce qui me conduit à évoquer maintenant l'activité d'administrateur de Marcel Homès, les charges diverses qu'il allait assumer. Vous avez déjà compris que ce sont ses qualités mêmes d'organisateur et de gestionnaire qui avaient, dès 1943, permis la mise sur pied du Centre d'Études et de Recherches sur l'Aquiculture et, dès 1947, celle de la Division de Physiologie végétale de l'INEAC, avec l'essor et la féconde production scientifique qu'ils connurent tous deux.

Des charges nouvelles, de hautes distinctions aussi, vont donc s'ajouter les unes aux autres. Marcel Homès fut membre du Conseil supérieur de l'Enseignement, du Comité scientifique de l'Institut belge de Recherches betteravières, du Conseil de surveillance du Jardin botanique de l'État, professeur d'échange aux Universités de Strasbourg et de Berlin, professeur visiteur à l'Institut universitaire d'Édaphologie de Madrid, titulaire de la Chaire Francqui à l'Université de Gand.

Ses travaux et les recherches de ses disciples sur l'alimentation minérale et la fumure des plantes tropicales devaient associer de plus en plus étroitement Marcel Homès aux grands instituts coloniaux de recherche : l'INEAC d'abord dont il fut, pendant douze ans, membre du Comité de direction ; l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (IRSAC) et l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge (IPNCB), dont il fut membre du conseil d'administration ; l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi, à Elisabethville (aujourd'hui Lubumbashi), où il assista, comme assesseur, aux sessions d'examens.

En 1953, l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique l'appela au titre de correspondant. Il en devint membre titulaire en 1961, directeur de la Classe des Sciences et président en 1966.

Le 27 août 1958, il fut nommé associé de la Classe des Sciences naturelles et médicales de notre Académie. Il y présenta deux communications publiées dans notre *Bulletin des Séances* : l'une sur l'exploration expérimentale de la fertilité des sols en région tropicale ; la seconde, en collaboration avec G. Van Schoor, intitulée :

«Études complémentaires sur la fumure du maïs en Afrique centrale». Nos statuts de 1973 ayant avancé la limite d'âge des membres, il fut promu à l'honorariat en 1976, ce qui ne l'empêcha nullement d'assister fidèlement à nos séances.

Dans sa propre Université, l'Université Libre de Bruxelles, ses pairs lui témoignèrent leur confiance en l'élisant en 1947 secrétaire de la Faculté des Sciences et en lui confiant sa présidence en 1956. Dès son entrée en fonctions comme président, il proposa une décentralisation par la création de commissions permanentes, préfiguration de l'organisation actuelle avec ses conseils de section.

Et puis, en 1965, ce fut le rectorat, un rectorat qui d'emblée confronta son titulaire aux problèmes les plus divers et, tous, dans leur phase la plus aiguë.

Problèmes financiers d'abord, dans la perspective d'un accroissement considérable de la population estudiantine et de la reprise par l'Université de personnel engagé dans des conditions variables et rémunéré jusqu'alors par des sources hétérogènes de financement.

Problèmes d'extension aussi : le site du Solbosch est devenu trop exigü. Une extension est nécessaire. Une décision s'impose. La dominance bruxelloise et brabançonne dans le recrutement estudiantin convainc le recteur des avantages d'un campus urbain et, plus particulièrement, de la Plaine des Manœuvres, face aux casernes d'Etterbeek, en raison de sa proximité même du Solbosch.

Problèmes linguistiques ensuite. Marcel Homès était francophone, mais s'était imposé l'effort de l'acquisition du néerlandais. Porté au rectorat d'une université dont les enseignements étaient en voie de dédoublement depuis 1935, il poursuivit cette politique dans des conditions telles que le dédoublement pût être quasi total dès 1970-71. Lui-même espérait sans doute que dans le cadre unitaire d'une même Alma Mater, nos deux grandes communautés pussent cohabiter harmonieusement : ses discours rectoraux prononcés aux séances de rentrée le 6 octobre 1965, le 5 octobre 1966 et le 4 octobre 1967 sont explicites à cet égard. En fait, les événements qui précipitèrent la scission de l'Université Catholique de Louvain eurent une résonance telle qu'ils perturbèrent l'exécution de ce plan. Du moins, la scission de l'Université de Bruxelles en deux Universités sœurs allait-elle bientôt se faire sans affrontement, sans que pussent en résulter chez quiconque des sentiments d'amertume.

Enfin, et ce furent sans doute les plus fondamentaux, se posaient dans les années 60 les problèmes de l'adéquation de l'Université et de ses structures à l'évolution de la société, aux aspirations de la jeunesse du moment. Marcel Homès avait réfléchi à ces problèmes : ses discours de rentrée académique l'attestent, comme aussi la rédaction d'un document diffusé dès le début d'avril 1968, où il préconisait une plus large information à tous les niveaux et une participation des divers corps de la communauté universitaire à la gestion de l'Institution. Mais en 1968, ce fut, dans nos pays, une lame de fond qui déferla sur les Universités. Marcel Homès assumait courageusement ses responsabilités en une période où il était douloureusement frappé à la fois par le décès de son épouse comme aussi dans sa propre santé.

Ayant évoqué le chercheur, le professeur, le recteur, j'ai nécessairement dû vous faire sentir l'homme qui inspirait chacun des aspects de la personnalité de Marcel Homès.

Et pourtant, il y aurait tant à dire encore sur l'homme qu'il était, tant de qualités à rappeler.

D'abord, sa droiture intellectuelle et morale, la rationalité de son comportement, comme de sa pensée. C'était un libre-exaministe convaincu et militant, mais aussi quel large esprit de tolérance l'animait ! Invité par Jean Lebrun à faire un cours à l'Université Catholique de Louvain, il s'était, à l'occasion de cet enseignement, rapproché davantage encore de notre regretté confrère et avait apprécié la profondeur de sa foi religieuse. Traçant l'éloge de Jean Lebrun à la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, il a exprimé autant que l'amitié qui l'unissait à lui, le respect, l'admiration même que lui inspiraient les convictions de ce confrère, tant — et je reprends ses paroles — pour deux personnes sincères et sincèrement désireuses de se comprendre mutuellement, les mots qui les désignent sont peu de choses, et combien, par l'estime réciproque qui tente, sans les écarter, de surmonter les différences en essayant de les comprendre, ces esprits peuvent se rapprocher.

La rationalité rigoureuse de Marcel Homès ne diminuait en rien sa sensibilité. J'ai particulièrement apprécié celle-ci en deux circonstances où elle fut soumise aux épreuves les plus cruelles. Assistant à l'U.L.B., j'eus la faveur d'y dispenser les travaux pratiques de botanique successivement à ses deux enfants, son fils, Jacques, à présent mon collègue et mon ami, et sa fille Paulette, la douceur et la gentillesse même. Venant saluer mon maître à chacun de mes retours de congé du Congo, j'ai mesuré le chagrin immense et tellement compréhensible que lui causa l'affreuse disparition de sa fille qu'il chérissait tant. Quelques années seulement après cette perte douloureuse, il devait voir une longue et implacable maladie frapper celle qui fut sa femme pendant quarante années, qui avait été associée à toutes les étapes de sa carrière et qui, à ses côtés, avait assumé les charges incombant à l'épouse du recteur. En ces circonstances, Marcel Homès fut admirable de courage, de dévouement. Il devait trouver le réconfort dans l'affection de sa collaboratrice de toujours. Nous ne pourrions clore l'hommage rendu à la mémoire de notre confrère sans exprimer à Madame le Professeur Homès-Van Schoor notre respect déférent, à elle qui, selon les mots qu'il prononça lors de sa mise à l'éméritat, lui redonna la sérénité, le goût du travail, celui de la vie.

J.-J. SYMOENS

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE DE MARCEL V. HOMÈS

1. Publications scientifiques et ouvrages généraux
de physiologie végétale

- 1927 HOMÈS, M. V. Évolution du vacuome au cours de la différenciation des tissus chez «*Drosera intermedia*» Hayne. — *Bull. Acad. roy. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **13** : 731-746.
- 1928 HOMÈS, M. V. Développement des feuilles et des tentacules chez «*Drosera intermedia*» Hayne. — Comportement du vacuome. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **14** : 70-88.
- 1929 HOMÈS, M. V. La question des plantes carnivores, principalement du point de vue cytologique. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **61** (2) : 147-159.
- HOMÈS, M. V. Modifications cytologiques au cours du fonctionnement des organes sécréteurs chez *Drosera*. I. Modifications dans les feuilles non nourries. — *Mém. Acad. r. Belg., Cl. Sci., coll. in-8^o, 2^e sér.*, **10**, 54 pp.
- HOMÈS, M. V. Contribution à la cytologie des plantes carnivores. Le vacuome au cours de la digestion dans les tentacules de «*Drosera rotundifolia*». — *C. R. Soc. Biol.*, **101** : 1170-1171.
- HOMÈS, M. V. Contribution à la physiologie des plantes carnivores. Résistance des *Drosera* à deux agents d'altération : la plasmolyse et les alcalis. — *C. R. Soc. Biol.*, **102** : 64-66.
- HOMÈS, M. V. Observations vitales sur la structure et la division cellulaires de «*Halopteris filicina* (Grat.) Kütz.» — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **15** (11) : 932-942.
- 1931 HOMÈS, M. V. La pénétration du bleu de méthylène dans les cellules d'*Elodea canadensis* Rich. — In : Comptes rendus du Congrès national des Sciences, Bruxelles, 690 : 1-4.
- HOMÈS, J. M. M. & HOMÈS, M. V. La flore de la baie de Banyuls. — *Bull. Natur. belges*, **12** (9) : 159-163.
- HOMÈS, M. V. Contribution à l'étude de la perméabilité cellulaire. Les caractéristiques de perméabilité et leur détermination. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **17** : 409-419.
- 1932 HOMÈS, M. V. Modifications cytologiques au cours du fonctionnement des organes sécréteurs chez *Drosera*. II. Modifications dans les feuilles nourries. — *Mém. Acad. r. Sci. Belg., Cl. Sci., coll. in-8^o, 2^e sér.*, **12**, 44 pp.
- HOMÈS, M. V. Les méthodes plasmolytiques dans l'étude de la perméabilité cellulaire. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **18** (4) : 369-379.
- HOMÈS, M. V. L'étude de la perméabilité cellulaire chez les végétaux. Considérations générales et revue critique des méthodes d'étude. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **65** (1) : 22-34.
- HOMÈS, M. V. A propos de deux méthodes d'études de la perméabilité cellulaire chez les végétaux. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **18** : 557-572.
- HOMÈS, M. V. La perméabilité de la cellule végétale. *Ann. Bull. Soc. r. Sci. méd. et nat. Brux.*, n° 7-8 : 130-152.
- 1933 HOMÈS, M. V. La pénétration des chlorures dans les cellules de la racine charnue du Navet. — *Protoplasma*, **18** : 161-193.

- HOMÈS, M. V. recherches sur la perméabilité des algues marines. — *Arch. Zool. expér. génér.*, **75** : 75-101.
- HOMÈS, M. V. La conservation de *Codium bursa* en herbier ou en liquide. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **66** (1) : 34-36.
- 1934 HOMÈS, M. V. Le balancement des ions Na et Ca et la perméabilité cellulaire. — *C. R. Séanc. Soc. Biol.*, **117** : 796-797.
- HOMÈS, M. V. La physiologie des plantes. — Les Naturalistes belges, Bruxelles, 116 pp.
- HOMÈS, M. V. L'étude des épidermes par une méthode d'empreintes à la gelatine. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **67** (1) : 62-63.
- HOMÈS, M. V. Recherches nouvelles sur les relations entre les qualités physiques et chimiques du milieu et la perméabilité cellulaire chez les végétaux. — *Mém. Acad. r. Belg.*, coll. in-8°, 2^e sér., **13**, 72 pp.
- 1936 HOMÈS, M. V. La perméabilité de la cellule végétale aux sels minéraux. — *Arch. de Biol.*, **47** (3) : 399-498.
- 1937 HOMÈS, M. V. L'accomodation de *Valonia macrophysa* aux variations de salinité. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **69** (2) : 173-180.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. La présence de substances de croissance chez *Elodea canadensis*. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5^e sér., **23** : 183-193.
- 1939 HOMÈS, M. V. Bilan d'échanges ioniques entre tissu de Dahlia et solution minérale. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5^e sér., **25** : 455-472.
- 1940 HOMÈS, M. V. Les propriétés osmotiques des tissus du Cactus Géant (*Carnegiea gigantea*). — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **72** (2) : 88-129.
- HOMÈS, M. V. Considérations sur la turgescence des cellules végétales. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5^e sér., **26** : 161-181.
- 1942 HOMÈS, M. V. La détermination des ordres et des familles des Phanérogames. — Les Naturalistes belges, Bruxelles, 18 pp.
- HOMÈS, M. V. La définition de l'état d'hydratation des tissus végétaux. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **74** (1-2) : 178-183.
- 1943 HOMÈS, M. V. A propos de la pénétration des sels dans la cellule végétale. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5^e sér., **29** : 46-59.
- HOMÈS, M. V. Perméabilité à l'eau et turgescence de la cellule végétale. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **75** : 70-79.
- 1945 HOMÈS, M. V. & ANSIAUX, J. R. Sur l'expression des variations hydriques chez les végétaux. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **77** : 41-57.
- 1947 HOMÈS, M. V. Toxicité, antagonisme et perméabilité. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **79** : 9-26.
- HOMÈS, M. V. L'utilisation des engrais et la culture sans sol. — *In* : C. R. Semaine agricole de Yangambi, n° 69 : 649-654.
- HOMÈS, M. V. Possibilités d'application de la culture sans sol. — *In* : C. R. Semaine agricole de Yangambi, n° 70 : 229-232.
- 1949 HOMÈS, M. V. L'alimentation minérale du Palmier à Huile. — *Publ. Inst. nat. Et. agron. Congo (INEAC)*, Sér. scient., n° 39, 124 pp.
- HOMÈS, M. V. & ANSIAUX, J. R. L'Aquiculture. — Ministère des Colonies, Direction de l'Agriculture et de l'Élevage, Bruxelles, 1^{re} éd., 116 pp.
- 1950 HOMÈS, M. V. & ANSIAUX, J. R. L'aquiculture, technique de production commerciale. — *C. R. rech. IRSIA*, Travaux du CERA, n° 3 : 7-60.

- HOMÈS, M. V., ANSIAUX, J. R. & VAN SCHOOR, G. Bilans minéraux en aquiculture au stade semi-industriel. — *C. R. Rech. IRSIA*, Travaux du CERA, n° 3 : 61-88.
- HOMÈS, M. V., ANSIAUX, J. R. & RINGOET, A. Croissance et production des fruits chez la Tomate, en rapport avec la taille. — *C. R. Rech. IRSIA*, Travaux du CERA, n° 3 : 89-114.
- HOMÈS, M. V. L'alimentation minérale des plantes cultivées. — *In* : VIII^e Congr. Intern. Industr. agricoles 1950 (II), pp. 247-254.
- HOMÈS, M. V. L'alimentation minérale des végétaux. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **83** (1) : 55-76.
- HOMÈS, M. V. L'application des engrais et ses bases scientifiques. — *Journ. Soc. centr. Agric. Belg.*, nouv. sér., n° 7 (1) : 1-22.
- 1951 HOMÈS, M. V. L'alimentation minérale des végétaux. Note n° 2. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **84** (1) : 101-122.
- 1952 HOMÈS, M. V. L'alimentation minérale des végétaux. Note n° 3. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **85** (1) : 115-134.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. — L'alimentation minérale des végétaux. Note n° 4. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **85** (1) : 135-146.
- HOMÈS, M. V. L'utilisation des engrais au Congo belge. — *Bull. Inform. Inst. nat. Et agron. Congo (INEAC)*, **1** (1-2) : 21-36.
- HOMÈS, M. V. Éléments de Botanique. Sommaire du cours donné en Seconde Candidature en Sciences naturelles et médicales et en Seconde Candidature en Sciences. — Liège, Desoer.
- HOMÈS, M. V. Manuel des Travaux pratiques de Botanique. Faculté des Sciences. Seconde Candidature. — Université de Bruxelles.
- HOMÈS, M. V. The determination of plant nutrient requirements. — *Trans. intern. Soc. Soil Sci.* (Dublin), **2** : 288-291.
- 1953 HOMÈS, M. V. L'Université de Bruxelles et la recherche agricole à la Colonie. — *Rev. Univ. Libre Brux.*, **5** (2) : 1-6.
- HOMÈS, M. V. L'alimentation minérale des plantes et le problème des engrais chimiques. — Ed. Sciences et Lettres, Liège ; Masson, Paris, 143 pp.
- HOMÈS, M. V. (avec la collaboration de MOLLE, A., RINGOET, A. & VAN SCHOOR, G.). L'alimentation minérale du Cacaoyer (*Theobroma cacao* L.). — *Publ. Inst. nat. Et agr. Congo (INEAC)*, Sér. scient., n° 58, 128 pp.
- HOMÈS, M. V., ANSIAUX, J. R. & VAN SCHOOR, G. L'aquiculture. — Ministère des Colonies, Direction de l'Agriculture et de l'Élevage, Bruxelles, 2^e éd., 151 pp.
- 1954 HOMÈS, M. V., ANSIAUX, J. R. & VAN SCHOOR, G. Effet d'une fumure minérale équilibrée sur le maïs cultivé dans une terre provenant du Congo. — *In* : Actes et C. R. V^e Congrès International de la Science du Sol. (Léopoldville, 16-21 août 1954), vol. **3** : 318-321.
- HOMÈS, M. V., VAN SCHOOR, G. & ANSIAUX, J. R. Détermination de la fumure en champs par la méthode des variantes systématiques. — *In* : Actes et C. R. V^e Congrès International de la Science du Sol (Léopoldville, 16-21 août 1954), vol. **3** : 322-331.
- 1955 HOMÈS, M. V. A new approach to the problem of plant nutrition and fertilizer requirement. Part 1. — *Soils and Fertilizers*, **18** : 1-4.
- HOMÈS, M. V. La détermination de la fumure de la betterave sucrière d'après le comportement de la plante. — *Publ. Inst. belge Amélior. Betterave*, n° 1, 35 pp.

- HOMÈS, M. V. A new approach to the problem of plant nutrition and fertilizer requirement. Part 2. — *Soils and Fertilizers*, **18** : 101-103.
- HOMÈS, M. V. Un essai de fumure sur cotonnier. Applications de la méthode des variantes systématiques. — *Bull. Inform. Inst. nat. Et. agron. Congo (INEAC)*, **4** (4) : 213-224.
- HOMÈS, M. V. Aspects récents de l'application de la méthode des variantes systématiques à la détermination des besoins alimentaires des végétaux. — *Bull. Soc. franç. Physiol. végét.*, **1** (3) : 54-56.
- HOMÈS, M. V. Comparaison de différents modes d'aquiculture. — *In* : 14^e Congrès intern. Horticulture (Wageningen), pp. 271-279.
- HOMÈS, M. V. Détermination rationnelle des besoins des plantes en éléments nutritifs. — *In* : 14^e Congrès intern. Horticulture (Wageningen), pp. 951-955.
- 1956** HOMÈS, M. V. Action de divers phosphates sur la croissance du maïs. — *Ann. Physiol. végét. Univ. Bruxelles*, **1** (1) : 1-34.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. Composition minérale du Tabac en fonction du milieu nutritif. — *In* : VI^e Congrès intern. Science du Sol (Paris, 1956), 2^e Colloque Analyse des Plantes et problèmes Fum. minérale (IRHO), pp. 32-53.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. Expérimentation sur le tabac, par la méthode des variantes systématiques, portant sur huit éléments nutritifs. — *In* : VI^e Congrès intern. Science du Sol (Paris, 1956), vol. A, 237.
- 1957** HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. Évolution de l'équilibre optimum dans la fumure de la betterave sucrière à différents degrés d'avancement de la végétation. — *In* : C. R. Congrès intern. de la Recherche betteravière.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. Mineral nutrient requirements of sugar-beet at various steps of the development. — *In* : Congr. intern. de la Recherche betteravière.
- HOMÈS, M. V. Aux confins de la théorie et de la pratique. *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **43** (12) : 958-966.
- 1958** HOMÈS, M. V. Engrais équilibrés. — *Bull. agric. Congo belge*, **49** (3) : 635-656.
- 1959** HOMÈS, M. V. Études complémentaires sur l'alimentation minérale et la fumure du Palmier à huile. — *Publ. Inst. nat. Et. agron. Congo (INEAC)*, Sér. scient., n^o 79, 116 pp.
- HOMÈS, M. V. Évaluation de la fumure minérale sur une base physiologique. — *Sbornik Ceskoslov. Akad. Zemedelskych Ved. Rostlinna Vyroba, Rocnik 5 (XXXII)*, Cislo 9 : 1255-1268.
- 1960** HOMÈS, M. V. Les interactions dans l'alimentation minérale des végétaux. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **46** : 8-34.
- HOMÈS, M. V. Analyse de la courbe de la pénétration du bleu de méthylène dans un tissu végétal. — *Bull. Soc. franç. Physiol. végét.*, **6** (1) : 31-37.
- HOMÈS, M. V. The use of a test-plant for determining the fertilizer requirement of another plant. — *In* : Trans. of the 7th Intern. Congr. of Soil Sc., vol. 3, com. IV. Fertility and Plant Nutrition : 161-167, Madison, U.S.A.
- HOMÈS, M. V. Mineral fertilizers for Cocoa as deduced from the use of a test plant. — *In* : 8th Intern. American Cocoa Conference, Trinidad.
- 1961** HOMÈS, M. V. Systematic methods in the determination of nutrient requirements of plants. — *Ann. Physiol. végét. Univ. Bruxelles*, **6** (3) : 99-136.

- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. L'alimentation minérale des végétaux. Note n° 5. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **93** (1-2) : 151-160.
- 1962** HOMÈS, M. V. L'exploration expérimentale de la fertilité des sols en région tropicale. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., **8** (3) : 415-433.
- HOMÈS, M. V. La solution de culture hydroponique. — *In* : 4^e Symp. intern. Agrochimica (Pise), pp. 481-502.
- HOMÈS, M. V. L'alimentation minérale équilibrée des végétaux. Volume I : L'alimentation sur milieux dépourvus de fertilité naturelle. — Universa, Wetteren, 298 pp.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Rapports sur les recherches en alimentation minérale des plantes au laboratoire de physiologie végétale de l'Université de Bruxelles. — *Bull. Soc. franç. Physiol. végét.*, **8** (3) : 73-81.
- HOMÈS, M. V. & DEJAEGERE, R. Effet différentiel de la présence ou absence de radioisotopes dans un milieu de culture. — *Bull. Soc. franç. Physiol. végét.*, **8** (3) : 87-88.
- 1963** HOMÈS, M. V. The method of systematic variations. — *Soil Science*, **96** (6) : 380-386.
- 1964** HOMÈS, M. V. Les interactions du soufre dans le sol et dans la plante. — *In* : Atto 5^o Simposio intern. di Agrochimica su «Lo Zolfo in Agricoltura» (Palermo), *Agrochimica*, **7** : 303-319.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Le soufre élémentaire dans la fumure équilibrée. — *In* : Atto 5^o Simposio intern. di Agrochimica su «Lo Zolfo in Agricoltura» (Palermo), *Agrochimica*, **7** : 522-531.
- VAN SCHOOR, G. H. J. & HOMÈS, M. V. Les bases rationnelles du diagnostic chimique du besoin en engrais. — *In* : C. R. 1^{er} Colloque européen sur le Contrôle de la Nutrition minérale et de la Fertilisation en Viticulture et autres Cultures méditerranéennes (Montpellier, 1964).
- 1966** HOMÈS, M. V. Sulphur requirements in fertilizer by the method of systematic variations. — *Soil Science*, **101** (4) : 291-297.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. L'alimentation minérale équilibrée des végétaux. Volume II : Extension aux sols réels et à la fumure minérale. Généralisation. — Universa, Wetteren, 424 pp.
- 1967** HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Rapport général. — *In* : 30^e Congrès d'hiver de l'IIRB, session I, rapport 1.1, pp. 1-15. — Existe aussi en traduction anglaise.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Évolution de la diététique au cours de l'âge de la betterave sucrière en milieu contrôlé pur. — *In* : 30^e Congrès d'hiver de l'IIRB, session I, rapport 1.2, pp. 1-9. — Existe aussi en traduction anglaise.
- HOMÈS, M. V., ANSIAUX, J. R. & CAMBIER, M. Application de la méthode des variantes systématiques à la culture de la betterave sucrière en champs. — *In* : 30^e Congrès d'hiver de l'IIRB, session I, rapport 1.5, pp. 1-7.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. L'application de la méthode des variantes systématiques en recherche agronomique. — *Ann. Edafol. y Agrobiol.* (Madrid), **26** (1-4, en hommage à Albareda Herrera) : 225-240.
- 1968** HOMÈS, M. V. & DEJAEGERE, R. Variations de la composition protéique en relation avec la nutrition minérale des plantes. — *In* : 7^o Simpos. intern. Agrochimica (Salamanca, 1968), pp. 247-268.
- 1969** HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. La nutrition minérale des végétaux. — *In* : Coll. Monographies de Physiologie végétale. Masson et Cie, Paris, 162 pp.

- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Estimation de la richesse utile d'un sol à partir des rendements de la végétation en présence ou absence de fumure. — *Ann. Physiol. végét. Univ. Bruxelles*, **14** (1) : 1-29.
- 1970 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Détermination de la fumure optimum de la betterave sucrière par la méthode des variantes systématiques. — *Revue de l'IRB*, **5** (2) : 87-101.
- 1971 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Toxicity of mineral salts on plants and plant cells. — *Ann. Physiol. végét. Univ. Bruxelles*, **16** (4) : 55-90.
- 1972 DELHAYE, J.-P., HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Effet de l'interaction Cu-Zn sur le développement pondéral du maïs. — *In* : IX. Simposio intern. di Agrochimica su «La Fitonutrizione oligominerale» (Punta Ala, 1972), pp. 391-395.
- 1973 HOMÈS, M. V. Effect of the completely equilibrated fertilizer on the production of plants cultivated on large scale. — *In* : Semaine d'études sur l'emploi des fertilisants et leur effet sur l'accroissement des récoltes, notamment par rapport à la qualité et à l'économie (10-16 avril 1972), *Pontific. Acad. Sci. Scripta varia*, n° 38 : 469-501.
- HOMÈS, M. V. Les relations quantitatives entre le développement et la composition de la plante et son milieu alimentaire. — *Pédologie* (Gand), **23** (3) : 191-203.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Les courbes de réponse des végétaux aux interactions minérales alimentaires. — *Ann. Physiol. végét. Univ. Bruxelles*, **18** (fasc. unique) : 1-248.
- 1974 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Les lois de l'alimentation minérale des plantes et la «méthode des variantes systématiques». — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **60** (9) : 1012-1028.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Uniformisation du calcul de l'optimum dans les interactions alimentaires des végétaux. — *Ann. Physiol. végét. Univ. Bruxelles*, **19** (3) : 65-133.
- 1975 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. L'alimentation des végétaux, la richesse utile des sols et la méthode des variantes systématiques. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **61** (9) : 779-801.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. L'optimum d'interaction dans la fumure minérale des végétaux. — *Ann. Physiol. végét. Univ. Bruxelles*, **20** (1) : 1-57.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Response curves or surfaces of plants and crops to variations in the nutrients or fertilizers. — *Scient. Ann. School of Agric. and Forestry, Aristotelian Univ.*, vol. I H¹, Roussopoulos, Thessaloniki, pp. 97-107.
- 1976 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Rendement maximum susceptible d'être obtenu dans des conditions définies de culture. — *Agrochimica*, **20** : 4-5.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Influences respectives de la composition et de la quantité totale de l'alimentation minérale des végétaux. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **62** (7-8) : 515-530.
- HOMÈS, M. V. Réflexions sur l'entropie à propos du Colloque de Royaumont (mai 1971). — *Rev. Bio-mathématique, nouv. sér.*, n° 55 : 130-136.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Utilisation des minéraux par la betterave sucrière au cours de la croissance. — *In* : 4^e Colloque intern. «Contrôle de

- l'Alimentation des Plantes cultivées» (Gent, 1976), Comptes rendus, 2 : 443-452.
- 1977 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Études complémentaires sur la fumure du maïs en Afrique centrale. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., 22 (1976-2) : 167-183.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. La méthode des variantes systématiques et ses diverses conséquences. — Curso internacional de Fertilidad de Suelos y Nutrición vegetal (Madrid), 1974, -75, -76, -77, -79. — Traduit en espagnol sous le titre : Optimización de la Nutrición y del Abono Mineral de los Vegetales (trad. por PEREZ-ARANDA, L.).
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Engrais complètement équilibrés pour la betterave sucrière. — *Bull. Raffinerie tirlemontoise*, n° 2.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. L'évolution des idées dans le domaine quantitatif de l'alimentation minérale. — *Bull. Acad. r. belg.*, Cl. Sci., 5° sér., 63 (6) : 487-498.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. La tolérance applicable aux composantes optimales de l'alimentation minérale d'un végétal. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5° sér., 63 (10) : 735-750.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Le dispositif inversé dans la méthode des variantes systématiques. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5° sér., 63 (10) : 751-757.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. La fonction de réponse de la plante aux variations des six éléments nutritifs majeurs. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5° sér., 63 (1977-12) : 864-876.
- 1978 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Prédiction de la réponse d'une culture aux variations de composition de son alimentation minérale. — *Ann. Physiol. végét. Univ. Bruxelles*, 20 (2) : 59-101.
- HOMÈS, M. V., VAN SCHOOR, G. H. J., CAMBIER, M. & DELHAYE, J.-P. Considérations sur la richesse utile des sols. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5° sér., 64 (4) : 115-129.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Les courbes de croissance des végétaux et leur modification sous l'effet de l'alimentation minérale. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5° sér., 64 (7-8) : 425-439.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Effets qualitatifs de la fumure minérale sur la betterave sucrière (méthode des variantes systématiques). — In : Compte rendu IIRB (Bruxelles, février 1978), pp. 89-99.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Reduced yields from sulphur omission in fertilizer. i In : Sulphur Inst. Congr. (Ireland), pp. 49-63.
- 1979 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Conséquences nouvelles de la théorie de l'alimentation équilibrée des végétaux. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5° sér., 65 (1-2) : 59-83.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. & PERÉZ ARANDA, L. Vérification de la théorie de l'alimentation minérale équilibrée des végétaux. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5° sér., 65 (7-8) : 345-360.
- 1980 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Integration of the fertilizer's action in the total plant nutrition. — *Bull. Acad. r. belg.* Cl. Sci., 5° sér., 66 (2) : 98-109.

- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. & PERÉZ-ARANDA, L. Application de la théorie de l'alimentation équilibrée des végétaux aux parties de plantes. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **66** (2) : 110-115.
- 1981 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Précisions relatives à la richesse utile des sols. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **67** : 532-535.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Response functions in the field of plant nutrition. — *Rev. Bio-mathématique* (Antony), n° 76 (4^e trim. 1981) : 9-24.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Alimentation et fumure minérales de la betterave sucrière/Minerale voeding en bemesting van de suikerbiet. — *Publ. trim. Inst. belge Amél. Betterave*, **49** (n° 4) : 105-127.
- 1982 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Alimentation et fumure minérales des végétaux. Aspects quantitatifs du problème. — *Mém. Acad. r. Belg., Cl. Sci., coll. in-8°, 2^e sér.*, **44** (fasc. 3), 360 pp.
- 1984 HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Alimentation minérale et courbe de croissance chez les végétaux. — *Rev. Bio-mathématique* (Antony), n° 85 (1^{er} trim. 1984) : 43-52.
- HOMÈS, M. V. & VAN SCHOOR, G. H. J. Growth curves in plants. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci., 5^e sér.*, **70** (12) : 733-745.

2. Publications d'intérêt général ou de vulgarisation, biographies, discours, présentations d'ouvrages et rapports

- 1927 HOMÈS, M. V. Histologie végétale. — *Bull. Natur. belges*, **8** (3) : 43-45.
- 1929 HOMÈS, M. V. Rapport sur l'activité de la Section de Bruxelles pendant l'année 1928. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **62** (1) : 17-18.
- 1931 HOMÈS, M. V. Rapport sur l'herborisation annuelle de la Société. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **63** (2) : 167-168.
- 1933 HOMÈS, M. V. Le Laboratoire Arago de Banyuls-sur-Mer. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **66** (1) : 32-33.
- HOMÈS, M. V. Rapport sur l'activité de la Section de Bruxelles en 1932 et 1933. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **66** (1) : 44-45.
- 1934 HOMÈS, M. V. Deuxième journée — Vallée de la Moline. — In : HAUMAN, L. & HOMÈS, M. V. Compte rendu de l'herborisation des 17 et 18 juin 1933 dans la vallée de la Meuse. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **66** (2) : 145-146.
- HOMÈS, M. V. Un problème de physiologie végétale à l'ordre du jour. L'action des éléments oligodynamiques sur les plantes. — *Bull. Union anc. Étud. Univ. Libre Brux.*, 9^e ann. (n° 82) : 5-9.
- 1935 HOMÈS, M. V. Problèmes de physiologie végétale à l'ordre du jour. Les hormones de croissance chez les plantes. — *Bull. Union anc. Étud. Univ. Libre Brux.*, 9^e ann. (n° 87) : 1-7.
- HOMÈS, M. V. Les curiosités naturelles du Sud-Ouest des États-Unis.
- HOMÈS, M. V. Les plantes carnivores. — *Le Progrès*, **29** (novembre 1935) : 474-478.
- 1936 HOMÈS, M. V. Problèmes de physiologie végétale à l'ordre du jour. III. La perméabilité cellulaire. *Bull. Union anc. Étud. Univ. Libre Brux.*, 10^e ann. (n° 95) : 7-13.
- 1937 HOMÈS, M. V. Un problème de physiologie végétale à l'ordre du jour. 4. Les propriétés électriques de la cellule végétale. — *Bull. Union anc. Étud. Univ. Libre Brux.*, 11^e ann. (n° 107) : 7-13.

- 1939 HOMÈS, M. V. L'aquiculture et ses possibilités d'application en pratique horticole. — *Ass. Franç. pour l'Avancement des Sciences*: 63^e session (Liège, 1939), pp. 1006-1009.
HOMÈS, M. V. La culture des plantes «sans sol». — *Bull. Union anc. Étud. Univ. Libre Brux.*, 13^e ann. (n^o 125): 33-35.
HOMÈS, M. V. Les régions désertiques des États-Unis. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, 72 (1): 15-16.
- 1940 HOMÈS, M. V. Rapport du jury du Concours décennal. — *Moniteur belge*, 18 et 19 mars 1940.
- 1941 HOMÈS, M. V. L'aquiculture ou culture des plantes sur milieux liquides. — *Bull. Natur. belges*, 22 (4): 45-48; (5): 70-75.
- 1942 HOMÈS, M. V. La détermination des ordres et des familles des Phanérogames. — Éd. Les Naturalistes belges, Bruxelles, 19 pp.
HOMÈS, M. V. Rapport du jury du Concours décennal. — *Moniteur belge*, 18-19 mars 1940.
- 1945 HOMÈS, M. V. L'aquiculture ou culture des plantes dans l'eau. — *Bull. Natur. belges*, 26 (7-8): 83-86.
- 1946 HOMÈS, M. V. La valeur formatrice des sciences biologiques dans l'enseignement. — *Bull. Centre perman. Défense École publ.*, juin 1946, p. 5.
HOMÈS, M. V. Constitution de la cellule végétale. — *Bull. Natur. belges*, 27 (5-6): 64-66.
HOMÈS, M. V. Une mission d'information en Grande-Bretagne. — *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, 78 (1945 - fasc. 1-2): 81-83.
- 1948 HOMÈS, M. V. La biologie à l'école et dans la vie. — *Bull. Rotary Club Brux.*, n^o 20 (juillet 1946).
HOMÈS, M. V. & ANSIAUX, J. R. Le Centre d'Études et de Recherches sur l'Aquiculture. — *La Vie rustique*, 3: 66-68.
- 1949 HOMÈS, M. V. & ANSIAUX, J. R. L'aquiculture au Congo belge. — *La Vie rustique*, n^o 10 et 11.
HOMÈS, M. V. The natural agricultural resources of the Belgian Congo. — United Nations Scient. Conf. on the Conservation and Utilization of Resources (New York, 17 August - 6 September 1949), vol. 6: 153-155.
HOMÈS, M. V. La fertilité du sol congolais. — *Rev. colon. belge*, n^o 90: 1-7.
- 1950 HOMÈS, M. V. L'emploi des engrais dans les cultures coloniales. — *Rev. colon. belge*, 1051: 116-119.
HOMÈS, M. V. L'alimentation minérale des plantes et l'application des engrais, 9 pp. (stencilé).
- 1951 HOMÈS, M. V. L'emploi des engrais chimiques dans les cultures coloniales. — *Comptoir de Vente des Cafés du Congo*, 32: 17-19.
- 1952 HOMÈS, M. V. La recherche scientifique et l'agriculture. — *Rev. Univ. Brux.*, nouv. sér., 5^e ann. (1): 61-73.
- 1953 HOMÈS, M. V. L'Université de Bruxelles et la recherche agricole à la Colonie. — *Rev. Univ. Brux.*, nouv. sér., 5^e ann. (2): 124-129.
- 1957 HOMÈS, M. V. Problèmes agricoles au Congo. — *Rev. Univ. Brux.*, nouv. sér., 9^e ann. (2-3): 172-182.
HOMÈS, M. V. Aux confins de la théorie et de la pratique. — *Bull. Acad. r. Belg.*, Cl. Sci., 5^e sér.

- HOMÈS, M. V. Centre d'Études et de Recherches sur l'Aquiculture et l'alimentation des plantes (CERA). Note sur les travaux du CERA, 1-2.
- 1958 HOMÈS, M. V. L'activité de l'École de Physiologie végétale de l'Institut Botanique Léo Errera. — *In* : Commémoration Léo Errera, Université Libre de Bruxelles.
- HOMÈS, M. V. Discours de clôture. — *In* : Commémoration Léo Errera, Université Libre de Bruxelles.
- 1959 HOMÈS, M. V. L'instrument mathématique en biologie. — *Rev. Univ. Libre Brux.*, 3 : 1-11.
- HOMÈS, M. V. État actuel de la méthodologie en matière de fumure minérale. Conférence de Groupe : 666-667.
- HOMÈS, M. V. Le problème de l'extension en matière d'engrais. — *Fertilité* : 11-17.
- 1960 HOMÈS, M. V. Le Laboratoire dans l'enseignement secondaire. Inauguration du Laboratoire de Biologie du Lycée de Schaerbeek. — *Universa*, Wetteren.
- 1961 BOUILLENNE, R., HOMÈS, M. V. & MARTENS, P. Rapports sur le mémoire de R. M. M. Crawford intitulé : Morphological and metabolic changes in the apical bud with relation to photoperiodism in *Salvia splendens*. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci.*, 5^e sér., 47 : 696-701.
- 1962 HOMÈS, M. V. Le Laboratoire de Physiologie végétale de l'Université de Bruxelles. — *Le Mouvement Scientifique en Belgique*, fasc. VII, 65-69.
- HOMÈS, M. V. Le Centre d'Études et de Recherches sur l'Aquiculture. — *Le Mouvement Scientifique en Belgique*, fasc. VII, 70-76.
- 1963 HOMÈS, M. V. Déclin ou renouveau de la Physiologie végétale. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci.*, 5^e sér., 49 (7) : 672-683.
- HOMÈS, M. V. Applications de la physiologie végétale à l'agronomie. — *In* : Livre Blanc. Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, t. 2 : 863-872.
- 1964 HOMÈS, M. V. Léo Errera. — *In* : Biographie nationale, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 32 (1) : 178-185.
- 1965 HOMÈS, M. V. Hommage à Lucien Hauman. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci.*, 5^e sér., 51 (10) : 1131-1133.
- 1966 HOMÈS, M. V. Discours rectoral prononcé lors de la séance de rentrée académique le 6 octobre 1965 : «Réflexions sur la biologie végétale». — *Rev. Univ. Brux.*, nouv. sér., 18^e ann. (1-2) : 21-40.
- HOMÈS, M. V. Allocution prononcée lors de la séance d'inauguration de l'Institut d'Histoire du Christianisme, le 18 octobre 1965. — *Rev. Univ. Brux.*, nouv. sér., 18^e ann. (3) : 160-162.
- HOMÈS, M. V. Lucien Hauman — La carrière et l'Homme. — *Mém. Soc. r. Bot. Belg.*, 2 : 15-18.
- HOMÈS, M. V. Vieux problèmes, nouvelles optiques. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci.*, 5^e sér., 52 (12).
- 1967 HOMÈS, M. V. Discours rectoral prononcé à la séance académique de rentrée, le 5 octobre 1966 : «Universitas magistrorum et scholarium». — *Rev. Univ. Brux.*, nouv. sér., 19^e ann. (1-2) : 22-40.
- 1968 HOMÈS, M. V. Discours rectoral prononcé à la séance académique de rentrée du 4 octobre 1967 : «L'étudiant, cette énigme». — *Rev. Univ. Brux.*, nouv. sér., 20^e ann. (1-2) : 12-39.
- 1982 HOMÈS, M. V. Présentation du mémoire «Alimentation et fumure minérales des

végétaux», par M. Homès et G. Van Schoor. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci.*, 580-583.

1985 HOMÈS, M. V. Pierre Chouard (1903-1983). — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci.*, 02-03-1985, 131-133.

1986 HOMÈS, M. V. Jean Lebrun. — *Bull. Acad. r. Belg., Cl. Sci.*, 01-02-1986, 39-42.

HOMÈS, M. V. Notice sur Lucien Hauman. — *In*: *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1986 : 1-58.



Walter ROBYNS
(Mielen-boven-Aalst, 25 mei 1901 - Ukkel, 27 december 1986)

Walter ROBYNS

(Mielen-boven-Aalst, 25 mei 1901 - Ukkel, 27 december 1986) *

Op 27 december 1986 overleed te Ukkel op 85-jarige leeftijd de plantkundige Walter Robyns en verloor de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen een zeer trouw en zeer eminent erewerkend lid.

Op de jeugdige leeftijd van 28 jaar werd W. Robyns in januari 1930 benoemd tot geassocieerde van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut; hij was toen al conservator aan de Rijksplantentuin te Brussel en professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven; hij had al gedurende meer dan een jaar Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi geëxploreerd en kon meer dan 20 publikaties van hoog wetenschappelijk niveau voorleggen. Die schitterend ingezette carrière verliep verder steeds crescendo.

In 1948 wordt W. Robyns titelvoerend lid, in 1952 bestuurt hij deze Klasse en in 1963 is hij voorzitter van de Academie. In 1951, 1955 en 1958 lid van de Administratieve Commissie en in 1970 voorzitter van de Commissie voor de Biografie.

In de lijst van zijn publikaties ** komen er 20 mededelingen, artikels en verhandelingen voor gepubliceerd door de Academie alsook 2 afleveringen van de Algemene Atlas van Congo (nl. over Fytogeografie en de Nationale Parken en Reservaten) plus 23 biografieën in de Koloniale, nadien Overzeese Biografie.

Vanaf 1975 wordt W. Robyns bij de erwerkende leden gerekend.

Op de plechtige openingszitting van de Academie voor Overzeese Wetenschappen op 22 oktober 1980, die in het teken stond van de 150^e verjaring van België, richtte Voorzitter Jean Stengers zich langdurig tot Walter Robyns, die hij hulde bracht om zijn 50 jaar volgehouden en vruchtbare activiteit in de Academie:

Vous comptez, cher Monsieur Robyns, cinquante ans de vie académique. Vous voyez à la fois parmi nous une grande admiration et une secrète envie — car combien réussiront à vous égalé... ?

Vos cinquante années parmi nous ont été cinquante années de collaboration constante et féconde... Vous êtes un de nos piliers, sur lequel nous pouvons toujours compter.

* Lofrede uitgesproken op de zitting van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen gehouden op 26 mei 1987.

** Een lijst van genummerde publikaties van W. Robyns verscheen al in het *Bull. Nat. Plantentuin van België*, 57: 27-38, 1987. In onze tekst is naar die lijst gerefereerd door nummers tussen [].

Ook na dit gouden jubileum is Walter Robyns de Academie trouw blijven bezoeken, tot in 1986 toe en ik vermoed sterk dat hij van deze Academie het lid is geweest met de langste staat van dienst.

Walter Robyns werd geboren op 25 mei 1901 in een landelijke gemeente in Limburg, Mielen-boven-Aalst ten Z. van St. Truiden) in een welstellende familie.

Gedurende zijn humaniorastudies in St. Truiden legde hij een herbarium aan van meer dan 300 planten, waarbij hij zoveel mogelijk de namen in het Latijn, Frans, Nederlands, Engels en Duits noteerde. Het blijkt dus dat Walter Robyns van jongsaf de roeping van botanicus had en ook zijn talenknobbel. Hij gaat aan de Leuvense Universiteit studeren in januari 1919, behaalt er steeds schitterende uitslagen en werkt onder leiding van Prof. V. Grégoire een cytologische verhandeling uit over delings spoelen bij mitosen. Vooraleer dit werk in juli 1923 te verdedigen voor zijn doctorsdiploma, gaat hij op eigen kosten voor twee maand naar Engeland, waar hij meerdere instellingen bezoekt. In het Kew herbarium maakt hij kennis met John Hutchinson, met wie het onmiddellijk tot een samenwerking komt. Dit blijkt uit de gezamenlijke publikaties in *Kew Bulletin* 1924 van enkele *species novae* [4]; in datzelfde *Kew Bulletin* tekent Robyns alleen voor zijn eerste revisie [3], van het hoofdzakelijk paleotropisch Compositen-genus *Sphaeranthus*, waarvan hij 38 *species novae* behandelt; 9 daarvan zijn *species novae*.

Ik meen dat dit eerste contact met het onvergelykelijke Kew herbarium én de inspirerende figuur van John Hutchinson de botanische roeping van de jonge Walter Robyns geconsolideerd en definitief georiënteerd heeft op de Afrikaanse tropen. Terug in België behaalt hij zijn doctorstitel en neemt deel aan de reisbeurzenwedstrijd van de Staat; hij postuleert ook op de Rijksplantentuin te Brussel en wordt er assistent benoemd op 30 november 1923; hij sluit zich aan bij de «Société Royale de Botanique de Belgique» en volbrengt zijn legerdienst. Als laureaat van de reisbeurzenwedstrijd kan hij opnieuw naar Kew van 1 november 1924 tot 15 april 1925; hij begint hier de uitwerking van zijn eerste grote monografie, nl. over de Vanguerieae, een tribus van hoofdzakelijk Afrikaanse Rubiaceae. Deze innoverende studie is een «magnum opus» en kan omwille van de omvang pas in 1928 gepubliceerd worden [12]. 217 soorten zijn er in sierlijk Latijn beschreven, waarvan liefst 78 *species novae*; Robyns onderscheidt 16 *genera* waarvan 9 *genera nova* zijn. Met dit werk is de wetenschappelijke reputatie van Walter Robyns meteen internationaal gevestigd, en tegelijk op de Rijksplantentuin ook een traditie van Rubiaceestudies begonnen, die tot op heden wordt voortgezet, eerst door E. Petit en nu door E. Robbrecht.

Walter Robyns volbrengt, in opdracht van het Ministerie van Koloniën, van 1 juni 1925 tot einde augustus 1926 een lange en welomschreven studiereis doorheen Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi.

In de inleiding tot een synthese-artikel, in 1930 gepubliceerd over «La Flore et la végétation du Congo belge» [25], komen het entoesiasme en de verwondering van de jonge explorator over zijn eerste contact met de tropen even boven:

Lorsque le biologiste, venant d'Europe, prend contact pour la première fois avec la nature congolaise, il se trouve d'abord désorienté et dans l'impossibilité de coordonner ses impressions confuses. Tout ce qu'il lui est donné de contempler et de ressentir diffère totalement de ce qui lui est familier.

Quand il a débarqué et qu'il commence à scruter dans les détails le monde qui l'entoure, son admiration grandit à chaque pas et n'a d'égal que son enthousiasme. Il voudrait tout voir, tout étudier, mais, devant le nombre des inconnues qui se dressent devant lui, force lui est de limiter ses investigations au petit domaine de sa spécialité. Fuyant les centres urbains et insensible aux fatigues, il parcourt la brousse et la forêt, s'arrêtant à tout instant pour admirer la beauté du paysage et buvant à longs traits les charmes inépuisables de cette vie en plein air, dans le grand temple de la nature primitive. Les matériaux d'étude s'accumulent sans cesse, les observations et les notes remplissent plusieurs carnets et, lorsque le jour du départ arrive, il se sépare, bien à regret, de cette nature à la fois si sauvage et si accueillante... en jurant d'y revenir à la première occasion.

Zowel op de Rijksplantentuin als aan de Universiteit maakt Robyns snel promotie. Einde 1931 is hij directeur van de Rijksplantentuin en gedurende 34 jaar zal hij met zeer vaste hand deze Instelling leiden en de wetenschappelijke standing ervan opvoeren.

Een van de bekendste werken van Walter Robyns is zeker zijn «Flore Agrostologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi», waarvan het 1° deel in 1929 en het 2° in 1934 uitkomt. Dit standaardwerk was, mede omwille van de uitstekende illustratie, gerealiseerd door Elisabeth Thuring en Hélène Durand, bruikbaar dan andere agrostologische werken; maar een grote handicap was dat het 3° deel nooit verscheen.

Een tweede bekende flora is de volumineuze 3-delige «Flore des Spermatophytes du Parc National Albert», rijkelijk uitgegeven door het Instituut der Nationale Parken in 1947, 1948 en 1955 en geïllustreerd met botanische tekeningen van Albert Cleuter.

De belangrijkste flora waar Walter Robyns zich voor inzette was natuurlijk de «Flore du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Spermatophytes». Het initiatief voor die Flora ging uit van het Directiecomité van het NILCO (INEAC) dat vanaf 1942 daartoe eerst een voorlopig comité oprichtte, de medewerking van de Rijksplantentuin vastlegde en tenslotte een uitvoerend comité samenstelde met Walter Robyns als voorzitter. In 1948 verschijnt het eerste deel van de «Flore», met een voorwoord van W. Robyns, waarin hij wijst op het grote wetenschappelijke belang maar ook het grote praktische nut van zo'n Flora. En hij doet een oproep:

Nous invitons les botanistes et les récolteurs d'herbiers à collaborer à cette œuvre de longue haleine, qui prend place parmi les grandes flores régionales africaines et qui apportera sa contribution à l'action civilisatrice poursuivie par la Belgique en Afrique tropicale.

De discipline die Walter Robyns aan de talrijke wetenschappelijke medewerkers van de Flora moet opleggen om in systematische orde, volgens het classificatiesysteem van Engler, tegen een vrij hoog tempo de plantefamilies te bewerken brengt wel

eens spanningen teweeg, maar leidt toch tot de publikatie van 10 boekdelen. Intussen is dan het NILCO als financier uitgevallen en slaagt Robyns erin de Flora te doen overnemen door het Ministerie van Landbouw. De naam van de Flora wordt aangepast tot «Flore du Congo et du Rwanda et du Burundi». De Nationale Plantentuin heeft nu nog steeds als belangrijke opdracht de Flore d'Afrique centrale uit te werken en doet dit ook met succes, zij het in vertraagd tempo. Ook van de Pteridophyta zijn nu al een 10-tal families verschenen, vooral dank zij de zorg van onze confrater A. Lawalrée.

Walter Robyns heeft uiteraard persoonlijk aan de Flora meegewerkt en 19 families bewerkt (waarvan 4 in samenwerking); daarenboven publiceerde hij in 1958 een afzonderlijk boekdeel met een determinersleutel voor de plantenfamilies die in het studiegebied van de Flora bekend waren.

In een tiental publikaties gespreid tussen 1927 en 1965 heeft Walter Robyns de kennis van de Kongolese Flora besproken, een rijke Flora, die aan zaadplanten alleen al ruim 11 000 soorten telt.

Een vierde Flora waarvoor Robyns zich inzette was de unieke «Flore Iconographique des Champignons du Congo», begonnen door Maurice Beeli in 1935. Na de tweede aflevering in 1936 werd er mee gestopt om financiële redenen. In 1954 werd de uitgave hernomen door de Rijksplantentuin en onder supervisie van Walter Robyns verschenen regelmatig afleveringen, bezorgd door P. Heinemann en een aantal buitenlandse specialisten. Deze flora valoriseert o.a. de inzamelingen en prachtige aquarellen van Mad. Goossens-Fontana, de echtgenote van Victor Goossens, rond 1920 directeur van de Botanische Tuin van Eala. Ik meen te mogen zeggen dat deze flora een unicum is voor de tropenwereld, die haars gelijke nergens vindt.

Herhaaldelijk had Robyns gewezen op de nog zeer onvolledige kennis van de Fungi in Afrika en ikzelf heb, in een mededeling aan deze Klasse in 1979, geschat dat slechts ongeveer 1/10 van de Fungi van Zaïre bekend zijn. Intussen zet de Nationale Plantentuin de uitgave steeds voort van de prestigieuze Flore illustrée des Champignons d'Afrique Centrale.

Als systematicus speelde Walter Robyns vanaf 1930 een steeds grotere rol op de internationale Botanische Congressen, waar hij om de 5 jaar België vertegenwoordigde. Zijn onderlegdheid in nomenclatuurzaken en zijn grote talenkennis bezorgden hem taken in de Internationale Commissies van Nomenclatuur en vanaf 1950 op het 7^e Int. Botan. Congress te Stockholm het co-editorship van de International Code of Botanical Nomenclature. Op datzelfde Congress was W. Robyns medestichter van I.A.P.T., the International Association for Plant Taxonomy, die het tijdschrift *Taxon* uitgeeft. Van deze Internationale Vereniging van Taxonomen is hij voorzitter geweest van 1954 tot 1959 en voorzitter van 1959 tot 1964.

Hoewel systematicus in hart en nieren, zal Robyns toch ook steeds belangstelling hebben voor de vegetaties en hun dynamiek en geleidelijk aan en steeds meer ook voor het Natuurbehoud.

Reeds in 1930 geeft hij in zijn artikel «La Flore et la Végétation du Congo belge» [25] een beknopt overzicht van de vegetaties per fytogeografisch district. Zijn indeling in 11 distrikten vinden we later breed uitgewerkt in de Algemene Atlas van Congo, in de aflevering over Fytogeografie (1948).

Robyns publiceert ook over de weerslag van broesbranden [68, 69], over de kolonisatie van lavavelden van Kivu [39] maar ook van Hawaï [73] waar hij in 1937 kort verbleef, over de continuïteit van het Evenaarswoud [64] en de esobe of gras-enclaves in dat woud [58], over de plantengroei en flora der kopervelden van Opper-Katanga [38], enz.

Reeds in 1931 wordt Walter Robyns door het Ministerie van Koloniën afgevaardigd naar het «Congrès international pour la protection de la Nature». Hij zal zich verder inzetten voor de Nationale Parken van Congo met conferenties en publicaties [60], waarbij hij uiteraard pleit om eerst en vooral de vegetaties te beschermen. Hij bezoekt natuurreservaten in Amerika en Hawai in 1937, in Z.-Afrika in 1948; hij vertegenwoordigt België op Algemene Vergaderingen van de Union Internationale pour la Protection de la Nature: Caracas 1952, Athene 1958, Krakov 1960.

Ook in België ijvert Robyns voor het Natuurbehoud: vanaf 1934 is hij lid van de Commissie voor Monumenten en Landschappen; vanaf 1945 pleit hij voor de oprichting van Staatsnatuurreservaten. Vanaf 1961 doceert hij in Leuven een cursus over Natuurbehoud. In 1969 wordt hij benoemd in de Hoge Raad voor Natuurbehoud.

Over het lange en vruchtbare professoraat van Walter Robyns aan de Universiteit te Leuven wil ik alleen nog vermelden dat hij van 1950-52 dekaan was van de Fakulteit der Wetenschappen; dat hij in 1957, 1964 en 1965 als gastprofessor doceerde in Lovanium; en dat onder zijn oud-leerlingen heel wat plantkundigen en professoren in de Plantkunde in de beide landsdelen te tellen zijn.

Robyns werkte mee aan algemene Encyclopaedieën als de Katholieke Encyclopaedie en de Grote Oosthoek Encyclopaedie, zowel als aan de gespecialiseerde «Encyclopédie du Congo».

De talloze Commissies, Verenigingen en Genootschappen waarvan hij deel uitmaakte in binnen- en buitenland moeten hier onvermeld blijven, behalve dan de Koninklijke Vlaamse Academie waarvan W. Robyns stichtend lid was bij de oprichting in 1938 en voorzitter in 1947.

De «Fédération Internationale des Jardins Botaniques», waarvan hij de voorzitter was van 1953 tot 1959, lag hem ook nauw aan het hart. Maar bovenal beschouwde hij de uitbouw van de nieuwe Nationale Plantentuin van België als een levensopdracht. Indien Meise opgenomen is in Hyams and Mac Quitty's prestigieus boek «Great Botanical Gardens of the World», waar Meise prijkt tussen wereldberoemde tuinen als Kew, Berlijn, München, Bogor, Rio de Janeiro, Kirstenbos, enz. dan is dat zeker te danken aan directeur Walter Robyns, die uiteraard op het eeuwfeest van de Nationale Plantentuin in 1970 eregast was.

Talrijke onderscheidingen vielen W. Robyns te beurt. De Koninklijke Academie

kende hem wetenschappelijke prijzen toe : Leo Errera-prijs in 1928, de E. Laurent-prijs in 1929, Agathon de Potter-prijs in 1942.

Collega's uit binnen- en buitenland vereeuwigden Robyns' naam in de plantengenera *Robynsia* Hutch. (Rubiaceae), *Robynsiella* Suessenguth (Amaranthaceae), *Robynsiochloa* J. Félix (Poaceae), *Robynsiophyton* Wilczek (Fabaceae) en verder 37 diverse *species novae*, van kleine kruiden zoals *Commelina robynsii* De Wild., tot grote bomen als *Gilbertiodendron robynsonianum* Aubréville et Pellegrin.

Toen hij 25 jaar directeur van de Plantentuin was werd een Liber amicorum samengesteld dat bekend staat als «Jubileumdeel Walter Robyns», deel 27 van het Bulletin van de Rijksplantentuin (1957). Daarin eerden 86 botanici uit 21 verschillende landen de botanicus Walter Robyns met een wetenschappelijke bijdrage.

In de Nationale Orden was Walter Robyns tenslotte commandeur in de Kroonorde sedert 1948 en commandeur in de Leopoldsorde vanaf 1953. Hij was eredeken van de Arbeid ten wetenschappelijke titel (1956) en laureaat van de Arbeid van België (1961).

Bij het overlopen van dit zó gevulde curriculum vitae rijst de figuur van Walter Robyns voor ons op als een *primus inter pares*, die vanop jeugdige leeftijd de botanical community in België beheerste maar ook optilde en vooral internationaal oriënteerde. Als een geboren leider heeft hij zijn stempel gedrukt op talrijke medewerkers en oud-studenten. Zijn werk was zijn leven en wij mogen hem dankbaar zijn voor de vele realisaties die hij uit roeping en felle overtuiging tot stand bracht en ons naliet.

P. VAN DER VEKEN

INHOUDSTAFEL - TABLE DES MATIÈRES

Tableau van de Academie – Tableau de l'Académie	3
Agenda 1988	4
Jaarlijkse wedstrijden (Reglement) – Concours annuels (Règlement)	5
Jaarlijkse wedstrijd - 1988 - Concours annuel	7
Jaarlijkse wedstrijd - 1989 - Concours annuel	9
Lucien Cahen Fonds – Fonds Lucien Cahen	10
Prijs van het Honderdjarig Bestaan van de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» - Prix du Centenaire du Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer	13
Lijst van de voorzitters en vaste secretarissen – Liste des présidents et secrétaires perpétuels	16
Jaarboek 1988 – Annuaire 1988	18 ; 19
Lijst van de werkende, geassocieerde en corresponderende leden van de Academie – Liste des membres titulaires, associés et correspondants de l'Académie	20
Dodenlijst – Nécrologe	47
Necrologische nota's – Notices nécrologiques	53
Frédéric Léon HENDRICKX	56
Léonard Joseph PAUWEN	64
Simon DE BACKER	70
Marcel Benoît STORME	76
Pierre WIGNY	84
Fernand GRÉVISSE	108
Marcel HOMÈS	126
Walter ROBYNS	144

CONTENTS

Panel of the Academy	3
Activities 1988	4
Annual Competitions (Rules)	5
Annual Prizes 1988	7
Annual Prizes 1989	9
Lucien Cahen Fund	10
Prize of the Centenary of the «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer»	13
List of the Presidents and Permanent Executive Secretaries	16
Yearbook 1988	18 ; 19
Directory of the Fellows, Associates and Correspondents of the Academy	20
Obituary	47
Biographical Sketches of Deceased Members	53
Frédéric Léon HENDRICKX	56
Leonard Joseph PAUWEN	64
Simon DE BACKER	70
Marcel Benoit STORME	76
Pierre WIGNY	84
Fernand GRÉVISSE	108
Marcel HOMÈS	126
Walter ROBYNS	144